



Rapport
d'activité
2024
1 janvier – 31 décembre



070 245 245



Coordonnées du Centre Antipoissons

Hôpital Militaire Reine Astrid

Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles

E-mail : info@poisoncentre.be

Site web : www.centreantipoissons.be



be_poisoncentre



Antigifcentrum – Centre Antipoissons



www.facebook.com/agccap

Administration

T: 02 264 96 36

info@poisoncentre.be

Direction

Directrice générale

Ann Van den Broeck

Selon le rapport harmonisé de la CEE publié à l'annexe II de la résolution du Conseil 90/C329/03. Merci à tous les collègues du Centre Antipoissons qui ont contribué au travail quotidien en 2024.

Réf. : Patrick De Cock, Jonas Moens, Julie Willekens, Jonas Van Baelen, Régine Pire, Ann Van den Broeck. Rapport annuel 2024.

Éditorial

L'année 2023 a été marquée par de grands changements pour le Centre Antipoisons. En 2024, la paix est revenue dans l'organisation, prête à regarder vers l'avenir avec une énergie renouvelée.

Notre **tâche principale** reste inchangée : le Centre Antipoisons est à la disposition de toute personne qui a été en contact ou empoisonnée avec un objet, une substance, une plante, etc., et aussi de ceux qui recherchent des informations à ce sujet. Pour y parvenir de manière optimale, il est d'une importance cruciale de disposer d'une équipe d'experts composée de médecins et de pharmaciens formés en toxicologie aiguë. Une formation continue est importante afin de pouvoir répondre correctement aux questions en constante évolution. En collaboration avec les services de soutien, chacun a donné le meilleur de lui-même en 2024 pour répondre à chaque question avec les connaissances appropriées.

Les chiffres de ce rapport annuel prouvent une fois de plus la **valeur ajoutée sociétale** du Centre Antipoisons. En 2024, **près de 64.000 appels** ont été pris via notre ligne d'urgence 070 245 245, 24h/24 et 7j/7. De nombreux appels peuvent être traités de manière adéquate grâce aux conseils de nos collaborateurs, ce qui permet d'éviter une charge supplémentaire pour le système de soins.

Comme chaque année, la plupart des appels concernait des accidents impliquant des médicaments (usage habituel ou abus). En outre, les produits chimiques, les produits phytopharmaceutiques, les biocides, les plantes, les champignons et d'autres substances continuent de susciter des préoccupations. A noter : le nombre d'appels concernant des intoxications chez les animaux continue d'augmenter, ce qui nécessite une approche spécifique.

Il ne fait aucun doute que le Centre Antipoisons reste nécessaire. Néanmoins, à l'avenir, nous voulons nous concentrer davantage sur la **prévention** des intoxications. Notre mission ne sera vraiment couronnée de succès que lorsque le nombre d'appels diminuera, car des accidents pourraient être évités. Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir – et épargner aux personnes, et certainement aux enfants, beaucoup de souffrances inutiles.

Les défis restent grands et d'actualité, mais en tant qu'équipe solide, nous restons motivés à aider tous ceux qui ont besoin de nous.

Avec notre organe de direction, notre président, le Prof. Dr. Peter De Paepe et notre vice-présidente, Dr. Ir. Françoise Van Tiggelen, nous vous souhaitons une agréable lecture.

Ann Van den Broeck

Directrice générale

Table des matières

ÉDITORIAL.....	4
TERMINOLOGIE.....	7
1 VISION ET MISSION.....	8
1.1 Informations, conseils et triage du public et des professionnels.....	10
1.1.1 <i>Informations téléphoniques en cas d'intoxications</i>	10
1.1.2 <i>Informations téléphoniques pour la prévention des intoxications</i>	11
1.1.3 <i>Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications</i>	11
1.2 Centre de données pour les compositions de produits.....	13
1.2.1 <i>Documentation</i>	13
1.3 Partenaire dans la recherche scientifique.....	19
1.3.1 <i>Analyse des données des chiffres annuels</i>	19
1.3.2 <i>Études de suivi</i>	21
1.4 Antidotes : centre national d'expertise et de stock d'urgence.....	22
1.5 Toxicovigilance : fonction de surveillance et d'alerte.....	24
1.6 CAP Académie.....	25
1.6.1 <i>Congrès, symposiums et journées d'étude</i>	25
1.6.2 <i>Newsletter AGCAP</i>	25
1.6.3 <i>Activités scientifiques</i>	25
1.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention.....	26
1.7.1 <i>Site internet</i>	26
1.7.2 <i>Newsletter</i>	26
1.7.3 <i>Presse</i>	27
1.7.4 <i>Médias sociaux</i>	27
1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale.....	28
1.8.1 <i>Grand-Duché de Luxembourg</i>	28
1.8.2 <i>EAPCCT</i>	28
2 RÉALISATIONS 2024.....	30
2.1 Information, avis et triage du public et des professionnels.....	31
2.1.1 <i>Informations données lors et concernant une exposition</i>	32
2.1.2 <i>Fourniture d'informations pour la prévention des intoxications</i>	37
2.1.3 <i>Informations données par e-mail</i>	39
2.2 Centre des données pour les compositions de produits.....	40
2.2.1 <i>Évolution actuelle de l'Europe</i>	40
2.3 Partenaire dans la recherche scientifique.....	41
2.3.1 <i>Analyse des données / chiffres annuels</i>	41
2.4 Antidotes : centre national d'expertise et de stock d'urgence.....	102
2.4.1 <i>Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2024</i>	102
2.4.2 <i>Fourniture d'antidotes</i>	103
2.5 Toxicovigilance : fonction de surveillance et d'alerte.....	105
2.5.1 <i>Gaz hilarant</i>	105
2.5.2 <i>Snus</i>	107
2.5.3 <i>Produits d'entretien pour piscines</i>	109
2.6 CAP Académie.....	110
2.6.1 <i>Résumés dans le cadre de congrès</i>	110
2.6.2 <i>Conférences et formations</i>	110
2.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention.....	111
2.7.1 <i>Site internet</i>	111

2.7.2	<i>Presse</i>	112
3	DONNÉES ADMINISTRATIVES	113
3.1	Statut.....	113
3.2	Personnel.....	113
3.3	Résultat 2024 - Budget 2025	114

Terminologie

Exposition/intoxication: le Centre Antipoisons est contacté en cas d'exposition (présumée) à une substance/un produit. Si un être humain ou un animal est entré en contact avec cette substance ou ce produit, mais qu'il ne présente aucun symptôme ni problème de santé, on parle d'exposition. C'est par exemple le cas lorsqu'un produit est peu toxique ou lorsque la quantité ingérée est inférieure à une dose toxique. On ne parle d'intoxication que lorsque des personnes ou des animaux boivent, mangent, inhalent, s'injectent ou touchent une substance (dangereuse)(poison) en quantité suffisante pour provoquer des symptômes ou la mort. Étant donné que les appels au Centre Antipoisons sont instantanés, la distinction entre « exposition » et « intoxication » n'est pas toujours claire.

La **pharmacovigilance** est la science et les activités liées à la détection, l'évaluation, la connaissance et la prévention des effets secondaires ou d'autres problèmes liés aux médicaments¹. Chaque nouveau médicament mis sur le marché a été soumis à des tests approfondis au préalable, mais certains effets secondaires (rares) n'apparaissent qu'après la commercialisation du médicament qui est (depuis un certain temps) sur le marché².

La **toxicovigilance** est la surveillance et la détection de risques nouveaux ou inacceptables pour la santé humaine ou animale causés par un produit ou une situation. Cette tâche du Centre Antipoisons est liée à la proposition de mesures (préventives) visant à maîtriser le risque.

Les **mélanges dangereux** sont des mélanges classés comme dangereux en raison de leurs effets sur la santé ou de leurs effets physiques³.

Un **effet indésirable** comprend non seulement les effets secondaires nocifs et involontaires résultant de l'utilisation autorisée d'un médicament à des doses normales, mais également les effets secondaires résultant d'erreurs médicamenteuses et d'une utilisation non conforme aux conditions de l'autorisation de mise sur le marché (par exemple: surdosage, mauvaise utilisation, toxicomanie, erreurs de médication et effets indésirables présumés liés à une exposition professionnelle).

Les **biocides** sont des pesticides utilisés pour dissuader, rendre inoffensifs ou détruire les organismes indésirables. Avec les produits phytosanitaires, les biocides entrent dans la catégorie des pesticides. Exemples de biocides: insecticides, rodenticides (rats, souris et autres rongeurs), produits de nettoyage et de désinfection, fongicides et produits de protection du bois⁴.

¹ European Medicines Agency. (2020b, 11 décembre). Pharmacovigilance: Overview.

<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/pharmacovigilance-overview>

² FAGG/AFMPS. (2021, 4 mars). Pharmacovigilance | AFMPS. Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé.

<https://www.afmps.be/fr/humain/medicaments/medicaments/pharmacovigilance>

³ <https://echa.europa.eu/nl/information-on-chemicals>

⁴ SPF Santé Publique. (2024, 27 novembre). Biocides.

<https://www.health.belgium.be/fr/environnement/substances-chimiques/biocides>

1 Vision et mission

Notre vision: Aucun décès (évitable) ou aucun dommage (irréversible) lié à des intoxications (aiguës).

Notre mission: Forts de nos connaissances, de notre expertise, de notre expérience et de notre approche uniques, nous souhaitons (davantage) développer et renforcer le Centre Antipoisons en tant que centre de référence et d'expertise en toxicologie au service de tous les habitants et professionnels de BE-GDL.

Notre politique repose sur quatre piliers stratégiques:

1. Qualité du service
2. Prévention & promotion de la santé
3. Collaboration et mise en réseau
4. Culture et bien-être au travail



Cela se traduit par **neuf objectifs**, sur lesquels le reste est construit :



Information, conseil & triage du public et des professionnels



Centre de données pour les formulations de produits



Partenaire de recherche scientifique



Centre de coordination des antidotes



Toxicovigilance: fonction de veille et de signal



Centre Antipoisons Academy



Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé



Sensibilisation & prévention



Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

1.1 Informations, conseils et triage du public et des professionnels

Les missions du Centre Antipoisons sont reprises dans l'arrêté royal du 25 novembre 1983 (M.B. du 6 janvier 1984) et ont été complétées par divers arrêtés.

1.1.1 Informations téléphoniques en cas d'intoxications

Le Centre Antipoisons fournit des informations toxicologiques 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au public, aux médecins et aux autres prestataires de soins en Belgique. La permanence, qui répond aux appels, est composée d'une équipe de pharmaciens et de médecins ayant une expertise unique en toxicologie. Le bureau est joignable via le **numéro de téléphone gratuit 070/245 245**.



Traditionnellement, les médecins du Grand-Duché de Luxembourg pouvaient également faire appel au Centre Antipoisons belge. Depuis juin 2015, ce service a été étendu et le Centre Antipoisons est également accessible à tous les habitants du Grand-Duché de Luxembourg. Ils peuvent appeler gratuitement au numéro 8002-5500.

Le Centre Antipoisons reçoit des appels pour des intoxications avec divers produits. Il s'agit notamment des médicaments, des produits ménagers, des produits phytosanitaires, des biocides, des cosmétiques, des plantes, des animaux, des aliments et des produits chimiques.

Pour chaque appel, les experts en charge de la permanence évaluent le risque sanitaire. Ils donnent des conseils sur les propriétés toxiques du produit, les symptômes (attendus) et les risques dus à l'exposition, les premiers soins et la nécessité éventuelle d'une intervention médicale ou d'une hospitalisation.



1.1.2 Informations téléphoniques pour la prévention des intoxications



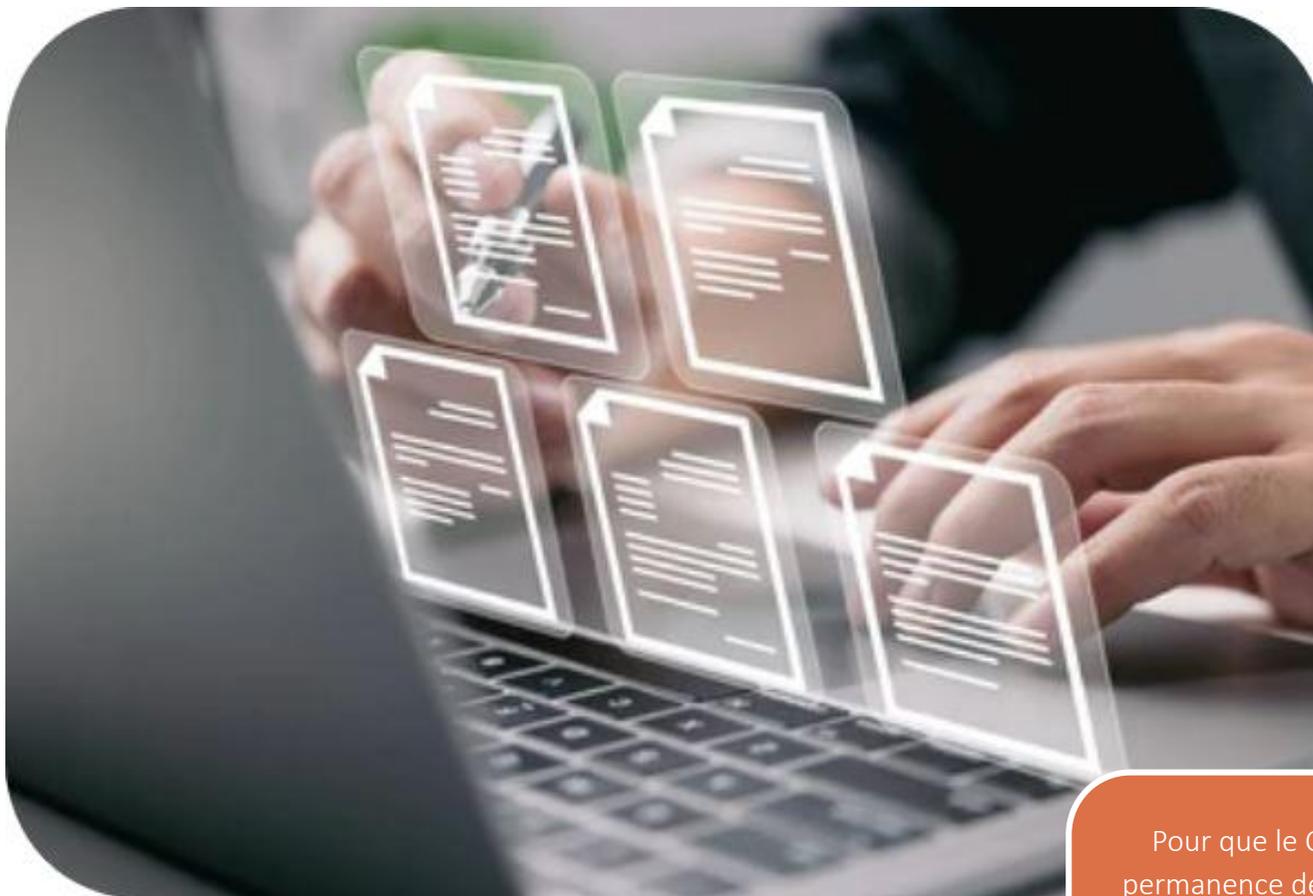
Le Centre Antipoisons belge veut diminuer les dommages pour la santé après une intoxication, mais veut également **jouer un rôle dans la prévention des intoxications**. Cela signifie que la permanence médicale répond également aux questions par téléphone (070/245.245) du public et des professionnels de la santé qui souhaitent se protéger ou protéger d'autres personnes de manière préventive contre une intoxication.

Exemples de demandes d'informations pour prévenir des intoxications aiguës :

- Je prends le médicament A, y a-t-il une interaction avec le médicament B ?
- Y a-t-il des plantes qui ne devraient pas être sur le terrain de jeu ?
- Quelle est la meilleure façon de me rincer les yeux ?
- Comment nettoyer un thermomètre cassé avec du mercure ?
- Où et comment peut-on obtenir un certain antidote ?

1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications

Pour les demandes d'informations non urgentes du public et des professionnels de la santé sur des sujets toxicologiques, le Centre Antipoisons utilise l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. Il s'agit par exemple de questions concernant l'analyse des risques d'une situation donnée, les protocoles en cas d'intoxication, etc. De cette façon, le Centre Antipoisons joue une fois de plus la carte de la prévention. Faciliter la communication par courrier électronique abaisse le seuil à partir duquel il est possible de contacter le Centre Antipoisons pour des questions moins urgentes, mais néanmoins importantes.



Pour que le Centre Antipoisons puisse fournir en permanence des conseils précis sur le traitement des patients exposés à une large gamme de produits (par exemple : détergents, détartrants, engrais,...), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires.

1.2 Centre de données pour les compositions de produits

Pour que le Centre Antipoisons puisse fournir en permanence des conseils précis sur le traitement des patients exposés à une large gamme de produits (par exemple : détergents, détartrants, engrais,...), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires. Les détails de ces compositions de produits sont stockés dans une base de données dont la permanence a accès 24h/24 et 7j/7.

Le Centre Antipoisons belge a été désigné comme organisme chargé de recevoir la composition des mélanges dangereux mis sur le marché⁵. Le Centre Antipoisons reçoit également la composition des produits biocides⁶.

De plus, la permanence a accès à la composition des produits phytosanitaires à usage agricole. Depuis 2015, le Centre Antipoisons reçoit également la composition des mélanges dangereux, des biocides et des produits phytopharmaceutiques qui sont mis sur le marché luxembourgeois.

1.2.1 Documentation

Le Centre Antipoisons gère une vaste base de données scientifiques et techniques contenant des informations sur les substances toxiques. Il existe trois bases de données internes qui servent d'outil pour répondre aux appels :



1. Données de l'industrie
2. Données issues du suivi des appels
3. Données issues de la littérature scientifique

⁵ Tâche du Centre Antipoisons telle qu'elle est prévue dans l'arrêté royal du 21 avril 2016. L'article 45 du règlement CLP (art. 45 1272/2008/UE) prévoit que chaque État membre de l'UE (Union Européenne) désigne une institution chargée de recevoir la composition des mélanges dangereux mis sur le marché.

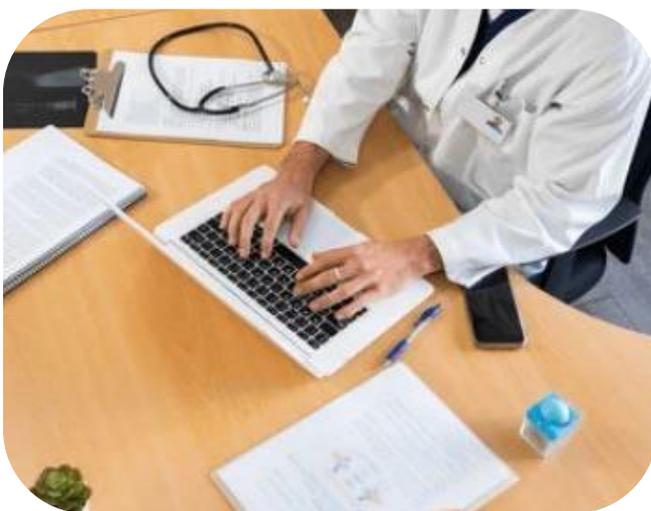
⁶ Tâche du Centre Antipoisons telle que définie dans l'arrêté royal du 8 mai 2014.

Dans les paragraphes qui suivent, nous fournirons plus d'informations sur ces trois sources de données.

1.2.1.1 Données provenant de l'industrie

Il est important pour la permanence médicale d'identifier le produit avec lequel l'exposition a eu lieu. Habituellement, l'appelant donne le nom commercial du produit, qui est indiqué sur l'étiquette. La composition du produit est ensuite examinée dans la fiche d'information que les fabricants confient au Centre Antipoisons. Une fois le produit et sa composition identifiés, la toxicité du produit est évaluée. À cette fin, le Centre Antipoisons dispose d'une base de données interne très complète, qui est continuellement mise à jour, mais il a également accès à diverses bases de données externes. Les bases de données externes les plus fréquemment utilisées sont les suivantes : Micromedex Health Care series (Poisindex, Drugdex), Toxbase, UMC Utrecht (National Poisons Information Centre) et Toxinz. Ces bases de données rassemblent des informations pertinentes sur un grand nombre de substances toxiques et constituent un outil utile pour le Centre Antipoisons.

1.2.1.2 Données provenant du suivi des appels



Le Centre Antipoisons continue d'assurer le suivi de certains appels. Les appels du public, des professionnels de la santé et des vétérinaires peuvent faire l'objet d'un suivi. **Concrètement, ce suivi signifie que le Centre Antipoisons contactera ultérieurement la personne dans le cadre d'une (potentielle) intoxication.**

Le but de ces suivis est d'obtenir des informations complémentaires sur le cas et ainsi contribuer à la prévention et à une meilleure connaissance de la toxicité des produits pour l'homme et l'animal. Les informations recueillies lors du suivi des appels sont stockées dans une base de données interne au Centre Antipoisons.

On peut choisir de donner suite aux appels pour diverses raisons. Un déclencheur d'un suivi peut être la gravité d'un cas ou d'une intoxication peu fréquente. Le suivi est ensuite effectué afin de recueillir plus d'informations sur l'issue d'un dossier. Cela conduit à une meilleure connaissance et à une éventuelle prévention de cas similaires.

Des suivis complémentaires sont organisés dans le cadre des rapports, y compris pour le SPF Santé Publique.^{7,8}

⁷ Biocides. (2024, 27 novembre). Publications. <https://biocide.be/nl/publicaties>

⁸ Fytoweb. (2024, 27 novembre). Toxicovigilantie <https://fytoweb.be/nl/reductieplan/waakzaamheid/toxicovigilantie>

1.2.1.3 Données provenant de la littérature scientifique

Le Centre Antipoisons dispose d'une bibliothèque interne qui est mise à jour tous les mois avec des publications scientifiques pertinentes sur la toxicologie. Ces publications scientifiques sont cosélectionnées et indexées par les membres de la permanence. Le Centre Antipoisons surveille également les publications scientifiques sur les tendances actuelles, telles que l'utilisation de protoxyde d'azote ou de sachets de nicotine (snus). Par le biais d'une newsletter interne mensuelle, le bibliothécaire tient la permanence informée des informations les plus récentes.

Médicaments



Il n'est pas obligatoire pour les fabricants de médicaments, qui sont commercialisés sur le marché belge, de déclarer la composition au Centre Antipoisons. Depuis 2018, le Centre Antipoisons obtient ces informations sur les médicaments auprès de l'Association Pharmaceutique Belge (APB). Ces informations, ainsi que la notice d'information destinée au patient et un résumé des caractéristiques du médicament, sont saisies dans une base de données interne. A côté de celle-ci, la permanence a également accès aux notices des médicaments via l'e-compendium de pharma.be, le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP) et l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Cosmétiques



En 2009, un règlement européen (CE n° 1223/2009) sur les produits cosmétiques a été adopté. De nouvelles mesures ont été appliquées depuis le 13 juillet 2013. L'une de ces mesures consiste à centraliser la composition des cosmétiques dans une base de données gérée par la Commission Européenne (base de données CPNP). Un comité de maintenance, composé de représentants de la Commission Européenne, des entreprises et des Centres Antipoisons, se réunit au moins deux fois par an pour suivre la mise en œuvre de cette base de données. Le Centre Antipoisons rencontre quelques difficultés récurrentes, notamment l'obstacle de trouver certains produits sous le nom fourni par l'appelant.

Mélanges
dangereux



Les fabricants qui commercialisent des mélanges dangereux sur le marché belge sont tenus de déclarer leur composition au Centre Antipoisons (conformément au règlement CLP¹ (classification, étiquetage et emballage)).

Le service informatique et le secrétariat du Centre Antipoisons gèrent les déclarations des compositions transmises par l'industrie. La plupart des fabricants préfère effectuer leur déclaration par voie électronique. La qualité des données contenues dans la déclaration est contrôlée de manière aléatoire. Si des données manquent, des informations complémentaires seront demandées au responsable de la déclaration. Fin 2023, le Centre Antipoisons a reçu une forte augmentation des déclarations de mélanges dangereux pour la Belgique et le Luxembourg en raison de l'obligation de déposer tous les mélanges industriels à partir du 1er janvier 2024.

Lorsqu'un médecin ou un pharmacien ne trouve pas la composition d'un produit dans la base de données lors d'un appel, le Centre Antipoisons contactera le fabricant pour lui demander de fournir la composition du produit en question dans les plus brefs délais.

Le Centre Antipoisons dispose de la composition de tous les mélanges dangereux présents sur le marché belge, mais constate une tendance à acheter de plus en plus de produits (étrangers) en ligne. Le Centre Antipoisons ne connaît pas toujours la composition de ces produits, ce qui rend difficile la réponse aux appels. Il n'est souvent pas facile d'obtenir rapidement l'accès à la composition exacte de ces produits, car il faut contacter le fabricant.

Autres mélanges



La déclaration volontaire des produits, qui ne sont pas tenus d'être notifiés, est très utile pour le travail du Centre Antipoisons et de nombreuses entreprises le font donc sur une base volontaire.

Produits phyto-pharmaceutiques



Le SPF Santé Publique transmet régulièrement au Centre Antipoisons la composition des produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique. Les fabricants qui souhaitent commercialiser un produit phytopharmaceutique sur le marché belge doivent constituer un dossier destiné au Centre Antipoisons. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <https://fytoweb.be/fr/produits-phytopharmaceutiques/procedure-dautorisation>

Produits biocides



Les titulaires d'une autorisation de produits biocides sont tenus de communiquer la composition complète de leurs produits au Centre Antipoisons. Cela leur est rappelé lors de la réception de l'acte d'autorisation. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur <https://biocide.be/fr/reglementation-et-procedures>

1.3 Partenaire dans la recherche scientifique

1.3.1 Analyse des données des chiffres annuels

En répondant à près de **64.000 appels** en 2024 et à plus de 2 millions d'appels au fil des ans, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un ensemble de données unique sur les expositions et la toxicologie en Belgique.



Cet ensemble de données est utilisé pour augmenter les connaissances toxicologiques de la permanence, la recherche scientifique, la pharmacovigilance, la prévention, etc. Chaque appel au Centre Antipoisons est enregistré et stocké dans le système informatique interne. Les données stockées comprennent l'heure et la date de l'appel, l'appelant (la famille, la victime, un professionnel de la santé, etc.), l'âge et le sexe de la victime, l'agent, les symptômes, etc. Ces données sont traitées dans un programme statistique (SAS, Excel, SPSS, ...) pour permettre l'analyse et la création de rapports.

Le Centre Antipoisons a **plusieurs projets**⁹ en cours :

Intoxication au
monoxyde de
carbone

CO

Le monoxyde de carbone, gaz toxique, fait chaque année des victimes (mortelles). À l'automne 2024, le Centre Antipoisons et Sibelga ont organisé une campagne visant à sensibiliser la population aux risques liés au CO. La campagne comprenait des affiches, des dépliants, des annonces radio et des vidéos informatives. En collaboration avec Wonen en Flandre, le développement d'un formulaire d'enregistrement numérique a débuté. Une campagne de communication sur ce sujet sera mise en place au début de l'hiver 2025.

⁹ Les médicaments sous surveillance complémentaire sont signalés par un triangle noir (▼) dans les informations sur le produit afin d'informer les patients et les professionnels de santé que ces médicaments sont sous stricte surveillance des autorités réglementaires européennes (source : AFMPS). Les médicaments faisant l'objet d'une surveillance complémentaire sont disponibles sur le site de l'AFMPS ou de l'EMA (<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/post-authorisation/pharmacovigilance/medicines-under-additional-monitoring>)

Produits biocides



L'étude analyse chaque année le profil des appels au Centre Antipoisons pour des intoxications aiguës liées à l'utilisation de produits biocides pour la période de janvier 2020 à décembre 2024. Des suivis (des cas potentiellement graves) sont prévus pour le rapport en 2022, 2023 et 2024.

Pharmacovigilance (humain)



Depuis 2001, le Centre Antipoisons a conclu une convention avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la transmission de tous les effets indésirables des médicaments pour lesquels le Centre Antipoisons a été contacté. Toutes les données sont analysées et une sélection fait l'objet d'un suivi avant d'être transmise au responsable du service de pharmacovigilance de l'AFMPS.

Pharmacovigilance (animaux)



Depuis 2010, il y a eu un suivi des appels pour les médicaments vétérinaires. Les appels liés à une exposition symptomatique à un produit à usage vétérinaire chez l'homme ou l'animal, ainsi qu'à une exposition symptomatique à un médicament à usage humain chez l'animal, doivent être pris en compte. Les données sont transmises chaque mois à l'unité vétérinaire de l'AFMPS.

Toxicovigilance - mélanges dangereux



Le Centre Antipoisons analyse les appels des intoxications avec des mélanges dangereux, avec un accent particulier sur les produits corrosifs, les capsules de lessive, les liquides pour cigarettes électroniques, les huiles essentielles et les produits à base d'hypochlorite. La convention de ce rapport « mélanges dangereux » a été élaborée en concertation avec le Service Gestion des Risques du SPF Santé Publique.

Produits phyto-pharmaceutiques



L'étude sur les produits phytopharmaceutiques comprend, d'une part, une analyse biennale des intoxications aiguës aux produits phytopharmaceutiques en Belgique chez les utilisateurs non professionnels et des tiers pour la période 2023-2026 et, d'autre part, une analyse annuelle des intoxications aiguës aux produits phytopharmaceutiques chez les utilisateurs professionnels et les employés pour la période 2023-2026.

Ces données sont comparées aux études précédentes de 2009, 2011, 2014 et la période 2015-2017 et 2018-2022.

1.3.2 Études de suivi

Pour de nombreuses expositions, il n'existe pas de littérature toxicologique pertinente et, par conséquent, aucune information ne peut être trouvée dans les bases de données toxicologiques. Non seulement sur l'agent, mais aussi sur la situation, le mode d'exposition ou la victime, il n'existe souvent pas de littérature sur le sujet.

Afin de fournir un avis suffisamment fondé, le Centre Antipoisons dispose **d'un programme de suivi**. Ensuite, il demande quels symptômes sont apparus lors de l'exposition, comment ils ont été traités et comment ils ont évolué par la suite.



Ces informations sont recueillies par téléphone, lettre ou courriel et peuvent être demandées à la victime, au professionnel de la santé ou au propriétaire de l'animal. Les données envoyées sont traitées de manière anonyme.

Voici quelques exemples pour lesquels un suivi peut être demandé :

- une exposition à un nouveau médicament
- une suspicion d'un effet indésirable non connu d'un médicament
- une exposition à des médicaments vétérinaires
- un tableau inhabituel durant l'exposition
- un mode d'exposition anormal
- l'exposition à un agent inconnu ou peu connu tel que des animaux, des médicaments ou des produits intermédiaires industriels

Les informations ainsi obtenues constituent une source riche d'inspiration pour des congrès ou des présentations et conduisent parfois à la modification d'un produit ou au retrait d'un produit du marché.

1.4 Antidotes : Centre national d'expertise et stock d'urgence

Un **antidote** est un médicament qui raccourcit le temps de séjour d'un poison dans le corps, qui modifie l'effet d'un poison sur le corps ou les deux. Son administration doit presque toujours avoir un effet bénéfique sur la victime.

Les antidotes sont rarement nécessaires pour traiter un empoisonnement. Cependant, si des antidotes sont nécessaires, ils sont presque toujours vitaux. Garantir la disponibilité de ces antidotes est donc une mission essentielle du Centre Antipoisons, au même titre que de donner des conseils en cas d'empoisonnement.

En effet, tous les antidotes ne sont pas toujours disponibles à l'hôpital, et ce pour différentes raisons. Souvent, leur procédure de commande est complexe, leur disponibilité et leur durée de conservation sont limitées et leur prix d'achat est très élevé pour les hôpitaux. Afin de pouvoir aider rapidement une victime, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un stock d'urgence, d'un nombre strictement sélectionné d'antidotes disponible 24/7.

Les antidotes de ce stock d'urgence sont soumis à des exigences strictes. La sélection de ces antidotes est basée sur les critères suivants :

1. Seuls les antidotes dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée sont inclus dans le stock d'urgence.
2. Tous les antidotes doivent être conformes aux normes européennes les plus strictes en matière de qualité pharmaceutique et de législation, telles que les normes GMP et GDP et la « Directive sur les médicaments falsifiés ».
3. Un délai de deux heures doit être possible entre la livraison de l'antidote et le début du traitement. Par conséquent, les antidotes qui doivent être administrés immédiatement, tels que l'hydroxocobalamine, ne sont pas disponibles au Centre Antipoisons.
4. Leur disponibilité générale doit être faible. En effet, de nombreux antidotes, tels que le bleu de méthylène ou la N-acétylcystéine, sont facilement disponibles dans tous les hôpitaux.
5. Seuls les antidotes destinés à traiter les intoxications pouvant survenir accidentellement en Belgique sont inclus. Ceci garantit que le stock reste abordable et conforme aux normes.



Le stock est suffisamment important pour permettre de commencer le traitement de quelques victimes souffrant d'une intoxication aigüe jusqu'à ce que l'hôpital puisse s'approvisionner par les voies habituelles. Les hôpitaux peuvent également déclarer spontanément leurs stocks d'antidotes. Si, pour une raison quelconque, l'approvisionnement en antidote nécessaire auprès du Centre Antipoisons n'est pas rentable pour un hôpital, le Centre Antipoisons peut ainsi fournir des informations sur la disponibilité des antidotes dans d'autres hôpitaux. De cette manière, l'hôpital peut faire appel à un autre hôpital et ainsi les ruptures de stock peuvent être absorbées. Les antidotes disponibles dans le stock d'urgence du Centre Antipoisons sont indiqués dans le Tableau 1.

Tableau 1: Antidotes disponibles via le stock d'urgence du Centre Antipoisons

Intoxication	DCI antidote	Nom commercial antidote
Cardioglycosides	Anticorps spécifiques de la digitaline	Digifab® 1 x 40 mg/ampoule
Antipsychotiques	Bipéridène	Akineton® 5 x 5 mg/ampoule
Alcools toxiques	4-Méthylpyrazole	Fomépipzole Serb® 5 x 100 mg/ampoule
Organophosphorés	Obidoxime	Toxogonin® 5 x 250 mg/ampoule
Anticholinergiques	Physostigmine	Anticholium® 5 x 2 mg/ampoule
Morsures de vipères	Anticorps spécifiques du venin de vipère	ViperaTab® 2 ampoules
Champignons avec amatoxines	Silibinine	Legalon Sil® 4 x 350 mg/ampoule
Métaux lourds	Dimercaprol	BAL® 12 x 200 mg/ampoule
	Succimer	Succicaptal® 15 x 200 mg/gélule
	DMPS	Dimaval® 5 x 250 mg/ampoule + 20 x 100mg/gélule
	Pénicillamine (D-)	Metalcaptase® 50 x 150 mg/comprimé
	Calcium disodium éthylènediamine tétraacétate	Édétate sodique de calcium® 10 x 500 mg/amp
	Bleu de Prusse	Radiogardase® 36 x 500mg/gélule
Botulisme	Antitoxine botulique	HBAT
Diphthérie	Antitoxine diphtérique	CES 10 000 UI/ampoule
Anthracyclines	Dexrazoxane	Savène® 10 x 500mg/ampoule

En conservant et en évaluant en permanence ce stock d'urgence, le Centre Antipoisons acquiert des connaissances et une expertise. Non seulement sur les antidotes contenus dans les stocks d'urgence, mais aussi sur les antidotes rarement utilisés ou les antidotes pour des intoxications plus exotiques ou rares. Il met donc ces connaissances à la disposition du public, des professionnels de la santé et de divers organismes tels que le Conseil Supérieur de la Santé, le SPF Santé Publique, ou les associations qui sont confrontées d'une manière ou d'une autre à des intoxications.

1.5 Toxicovigilance : fonction de surveillance et d’alerte

Le Centre Antipoisons joue un rôle important dans le cadre de la toxicovigilance. Grâce au grand nombre d'appels reçus chaque année, tant du public que des professionnels, le Centre Antipoisons est en mesure de signaler les tendances en matière de nature et de fréquence de certaines intoxications (aiguës).



Grâce à cette mission, le Centre Antipoisons détecte les **situations présentant un risque nouveau ou inacceptable pour la santé**. Sur cette base, **des mesures** sont proposées aux pouvoirs publics afin de maîtriser le risque. Outre cette mission générale, les autorités publiques peuvent poser des questions spécifiques afin d’obtenir des informations supplémentaires ou de suivre certains produits ou catégories de produits.

Tendances nouvelles et durables en 2024 :

- Protoxyde d'azote : populaire chez les jeunes, il peut provoquer des problèmes graves (parfois mortels) au moment de la consommation, et principalement des problèmes neurologiques en cas d'usage chronique.
- Snus : l'utilisation de sachets ou de pochettes contenant de la nicotine dans la bouche comme substitut au tabac ou alternative au vapotage.
- Produits pour piscines : les produits chimiques pour piscines, tels que le chlore et les régulateurs de pH, peuvent être dangereux s'ils ne sont pas utilisés correctement. Le chlore peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des yeux lorsqu'il est inhalé. Le mélange de différents produits pour piscine, tels que le chlore et les acides, peut provoquer des réactions chimiques dangereuses qui libèrent des fumées toxiques.

Certaines de ces tendances sont expliquées plus en détail au point 2.5.

Cette fonction de signalisation vise logiquement à communiquer à la population les risques sanitaires liés à certaines tendances. Les actualités diffusées sur les réseaux sociaux et dans les articles de presse constituent un moyen précieux à cette fin, en 2024. Ce point est expliqué plus en détail au point 2.7.

1.6 CAP Académie

1.6.1 Congrès, symposiums et journées d'étude



Le Centre Antipoisons se tient informé des **dernières évolutions scientifiques** dans le domaine de la santé, de la qualité et de la toxicologie en participant à des congrès, des symposiums et des journées d'étude.

Les réunions de travail et le suivi des cas permettent également des moments de discussion et d'étude. La littérature scientifique disponible, complétée par des recherches personnelles, ainsi que le temps d'étude et les heures de formation hebdomadaires alloués, encouragent nos experts à approfondir et à perfectionner leurs connaissances dans le vaste domaine de la toxicologie et/ou à se spécialiser dans un domaine particulier.

1.6.2 Newsletter AGCAP

Chaque mois, tous les employés reçoivent une newsletter interne. Cette newsletter présente un aperçu des développements scientifiques survenus au sein du Centre Antipoisons au cours du mois précédent. Elle comprend un résumé des rapports finalisés, des nouvelles éditions de revues scientifiques, des articles soumis par les experts du Centre Antipoisons, des nouvelles publications dans la bibliothèque interne, des résultats de recherches bibliographiques, etc.

1.6.3 Activités scientifiques

Par le biais de résumés, d'articles et de contributions à des livres/revues, le Centre Antipoisons favorise la diffusion des connaissances scientifiques. Des conférences et des formations destinées à des tiers (universités, prestataires de soins de santé, industrie, organisations, associations, etc.) y contribuent également. En supervisant des mémoires de master dans différentes universités, le Centre Antipoisons souhaite contribuer à la formation des générations futures.

1.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention

La politique de communication du Centre Antipoisons est un outil indispensable pour faire connaître son existence, son fonctionnement et sa mission au grand public et aux professionnels de la santé.

1.7.1 Site internet

Le site web www.centreantipoisons.be est la carte de visite numérique du Centre Antipoisons et reçoit plus d'un million de visiteurs individuels par an. En tant que réseau en ligne pour le partage d'expertise, le site offre au grand public et aux professionnels de la santé **des informations fiables et accessibles** sur les intoxications aiguës. Bien que le nombre de visites ait légèrement diminué récemment, le site web reste un pilier important de notre partage de connaissances. Un **site web remanié**, prévu pour l'automne 2025, améliorera encore l'expérience utilisateur et l'accessibilité.



Le site web est une source d'informations dynamique, régulièrement mis à jour avec de nouveaux articles sur les intoxications. Il réagit également rapidement à l'actualité grâce à une rubrique spécifique.

Tout cela fait du site web une source d'informations de premier plan, mais il ne remplace en aucun cas le numéro d'urgence médicale. L'analyse du trafic sur le site confirme cette affirmation : les pages les plus consultées ne sont pas toujours celles qui traitent des thèmes pour lesquels les experts sont le plus souvent sollicités. Le message reste le même : en cas d'intoxication aiguë, il faut d'abord appeler le numéro d'urgence. Vous pouvez ensuite consulter le site web pour obtenir des informations complémentaires.

1.7.2 Newsletter

La première newsletter du Centre Antipoisons a été publiée en mars 2014. Le Centre Antipoisons publie 2 newsletters par an. En plus des thèmes saisonniers, la newsletter aborde également des thèmes d'actualité. Cela rend la newsletter actuelle, contemporaine et intéressante.

1.7.3 Presse

Le Centre Antipoisons estime qu'il est important de diffuser le plus largement possible dans la presse l'expertise et les informations dont il dispose, non seulement en répondant aux questions, mais aussi en publiant des communiqués de presse de sa propre initiative.

1.7.4 Médias sociaux

Depuis 2015, le Centre Antipoisons est actif sur **LinkedIn**, **Twitter** et **Facebook** et depuis 2020 sur **Instagram**. Outre les conseils préventifs, des efforts sont faits pour impliquer d'autres organisations issues du vaste domaine des soins de santé.



1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale

1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg

Le Centre Antipoisons belge est principalement lié au Grand-Duché de Luxembourg. Il traite les appels téléphoniques en cas de problèmes toxicologiques, tant du public que des professionnels du Grand-Duché de Luxembourg.

En outre, le Centre Antipoisons belge a été désigné comme organisme chargé de recevoir la composition des mélanges dangereux commercialisés au Grand-Duché de Luxembourg. Le Centre Antipoisons reçoit également la composition d'autres produits mis sur le marché au Grand-Duché de Luxembourg. Toutes ces données sont conservées dans une base de données interne au Centre Antipoisons.

Un rapport d'activité est rédigé chaque année pour les appels du Grand-Duché de Luxembourg¹⁰. De plus, des rapports de vigilance sont fournis à différents services.

1.8.2 EAPCCT

L'EAPCCT (European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists) est l'Association Européenne des Centres Antipoisons et des Toxicologues Cliniciens. Le but de l'association est de promouvoir la connaissance et la compréhension du diagnostic et du traitement de toutes les formes d'intoxication.



Le Dr Monique Govaerts, membre fondatrice du Centre Antipoisons, a fondé l'EAPCCT en 1964 avec le Dr Louis Roche et le Dr Roy Goulding. En tant que membre fondateur de l'organisation, l'adresse officielle de l'organisation est la même que celle du Centre Antipoisons : Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles.

L'EAPCCT compte 251 membres de 51 pays sur tous les continents.

L'association a pour but de :

- Promouvoir une meilleure compréhension des principes et de la pratique de la toxicologie clinique afin d'éviter les intoxications et promouvoir une meilleure prise en charge du patient intoxiqué, notamment par le biais de centres d'information sur l'intoxication et de centres de traitement des intoxications.

¹⁰ Ref : Camille Sterkcx, Jonas Van Baelen, Ann Van den Broeck. Rapport annuel Grand-Duché de Luxembourg 2024 . Antigifcentrum 2024/GDL/001

- Réunir en un seul groupe des personnes dont les activités professionnelles sont liées à la toxicologie clinique, que ce soit dans un Centre Antipoisons, une université, un hôpital, au gouvernement ou dans l'industrie.
- Encourager la recherche sur tous les aspects de l'intoxication.
- Faciliter la collecte, l'échange et la diffusion d'informations pertinentes auprès des membres individuels, des Centres Antipoisons et des organisations intéressées par la toxicologie clinique.
- Promouvoir la formation et l'établissement de normes pour l'exercice de la toxicologie clinique et encourager des normes professionnelles élevées dans les Centres Antipoisons et dans le traitement des patients intoxiqués en général.
- Collaborer avec des organisations internationales, dont l'OMS et les Communautés Européennes.
- Établir et maintenir une collaboration efficace avec les gouvernements, les organisations gouvernementales, les organismes professionnels et d'autres groupes ou individus impliqués dans la toxicologie clinique.

Chaque année, l'EAPCCT organise le congrès le plus important d'Europe dans le domaine de la toxicologie. Le congrès international s'est tenu du 28 au 31 mai 2024 à Munich.



La revue officielle de l'EAPCCT est « Clinical Toxicology », publiée par Taylor & Francis dix fois par an. Le Centre Antipoisons y est bien sûr abonné et a des publications à son actif.

2 Réalisations 2024

Aperçu de l'information fournie



Nombre d'appels

En 2024, le Centre Antipoisons Belge a été **contacté 63.925 fois** pour obtenir des conseils sur les intoxications chez l'homme et l'animal, tant à titre préventif qu'après exposition.

Ce nombre a diminué par rapport à l'année record de 2020. À cette époque, le Centre Antipoisons avait été sollicité 65.308 fois.



Victimes

En 2024, le Centre Antipoisons a été **consulté 51.020 fois** pour des **expositions humaines** (86,7%) et **7.836 fois** pour des expositions animales (13,3%).



Humains

En ce qui concerne les expositions humaines, le Centre Antipoisons a été contacté le plus souvent pour des expositions à des **médicaments** (49,7%), suivi par des **produits chimiques** (23,3%), des **aliments** (8,0%), des **cosmétiques** (5,4%) et des **biocides** (5,8%).



Animaux

En cas d'exposition chez des animaux, le Centre Antipoisons a été contacté dans **97,3%** des cas pour des **chats et des chiens**.



Site web

Le site <https://www.centreantipoisons.be/> a été consulté **1.387.568 fois** en 2024. Il s'agit d'une baisse de 22,0% par rapport à 2023. Un nouveau site web sera lancé à l'automne 2025.



Qui appelle ?

Le Centre Antipoisons a été le plus souvent consulté par le **public** (victime elle-même ou membre de sa famille) (**72,4%**), suivi par des personnes exerçant une **profession de la santé** (**20,6%**). Les autres appels (**7,0%**) provenaient « d'autres professions », tels que les enseignants, les pompiers ou la police.



Courriel

400 demandes d'informations non urgentes ont été traitées via l'adresse électronique medical.team@poisoncentre.be. Il est demandé de ne pas envoyer de questions urgentes concernant des expositions par e-mail, mais de nous appeler au 070/245.245.

2.1 Information, avis et triage du public et des professionnels

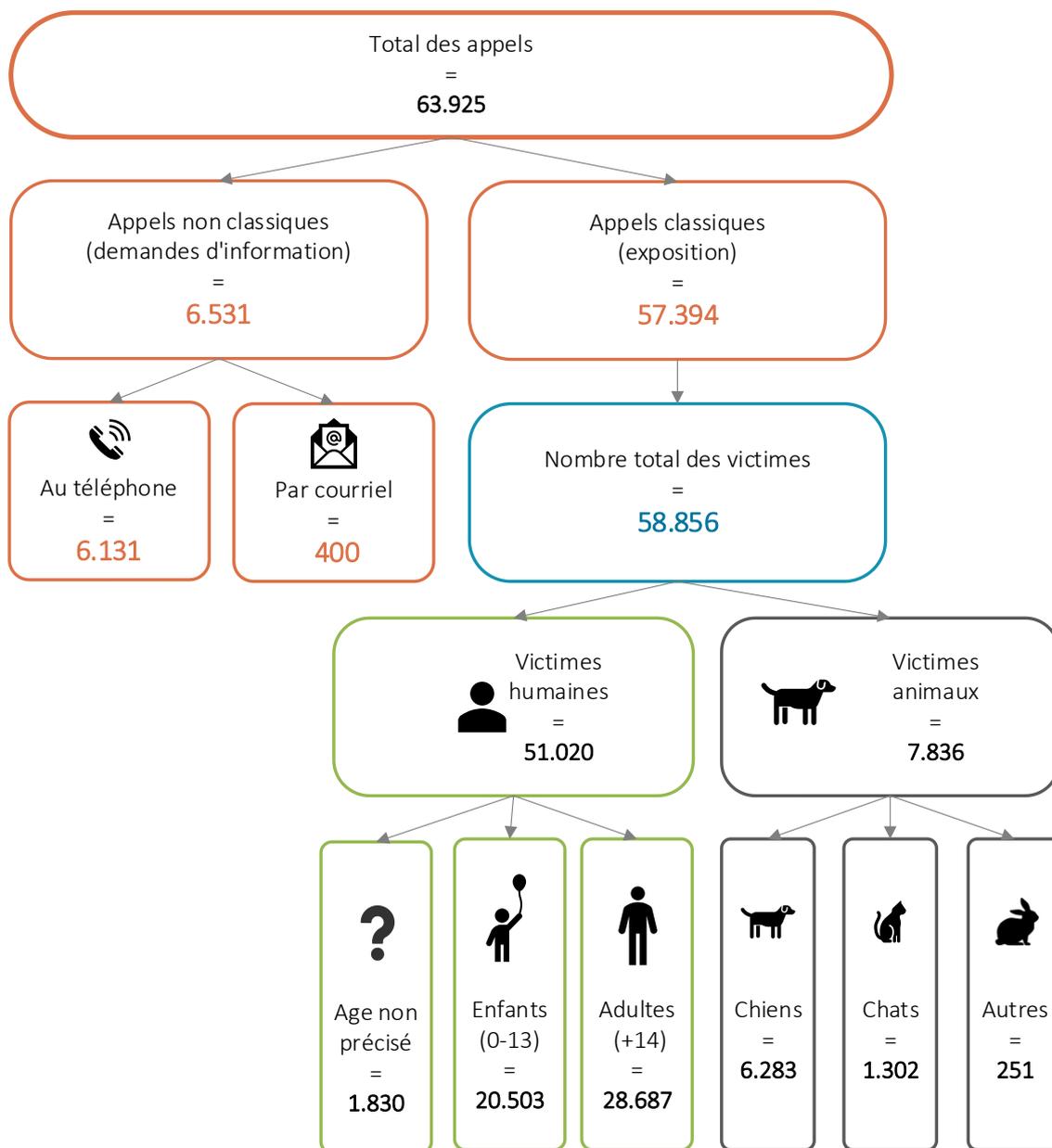


Figure 1: Figure générale 2024

2.1.1 Informations données lors et concernant une exposition

Origine des appels

Le Centre Antipoisons répond aux appels provenant de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg (notamment 11.763.650 et 672.050 habitants au 01/01/2024).^{11 12} La plupart des appels proviennent de la Belgique (n=62.353) et du Grand-Duché de Luxembourg (n=970).

Aux Pays-Bas, le Centre Antipoisons n'est pas accessible au grand public. Chaque année, le Centre Antipoisons belge reçoit des appels de personnes qui ont trouvé le numéro sur internet, mais ce nombre reste plutôt limité (328 appels en 2024) (Tableau 2).

Tableau 2: Origine des appels en 2024

Pays	N
Belgique	62.353
Grand-Duché de Luxembourg	970
Pays-Bas	328
France	239
Allemagne	24
Italie	2
Espagne	2
Autriche	1
Congo	1
Grèce	1
Guadeloupe	1
Pologne	1
Suisse	1
Total	63.925

L'appel est dans 55,1% des cas en français et dans 44,4 % des cas en néerlandais. Les autres langues sont principalement l'anglais (300 appels) et l'allemand (10 appels).

Nombre total d'appels : 63.925

¹¹ Statbel. <https://statbel.fgov.be/nl>

¹² Lustat. <https://www.lustat.ch/>

Entre 2000 et 2009, le nombre d'appels a fluctué à peu près au même niveau. Après un creux en 2010, une tendance à la hausse peut être observée. Le nombre d'appels est supérieur de 17,9 % en 2024 par rapport à il y a dix ans (2014).

Le Centre Antipoisons avait reçu un nombre record d'appels en 2020 (Figure 2). La crise du COVID-19 et les mesures supplémentaires y ont contribué, entre autres. Les gens restaient plus souvent à la maison et utilisaient plus d'eau de javel, de gels pour les mains et d'autres désinfectants. En conséquence, le nombre d'accidents impliquant ces produits, entre autres, avait atteint des sommets. En 2021, le nombre d'appels avait diminué, mais en 2023 et 2024, il a de nouveau augmenté respectivement de 3,3 % et 0,3%.

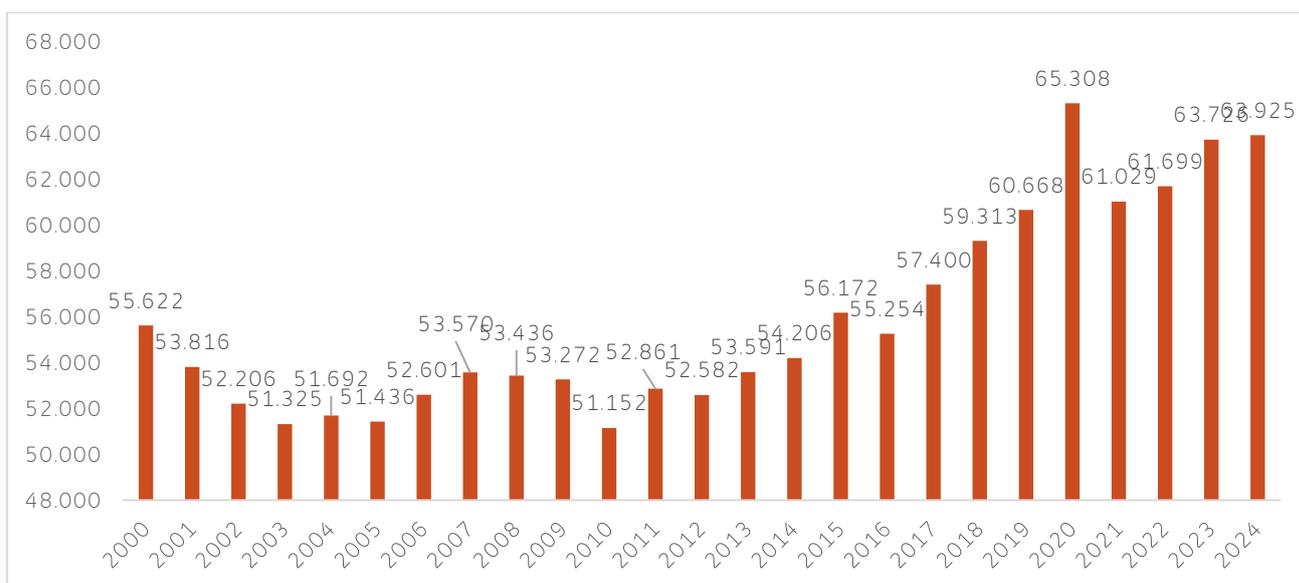


Figure 2: Nombre total d'appels au cours des 24 dernières années.

Nombre d'appels par mois

En 2023, c'est au mois d'août que nous avons reçu le plus grand nombre d'appels. En 2024, c'est au mois de mai que nous avons reçu le plus grand nombre d'appels (Figure 3).

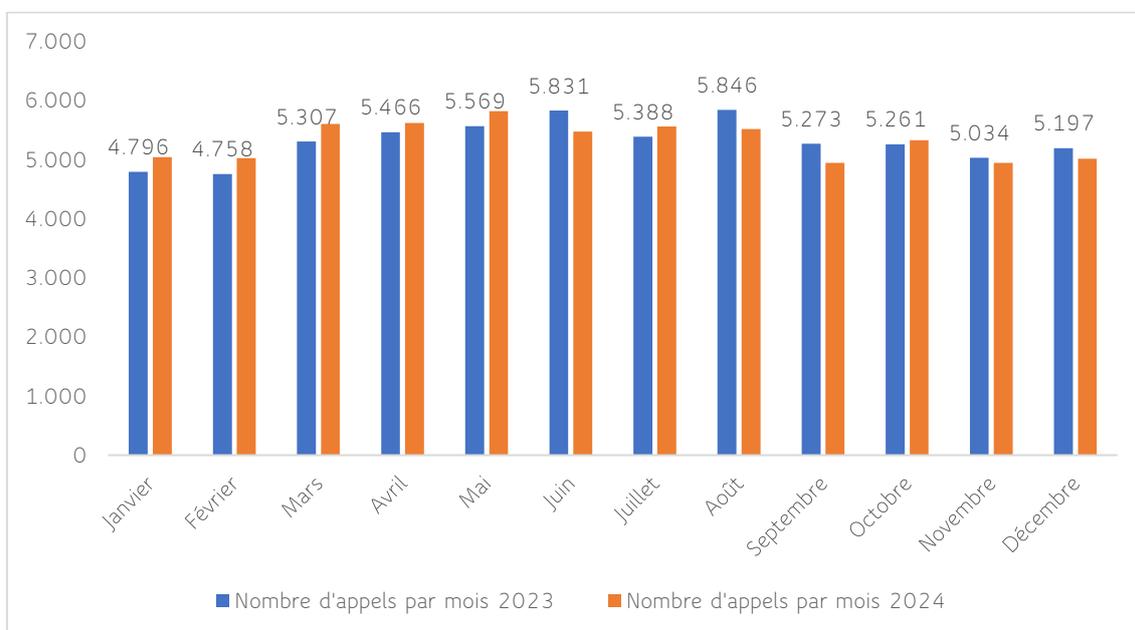


Figure 3: Nombre total d'appels par mois en 2024 par rapport à 2023

Nombre d'appels par jour

Le Centre Antipoisons a reçu en moyenne 175 appels par jour. Le nombre minimum d'appels traités par jour en 2024 était de 127 et le maximum de 221 (Figure 4).

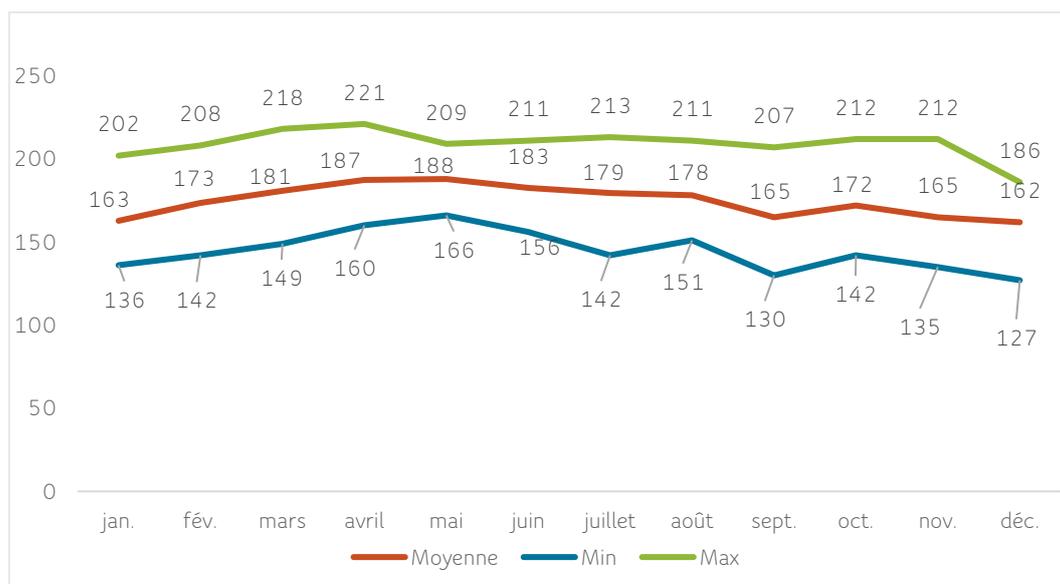


Figure 4: Nombre d'appels par jour (2024)

Nombre moyen d'appels par heure

Nous constatons une augmentation du nombre moyen d'appels traités en fin de matinée, vers 9h et un pic plus important en début de soirée, de 17h à 21h (Figure 5). Ce graphique ne prend pas en compte les faux appels (ex : blagues, mauvais numéro composé,...).

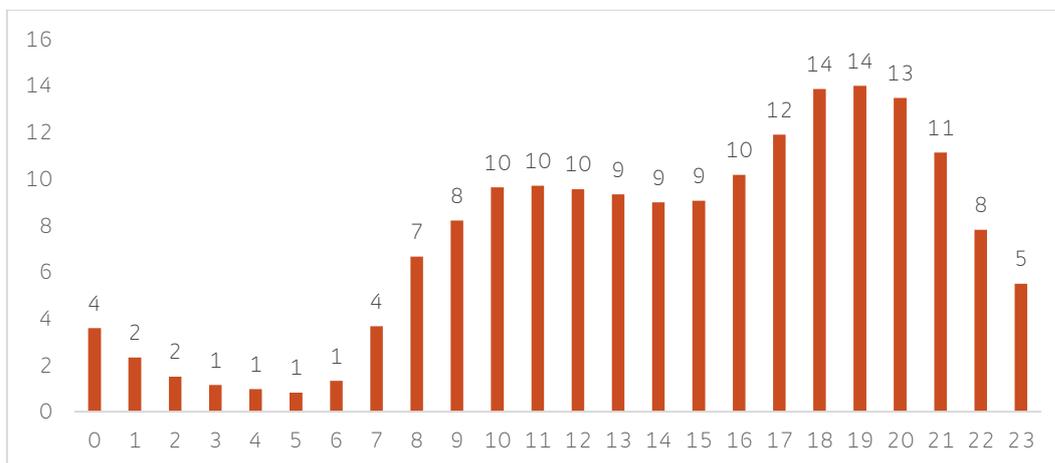


Figure 5: Nombre moyen d'appels par heure (2024)

Type de demande

Sur les 63.925 appels en 2024, **57.394** (89,8%) étaient des «appels classiques». Par «appels classiques», nous entendons «expositions réelles à un produit». Nous ne parlons pas d'une intoxication car les chiffres ne reflètent que le nombre de contacts avec les produits, quelle que soit la gravité de l'exposition. Les **6.531** appels restants (10,2%) concernent des demandes de renseignements (Figure 6).

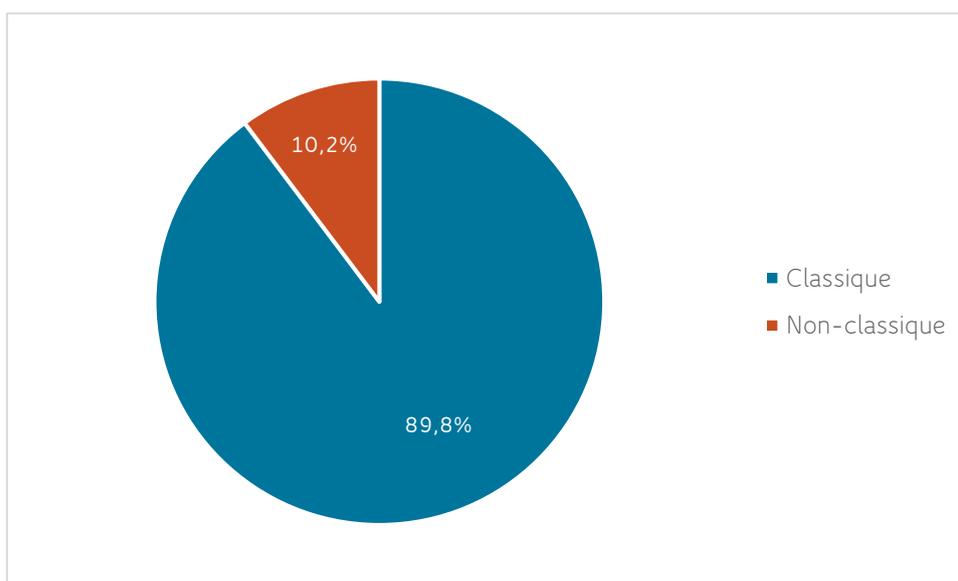


Figure 6: Type de demande (2024)

Qui appelle ?

Sur les 57.394 appels classiques, 72,4% (n=41.542) provenaient du public (famille de la victime et la victime elle-même) et 20,6% (n=11.844) des personnes exerçant une profession de la santé. Parmi les appels classiques, 7,0% relevaient des « autres professions » (par exemple: enseignant, pompiers, police,...). Pour les 0,2% d'appels restants, on ne sait pas quelle était la relation avec la victime (Figure 7).

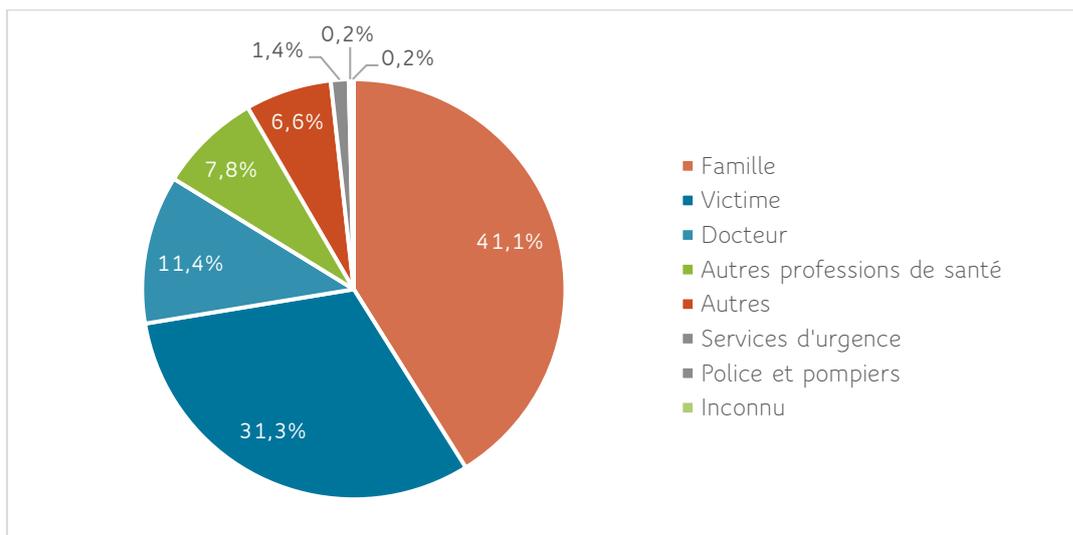


Figure 7: Qui appelle ? (2024)

Type de victimes

Les 57.394 appels classiques ont concerné un total de 58.856 victimes : 51.020 victimes humaines (28.687 adultes et 20.503 enfants (0-13 ans)) et 7.836 animaux. Les adultes (+14 ans) étaient donc plus souvent concernés (48,7%). Les enfants ont été la victime dans 34,8% des appels (Figure 8). Il est également frappant de constater que dans 13,3% des appels, le Centre Antipoisons a été contacté pour des animaux.

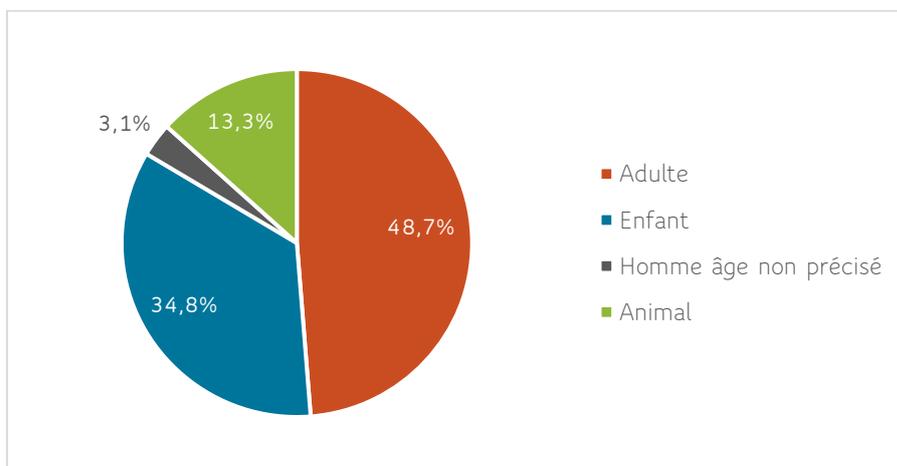


Figure 8: Type de victimes (2024)

2.1.2 Fourniture d'informations pour la prévention des intoxications

La prévention est une mission importante du Centre Antipoisons, comme en témoigne également la vision générale du Centre Antipoisons « Pas de décès (évitable) ou de dommage (irréversible) lié à des intoxications (aiguës) ». Cela signifie que le Centre Antipoisons sera également contacté pour toute question d'informations par e-mail et/ou par téléphone.



Dans ce paragraphe, les demandes d'informations pour lesquelles le Centre Antipoisons a été contacté par téléphone sont traitées. Les demandes d'informations pour lesquelles le Centre Antipoisons a été contacté par courrier électronique sont abordées au paragraphe 2.1.3. Seules les questions non urgentes seront acceptées par e-mail.

Des 63.925 appels, 6.131 étaient des appels téléphoniques sans lien avec une exposition (Tableau 3).

Tableau 3: Type de demande de renseignements (2024)

Demandes	N	%
Type de demande non spécifié	1.706	27,8
Médicaments (autres)	1.320	21,5
Éducation à la santé	1003	16,4
Information non liée au Centre Antipoisons	584	9,5
Prévention (pas de médicaments)	568	9,3
Interaction médicamenteuse	479	7,8
Information sur un antidote	112	1,8
Appel pour le NVIC ¹	73	1,2
Commande d'antidotes	57	0,9
Médicaments et allaitement	52	0,8
Médicaments et grossesse	47	0,8
Identification (plante, médicament, champignon...)	41	0,7
Composition ou analyse du produit	40	0,7
Allaitement maternel (autre)	40	0,7
Renseignements (journaliste)	6	0,1
Vaccination contre le Covid-19	3	0,0
Total	6.131	100,0

¹ NVIC : Nederlands Vergiftiging Informatie Centrum (Centre Antipoisons des Pays-Bas)

Les questions étaient très variées : questions sur l'utilisation correcte d'un médicament, le risque d'interactions avec d'autres médicaments, les précautions à prendre lors de la manipulation d'un pesticide ou d'un produit dangereux, la toxicité de certaines plantes, etc. L'objectif est d'orienter au mieux les personnes qui ont des questions qui ne sont pas destinées au Centre Antipoisons vers les autorités compétentes.

Le Centre a également reçu des demandes de renseignements de la part de Centres Antipoisons étrangers qui ont été confrontés à un produit belge.

2.1.3 Informations données par e-mail

Seules les questions non urgentes sont acceptées par courriel (Tableau 4).

Quand quelqu'un envoie un e-mail, cette personne reçoit une réponse automatique. Celle-ci stipule que la réponse à la question sera donnée dans les plus brefs délais, mais que l'adresse e-mail n'est pas destinée aux questions urgentes. En cas d'intoxication, le Centre Antipoisons doit être contacté

immédiatement par téléphone. Les numéros d'urgence de la Belgique (070/245.245) et du Grand-Duché de Luxembourg (8002 5500) sont également indiqués.



Tableau 4: Objet des courriels reçus (2024)

Objet e-mail	N	%
Type de question non précisé	178	44,5
Prévention (pas de médicaments)	77	19,3
Information sur l'antidote	66	16,5
Éducation, éducation à la santé	31	7,8
Médicaments (autres)	24	6,0
Composition ou analyse du produit	5	1,3
Identification (plante, médicament, champignon...)	5	1,3
Commande d'antidotes	4	1,0
Informations non liée au Centre Antipoisons	3	0,8
Interactions médicamenteuses	2	0,5
Vaccination contre le Covid-19	1	0,3
Allaitement maternel (autre)	1	0,3
Médicaments et grossesse	1	0,3
E-mail destiné au NVIC ¹	1	0,3
Total	400	100

¹ NVIC : Nederlands Vergiftiging Informatie Centrum (Centre Antipoisons des Pays-Bas)

2.2 Centre de données pour les compositions de produits

2.2.1 Évolution actuelle de l'Europe

Depuis le 1er janvier 2021, l'industrie chimique est tenue de soumettre les mélanges dangereux destinés à l'usage des consommateurs ou des professionnels conformément à la nouvelle législation européenne CLP¹³ (Article 45 Annexe VIII). La grande différence avec le passé, c'est que les gens ne déposent plus un produit commercial, mais un mélange chimique. Les données fournies pour un mélange dangereux sont beaucoup plus structurées et détaillées qu'auparavant. La composition fournie doit également répondre à des exigences très spécifiques.

L'industrie chimique doit désormais fournir des dépôts en format IUCLID par l'intermédiaire de l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA), dont le siège est à Helsinki (Finlande). Les organismes désignés des États membres peuvent consulter ces données via le portail de recherche de l'ECHA ou obtenir les fichiers IUCLID via la technologie push. La technologie push utilise eDelivery. eDelivery est une application de la Commission Européenne qui permet d'envoyer des données cryptées d'un point A à un point B via l'internet. La Belgique n'utilise pas le portail de recherche, mais reçoit tous les dépôts via eDelivery.

L'industrie fournit en grande partie les données destinées au marché Belge et Luxembourgeois par cette nouvelle voie. Seulement pour les produits non dangereux, l'ancienne méthode est encore utilisée.

À partir du 1er janvier 2024, l'industrie est obligée d'enregistrer tous les mélanges industriels dangereux.

¹³ <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

2.3 Partenaire dans la recherche scientifique

2.3.1 Analyse des données / chiffres annuels

2.3.1.1 Expositions humaines

a. Les victimes

Lors d'un appel, il peut y avoir plusieurs victimes. Le nombre de victimes était donc supérieur au nombre d'appels. Le Centre Antipoisons a été contacté le plus souvent pour des adultes (+14 ans), suivi par les appels concernant les enfants âgés de 1 à 4 ans. Par ailleurs, des enfants de moins d'1 an, des enfants entre 5 et 9 ans et des enfants de 10 jusqu'à 13 ans ont aussi été régulièrement la victime d'une exposition. L'âge était inconnu de 1.830 victimes (Figure 9, Tableau 5).

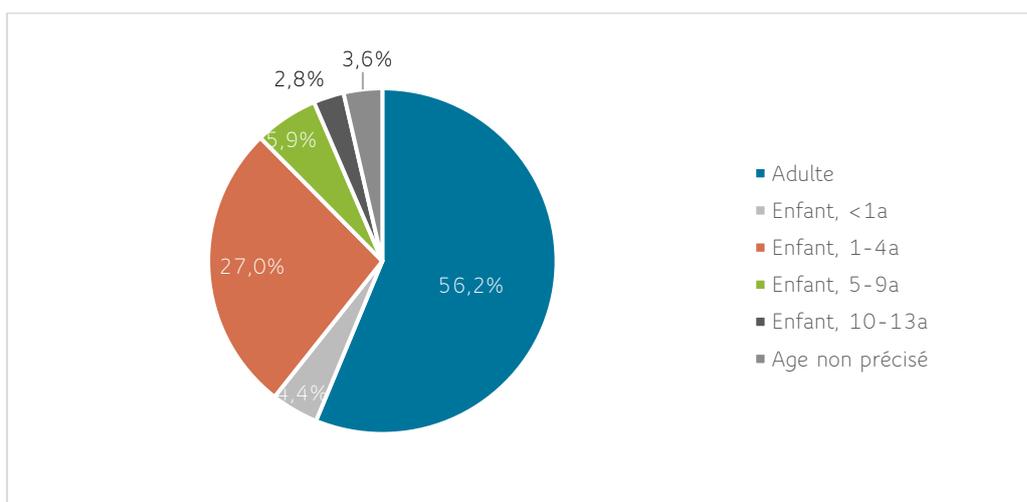


Figure 9: Victimes humaines par groupe d'âge (2024)

Le Tableau 5 donne un aperçu du nombre de victimes humaines par catégorie d'âge.

Tableau 5: Victimes humaines par groupe d'âge

Tranche d'âge	N	%
Adulte	28.687	56,2
Enfant <1 an	2.246	4,4
Enfant 1 - 4 ans	13.784	27,0
Enfant 5 - 9 ans	3.028	5,9
Enfant 10 - 13 ans	1.445	2,8
Âge non précisé	1.830	3,6
Total	51.020	100,0

Le nombre de victimes masculines (43,8 %; 22.331) était inférieur au nombre de victimes féminines (52,0 %; 26.529).

Dans 4,2 % des victimes (2.160), le sexe de la victime n'a pas été communiqué au moment de l'appel (Figure 10).

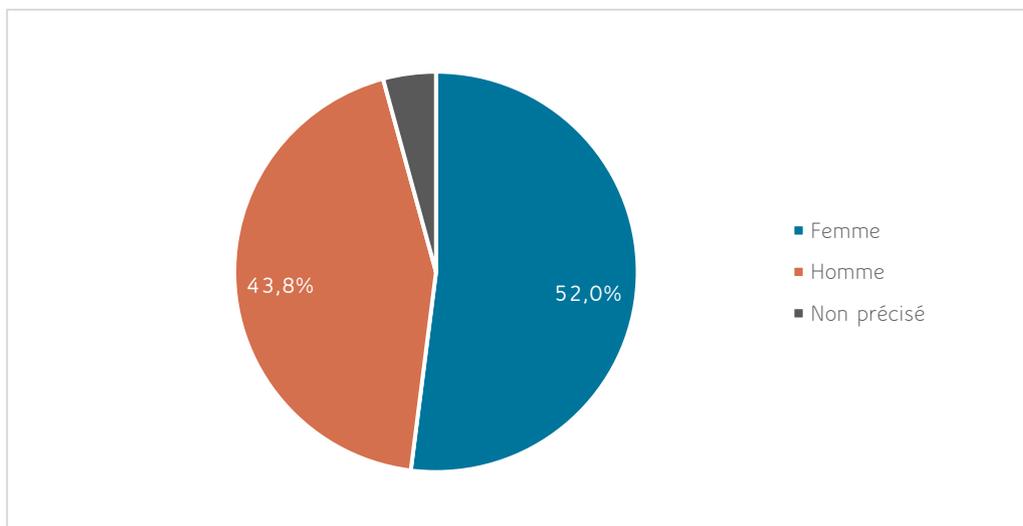


Figure 10: Victimes humaines par sexe (2024)

Dans 184 cas, il y a eu une exposition pendant la grossesse et dans 43 cas, il y a eu une exposition pendant l'allaitement.

b. Voies d'exposition

Voies d'exposition pour les médicaments humains ('Human medicines')

Si des médicaments étaient en cause dans l'exposition, l'ingestion orale était la principale voie d'exposition pour les enfants et les adultes (Tableau 6).

Table 6: Voies d'exposition dans les médicaments à usage humain

Voies d'exposition aux médicaments	Total	
Voie d'exposition ¹	N	%
Orale	20.375	91,3
Autre	807	3,6
Nasale	392	1,8
Rectale	147	0,7
Intramusculaire	114	0,5
Intraveineuse	61	0,3
Voie auriculaire ²	50	0,2
Vaginale	17	0,1
Morsure, piquûre, griffure	14	0,1
Autre	5	0,0
Intra-articulaire	3	0,0
Transplacentaire	3	0,0
Épidurale	1	0,0
Extravasation	1	0,0
Cutanée	419	1,9
Cutanée	271	1,2
Sous-cutanée	148	0,7
Inhalation	286	1,3
Inhalation	285	1,3
Aspiration	1	0,0
Oculaire	263	1,2
>1 voie d'exposition	153	0,7
Inconnu	24	0,1
Nombre total de victimes	22.282	
Nombre total de voies d'exposition¹	22.327	100,0

¹ Etant donné que plusieurs produits peuvent être impliqués dans une exposition, le nombre total d'expositions est supérieur au nombre de victimes (2024).

² Exposition par l'oreille.

Les adultes ont été principalement exposés aux produits pharmaceutiques par voie orale (93,1 %). Viennent ensuite les voies cutanée (2,2 %), oculaire (1,3 %) ou inhalation (1,0 %). Le groupe « autres » (1,9 %) comprend, par exemple, les voies nasale, rectale, intramusculaire, vaginale, etc. (Figure 11).

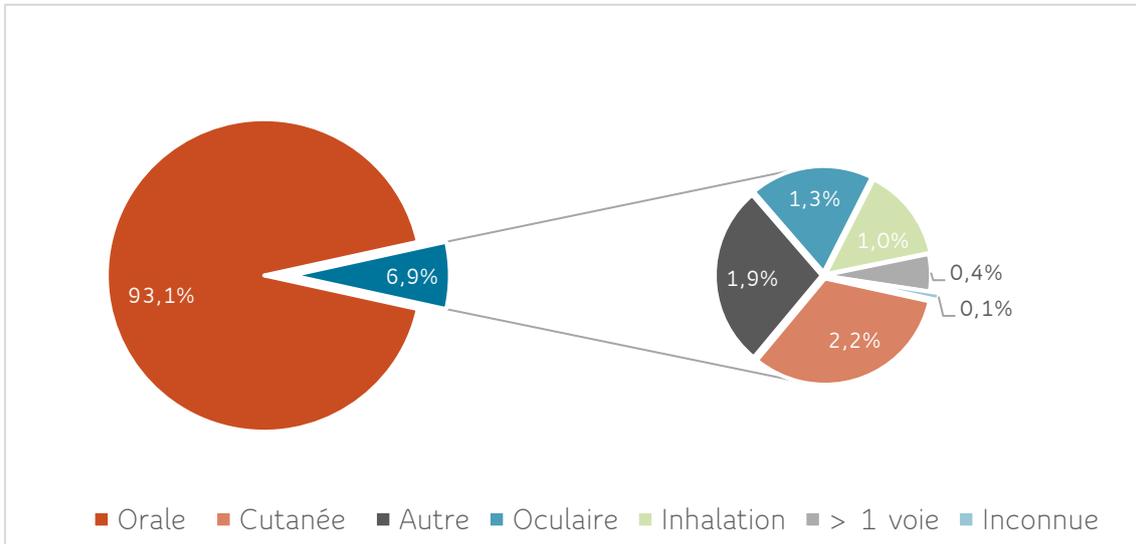


Figure 11: Voies d'exposition aux médicaments chez les adultes (2024)

Dans le cas des médicaments, les enfants ont été principalement exposés par voie orale (88,3%). Venaient ensuite la voie nasale (3,5%), inhalation (1,8%), rectale (1,6%), cutanée (1,3%) ou oculaire (1,0%). Sous le groupe des autres (0,8%) comprend, par exemple, les plaies par voie intraveineuse, morsure, piqûre et griffure, vaginales etc. (Figure 12).

Chez les enfants, l'administration d'un médicament par voie rectale ou nasale est plus fréquente parce que les pédiatres utilisent plus souvent des suppositoires et des gouttes/sprays nasaux.

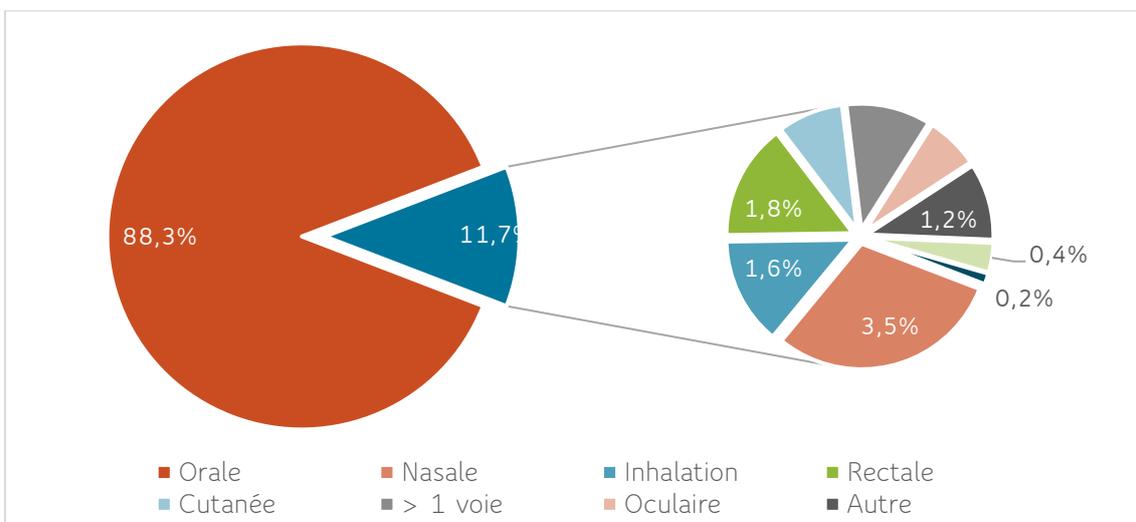


Figure 12: Voies d'exposition aux médicaments chez les enfants (2024)

Voies d'exposition dans les produits non pharmaceutiques

Pour les produits qui n'appartiennent pas aux médicaments, les expositions orales étaient les plus fréquentes (67,3%), suivies de l'inhalation (11,9%), de l'exposition cutanée (7,3%) et de l'exposition oculaire (6,6%). Dans 4,6% des cas, les victimes ont été exposées par plus d'une voie (Tableau 7).

Tableau 7: Voies d'exposition dans les produits non pharmaceutiques

Voies d'exposition dans les produits non pharmaceutiques	Total	
	N	%
Voie d'exposition		
Orale	19.805	67,3
Inhalation	3.494	11,9
Inhalation	3.483	11,8
Aspiration	11	0,0
Cutanée	2.163	7,3
Cutanée	2.122	7,2
Sous-cutanée	41	0,1
Oculaire	1.944	6,6
>1 voie d'exposition	1.360	4,6
Autre	524	1,8
Morsure, piquûre, griffure	295	1,0
Nasale	159	0,5
Autre	31	0,1
Voie auriculaire ²	12	0,0
Intraveineuse	10	0,0
Intramusculaire	8	0,0
Rectale	4	0,0
Vaginale	4	0,0
Intra-articulaire	1	0,0
Transplacentaire	1	0,0
Inconnu	153	0,5
Nombre total de victimes	29.405	
Nombre total de voies d'exposition¹	29.443	100

¹ Puisqu'un même produit peut avoir plusieurs voies d'exposition, le nombre total des voies d'expositions est supérieur au nombre total de victimes (2024).

² Exposition par l'oreille.

Pour les produits qui n'appartiennent pas aux médicaments, les différences entre des adultes et des enfants sont plus importantes.

Chez les adultes, les erreurs d'utilisation sont souvent à l'origine d'accidents: l'inhalation, les éclaboussures dans les yeux ou sur la peau qui représentent 41,9% des voies d'exposition chez l'adulte contre 9,4% chez l'enfant (Figure 13 et 14).

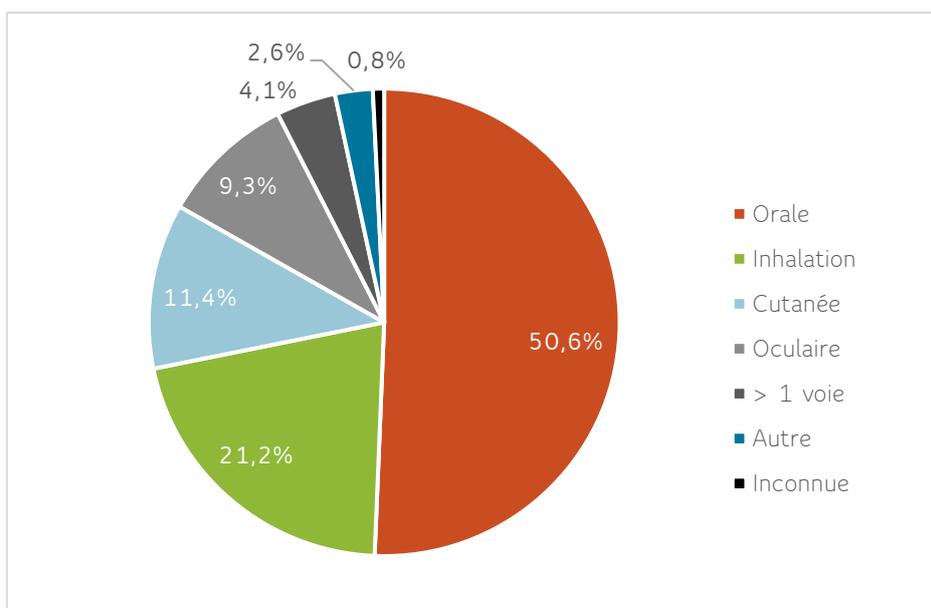


Figure 13 : Voies d'exposition chez l'adulte (à l'exclusion des médicaments) (2024)

Le pourcentage élevé d'exposition par voie orale chez les enfants est dû au comportement d'exploration des enfants de moins de 4 ans (Figure 14).

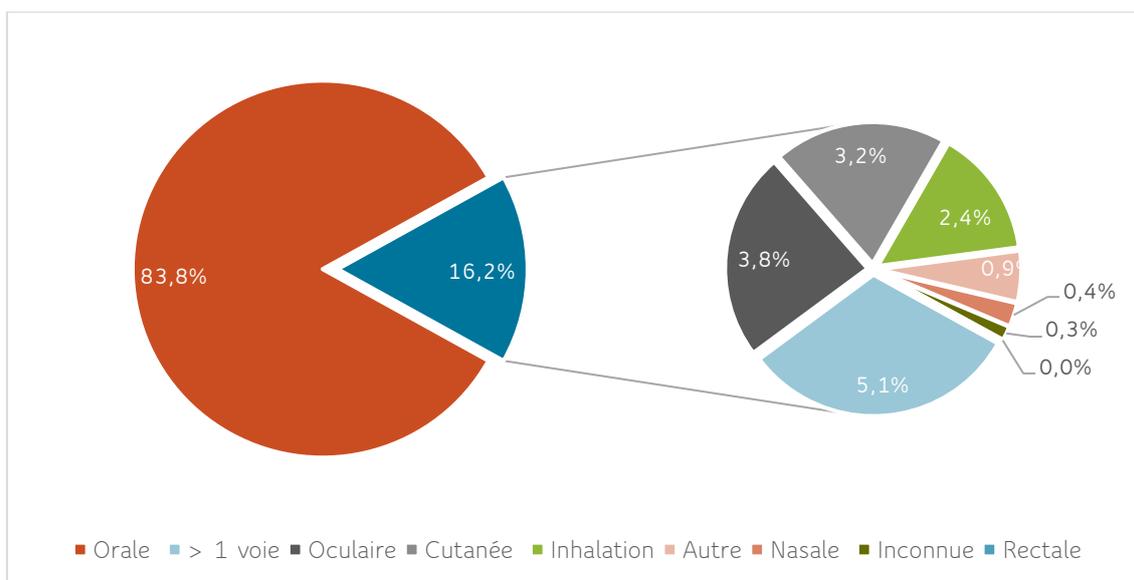


Figure 14: Voies d'exposition chez les enfants (à l'exclusion des médicaments) (2024)

c. Causes de l'exposition chez les victimes humaines

Il y a eu 51.020 personnes victimes d'une exposition. Pour 6.415 victimes (12,6%) l'exposition était intentionnelle et pour 44.004 victimes (86,2%) l'exposition était accidentelle (Figure 15).

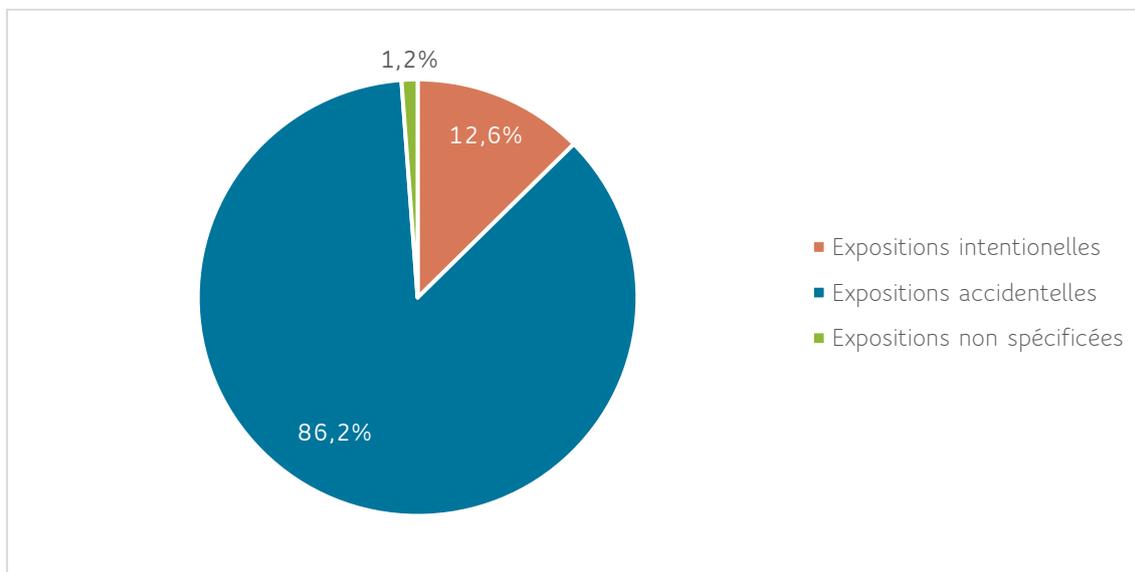


Figure 15: Causes d'exposition chez les victimes humaines (2024)

Pour 6.415 des victimes, la cause de l'exposition était intentionnelle (Figure 16). L'intention de se suicider ou de s'automutiler était le cas dans 9,8% (n = 5.021) des expositions. L'augmentation antérieure du nombre d'enfants de moins de 14 ans en 2022 (n=527) ne s'est pas poursuivie en 2023 (n=501). Ce nombre a même diminué par rapport à 2021 (n=543). En 2024, cependant, nous assisterons à nouveau à une augmentation nette et inquiétante : pas moins de 645 signalements de tentatives de suicide chez des enfants de moins de 14 ans ont été enregistrés.

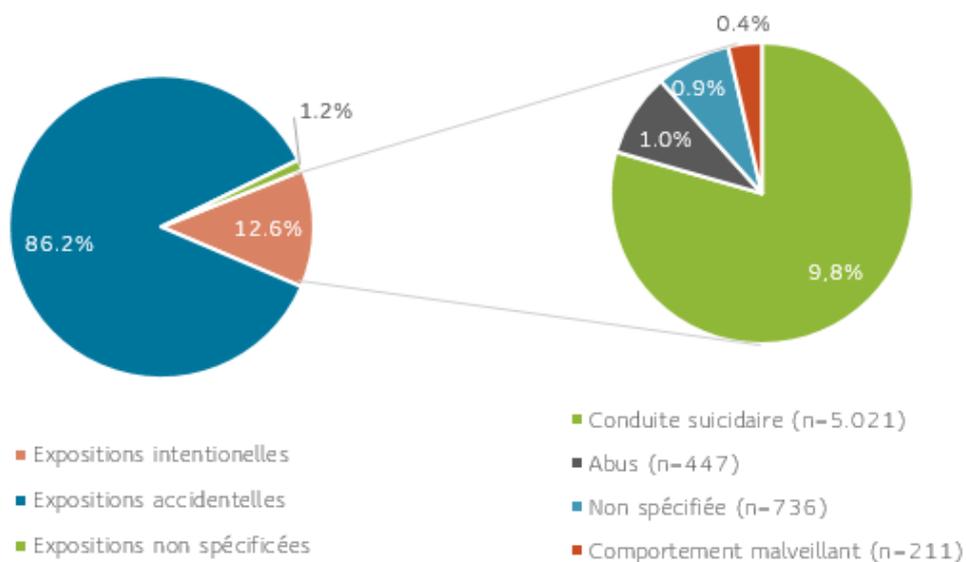


Figure 16: Expositions intentionnelles chez l'homme (2024)

Dans le groupe «exposition accidentelle», les causes les plus courantes étaient les erreurs thérapeutiques et autres expositions accidentelles (Figure 17).

Les «autres expositions accidentelles» étaient la cause la plus fréquente d'exposition (65,5%). Il s'agit d'expositions qui n'ont pas pu être classées dans la catégorie des erreurs thérapeutiques, contamination, incendie, etc. Par exemple : un enfant qui avale une capsule de lessive, un adulte qui reçoit accidentellement une goutte de produit de nettoyage dans les yeux, ...

Les produits transvasés dans des bouteilles de boissons et similaires (térébenthine dans un verre, liquide lave-glace dans une bouteille d'eau minérale, eau de Javel dans une tasse, etc.) sont également à l'origine d'accidents. En 2024, il y a eu 484 victimes (1,0 %).

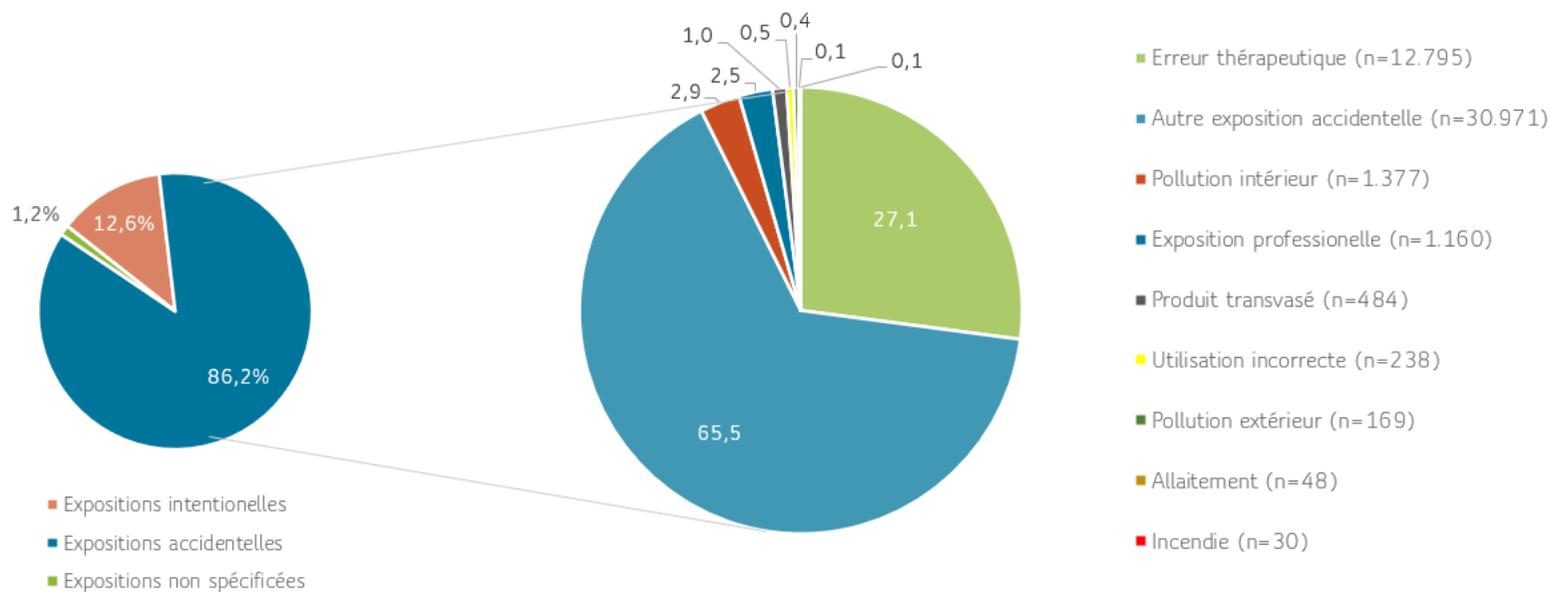


Figure 17: Expositions accidentelles chez l'homme (2024)

Les erreurs thérapeutiques ont été à l'origine de l'exposition chez 25,1% des patients (Figure 18). Environ la moitié des erreurs thérapeutiques étaient des surdoses (41,6%; 5.325). Chez les adultes, les appels sont souvent accompagnés de la prise d'une dose plus élevée d'un médicament. Chez les enfants, les erreurs se produisent souvent à la suite d'erreurs de calcul et à des malentendus dans la communication.

Les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de démence sont à risque d'ingérer accidentellement des produits. Dans ce groupe également, les produits laissés sur un chariot ou une table de chevet provoquent parfois des intoxications involontaires. Les problèmes de vision et de mémoire entraînent des erreurs dans l'utilisation des médicaments (produit, surdosage, etc.). Un certain nombre d'erreurs thérapeutiques se produit dans les institutions lorsque des médicaments sont administrés à la mauvaise personne.

Des erreurs de produit (19,4%; 2.478) se produisent avec des médicaments dont l'apparence et l'emballage sont très similaires et des noms de médicaments dont l'orthographe et/ou la phonétique sont similaires. Par exemple, de nombreux produits sont conditionnés dans des flacons compte-gouttes (huiles essentielles, e-liquide, produit anti-verrues, etc...) et confondus avec des vitamines, des gouttes pour les yeux ou le nez.

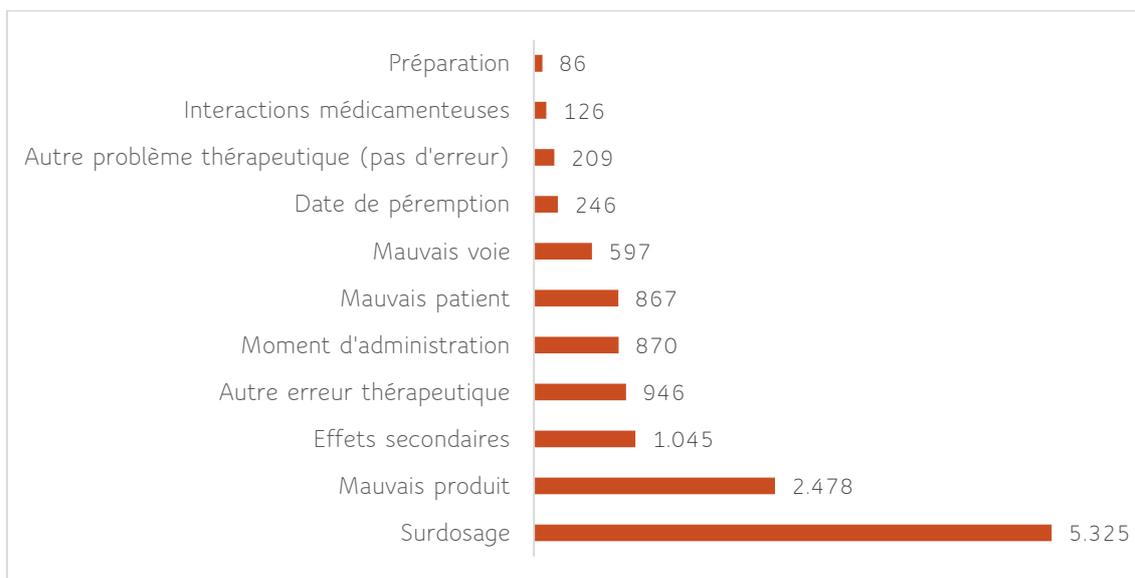


Figure 18: Erreurs thérapeutiques (2024)

Le Tableau 8 donne un aperçu détaillé des circonstances de l'exposition aux victimes humaines en 2024.

Tableau 8: Conditions d'exposition chez les victimes humaines (2024)

Type d'exposition	N	%
Expositions intentionnelles	6.415	12,6
Conduite suicidaire	5.021	9,8
Autre exposition intentionnelle non spécifiée	736	1,4
Abus	447	0,9
Comportement malveillant	211	0,4
Expositions accidentelles	44.004	86,2
<i>Erreur thérapeutique</i>	12.795	25,1
Surdosage	5.325	10,4
Mauvais produit	2.478	4,9
Effets secondaires	1.045	2,0
Autre erreur thérapeutique	946	1,9
Horaire	870	1,7
Mauvais patient	867	1,7
Mauvaise voie	597	1,2
Date de péremption	246	0,5
Autre problème thérapeutique (sans erreur)	209	0,4
Interactions médicamenteuses	126	0,2
Préparation	86	0,2
<i>Mauvaise utilisation</i>	238	0,5
<i>Autre exposition accidentelle</i>	30.971	60,7
Autres non-thérapeutique	27.703	54,3
Pollution à l'intérieur des habitations	1.377	2,7
Professionnel	1.160	2,3
Produit transvasé	484	0,9
Pollution à l'extérieur de la maison	169	0,3
Allaitement	48	0,1
Incendie	30	0,1
Expositions non spécifiées	601	1,2
Nombre total d'expositions	51.020	100,0

d. Expositions par catégorie de produits

Méthodologie

En 2018, un nouveau système de catégorisation a été mis en place. Ce système hiérarchique est basé sur le système utilisé par le « Toxicological Documentation and Information Network » (TDI) des Centres Antipoisons allemands. Certaines sous-catégories supplémentaires ont été ajoutées afin d'assurer le suivi de produits spécifiques (par exemple, les capsules de lessive).

En mars 2018, l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA) a publié un système de catégorisation appelé European Product Categorisation System (EPCS), plus précisément pour les mélanges dangereux. Le système Allemand a été utilisé comme source d'inspiration pour cela. Les catégories sont basées sur le profil d'utilisation des produits. Ils ne contiennent aucune référence à la composition, à la forme de présentation ou à la classification des mélanges.

Le Centre Antipoisons a élaboré un tableau permettant de convertir les codes utilisés par l'ECHA dans le système du Centre Antipoisons belge. Cela garantit que presque toutes les conversions se produisent automatiquement. Les réglages manuels ne sont nécessaires que pour les mélanges appartenant à une sous-catégorie spécifique au Centre Antipoisons belge.

Les produits les plus impliqués dans les accidents pour lesquels des appels sont faits appartiennent aux catégories suivantes :

- Médicaments et dispositifs médicaux
- Produits chimiques
- Cosmétiques, denrées alimentaires, tabacs et produits à usage journalier
- Pesticides (biocides et produits phytopharmaceutiques)
- Organismes vivants (plantes, champignons, animaux, bactéries)

Le système de catégorisation des agents est disponible dans les différentes langues européennes.¹⁴

Les expositions chez les humains et les animaux seront traitées séparément. Nous nous concentrons d'abord sur les expositions chez l'homme. Ensuite, nous nous concentrons sur les expositions chez les animaux.

Un agent peut être attribué à plusieurs catégories (une catégorie d'utilisation et une substance, par exemple). Pour les biocides, cela signifie qu'un produit peut parfois être attribué à 4 ou 5 catégories. Par conséquent, le nombre de produits catégorisés est plus élevé que le nombre de produits impliqués par le nombre de victimes.

Les tableaux montrent le nombre d'expositions chez les adultes et les enfants par catégorie. Étant donné que plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition et qu'un certain nombre de produits sont classés dans plus d'une catégorie, la somme totale des expositions est plus élevée que le nombre de victimes.

¹⁴ <https://poisoncentres.echa.europa.eu/nl/eu-product-categorisation-system>

Aperçu des expositions par catégorie de produits

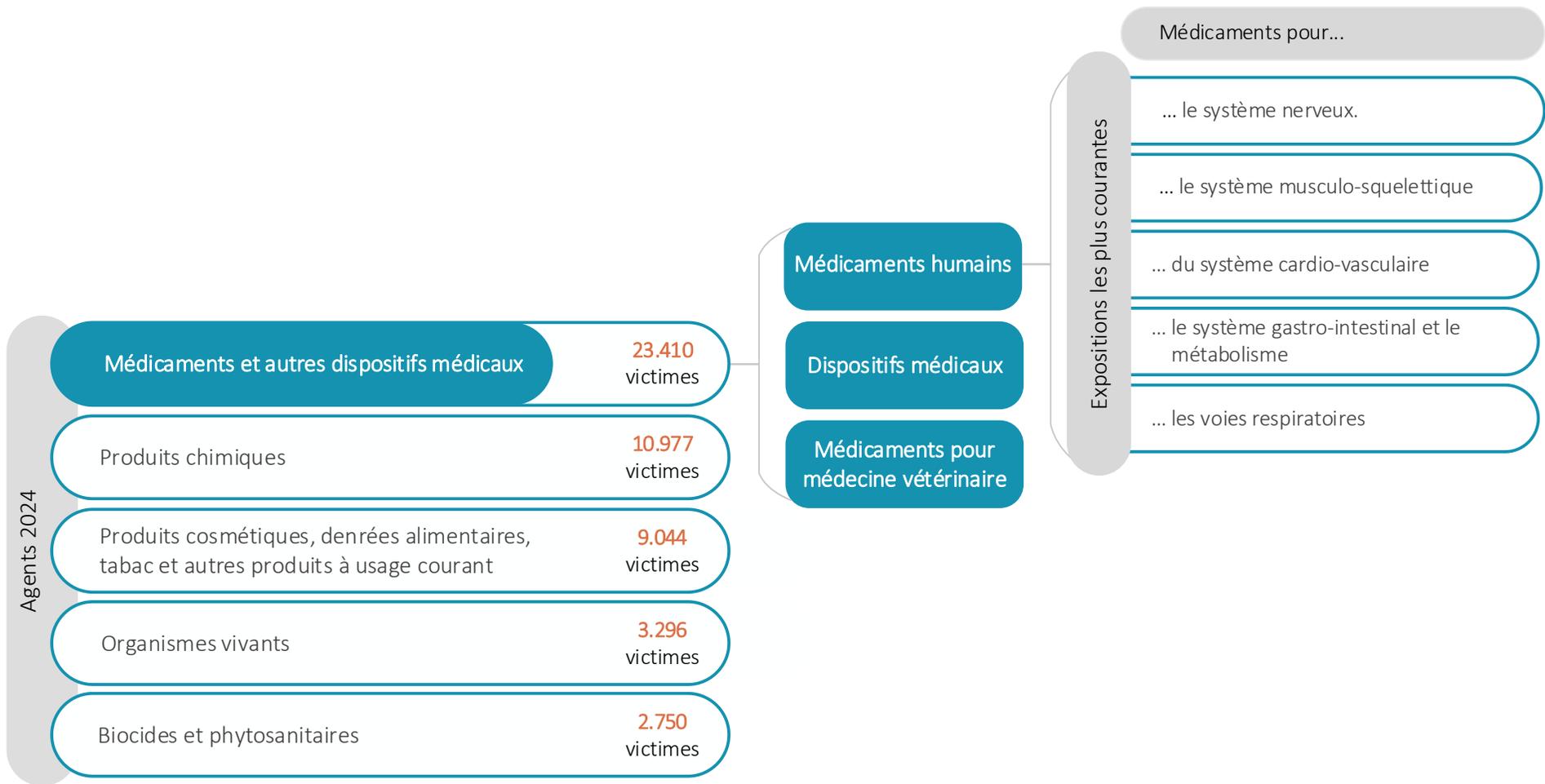
Le Tableau 9 donne un aperçu des expositions chez l'homme par catégorie de produits.

Tableau 9: Aperçu des expositions par catégorie de produits (2024)

Agents	Adultes N	Enfants N	Âge non précisé N	Total N
Médicaments et dispositifs médicaux				
Médicaments à usage humain	14.301	7.513	468	22.282
Dispositifs médicaux	297	277	32	606
Médicaments vétérinaires	406	102	3	511
Médicaments et dispositifs médicaux - non catégorisés/inconnu	15	17	1	33
Produits chimiques				
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	2.868	1.224	116	4.208
Détergents et produits auxiliaires de lavage (sauf biocides)	566	1.243	90	1.899
Produits pour procédés chimiques ou techniques	878	381	44	1.303
Produits chimiques ménagers	1010	193	16	1.219
Peintures et revêtements (et substances associés)	387	139	12	538
Carburants (et additifs pour carburants)	366	125	12	503
Désodorisants d'ambiance	89	384	21	494
Adhésifs et produits d'étanchéité	181	134	14	329
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	43	211	19	273
Produits de construction	207	48	5	260
Encres, toners et produit d'impression associés	16	173	10	199
Colorants	9	11	1	21
Produits chimiques - non catégorisés	15	1	-	16
Produits pyrotechniques	8	2	1	11
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits journaliers				
Aliments et additifs alimentaires	2.043	1.508	206	3.757
Cosmétiques	818	1602	107	2.527
Produits à usage journalier	659	1.657	160	2.476
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	126	159	4	289
Autres cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits journaliers		2	-	2

Biocides et produits phytopharmaceutiques				
Produits biocides	1.329	941	105	2.375
Produits phytopharmaceutiques (à l'exception des biocides)	294	66	7	367
Produits biocides ou produits phytopharmaceutiques - non catégorisés/inconnu	7	1	0	8
Autres/produits inconnus	513	244	38	795
Drogues	409	42	3	454
Produits borderline	106	150	8	264
Produits de culture et d'entretien des plantes	63	71	4	138
Produits pour les animaux	22	39	-	61
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	35	8	3	46
Organismes vivants				
Plantes	654	1.412	130	2.196
Animaux	378	198	142	718
Champignons	120	209	32	361
Bactéries	21	2	1	24
Déchets	562	94	21	677
Nombre total d'expositions	29.818	20.578	1.836	52.232
Nombre total de victimes	28.687	20.503	1.830	51.020

¹ Etant donné qu'un produit peut être attribué à plusieurs catégories, le nombre total d'expositions par produit classé (52.232) est supérieur au nombre de victimes (51.020), dont 28.687 adultes et 20.503 enfants.





Au total, 14.301 adultes et 7.513 enfants ont été en contact avec des médicaments à usage humain.

Expositions à des médicaments agissant sur le système nerveux

Pour les médicaments liés au système nerveux, le Centre Antipoisons a reçu le plus grand nombre d'appels, tant chez les adultes que chez les enfants. Comme on pouvait s'y attendre, il y a eu plus de demandes de médicaments cardiovasculaires pour les victimes adultes que pour les enfants. Les enfants sont plus susceptibles d'être exposés aux médicaments respiratoires.

Au total, 14 301 adultes et 7 513 enfants ont été en contact avec des médicaments humains (ci-après les « médicaments humains »). L'âge des 468 victimes était inconnu au moment de l'appel. Étant donné que plus d'une drogue peut être impliquée dans une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Le tableau 10 montre la répartition des médicaments par système, selon la classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC).

Tableau 10: Expositions aux médicaments chez l'humain (2024)

Classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC)	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Système nerveux	7.248	47,0	2.242	28,9	129	26,7	9.619	40,7
Système respiratoire	1133	7,3	1.367	17,6	55	11,4	2.555	10,8
Système musculo-squelettique	1045	6,8	993	12,8	74	15,3	2.112	8,9
Tractus gastro-intestinal et métabolisme	1076	7,0	634	8,2	31	6,4	1.741	7,4
Système cardiovasculaire	1.280	8,3	324	4,2	17	3,5	1.621	6,9
Agents antimicrobiens à usage systémique	707	4,6	559	7,2	67	13,8	1.333	5,6
Médicaments divers	874	5,7	82	1,1	2	0,4	958	4,0
Préparations dermatologiques	434	2,8	446	5,7	32	6,6	912	3,9
Sang et organes hématopoïétiques	426	2,8	133	1,7	7	1,4	566	2,4
Préparations hormonales systémiques, à l'exception des hormones sexuelles	364	2,4	181	2,3	8	1,7	553	2,3
Système génito-urinaire et hormones sexuelles	310	2,0	207	2,7	7	1,4	524	2,2
Organes sensoriels	158	1,0	270	3,5	30	6,2	458	1,9
Médecine alternative ^{2, 3}	89	0,6	189	2,4	16	3,3	294	1,2
Antiparasitaires, insecticides et répulsifs	87	0,6	75	1,0	7	1,4	169	0,7
Cytostatiques et immunomodulateurs	138	0,9	25	0,3	2	0,4	165	0,7
Médicaments humains étrangers	42	0,3	29	0,4		0,0	71	0,3
Non précisé	7	0,0	1	0,0	-	-	8	0,0
Nombre total d'expositions¹	15.418	100,0	7.757	100,0	484	100,0	23.659	100,0
Nombre total de victimes	14.301		7.513		468		22.282	

¹ Puisqu'une exposition peut impliquer plusieurs produits, le nombre total d'expositions est supérieur au nombre de victimes (2024).

² Homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines alternatives

³ Catégories supplémentaires établies par le Centre Antipoisons

Expositions à des médicaments destinés au système nerveux

Parmi les appels reçus en 2024, un total de **7.248 adultes** et **2.242 enfants** avaient été en contact avec des médicaments humains destinés au système nerveux. L'âge des 129 victimes n'était pas connu au moment de l'appel.

Les analgésiques sont répartis en 3 groupes de produits : les analgésiques et les antipyrétiques (79,4%), les opiacés (22,1%) et les médicaments contre la migraine (1,1%).

Le paracétamol était l'antipyrétique et l'analgésique le plus couramment utilisé (93,4%). Le tramadol représentait plus de la moitié des opiacés (55,3%), suivi des combinaisons d'opiacés avec d'autres analgésiques (26,9%) (tramadol et

paracétamol, codéine et paracétamol, ou autres combinaisons). Les dérivés naturels de l'opium (oxycodone, dihydrocodéine, morphine et hydromorphone) représentaient 15,7% du groupe des opiacés.

Les psycholeptiques étaient principalement des anxiolytiques (44,0%), dont 97,8% de dérivés de benzodiazépines, des antipsychotiques (41,8%) et des hypnotiques et sédatifs (20,8%).

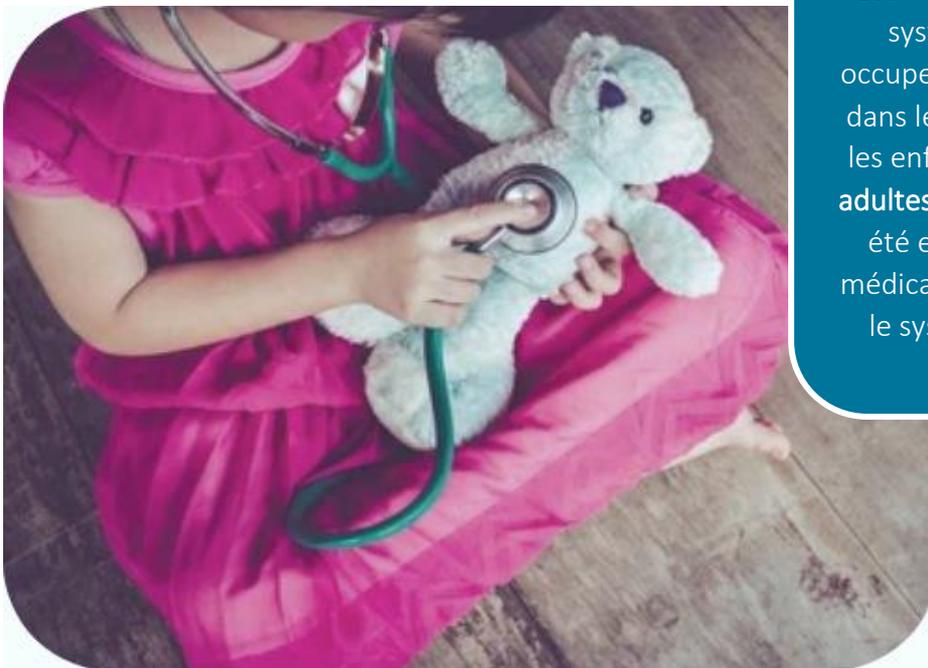
Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs étaient les plus représentés (82,8%). Parmi les antidépresseurs, les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) représentaient 48,8% de tous les appels liés à cette classe de médicaments. Les autres antidépresseurs pour lesquels le Centre Antipoisons a été contacté sont, par ordre décroissant : la trazodone, la venlafaxine, la mirtazapine, la duloxétine, le bupropion et la miansérine. Les psychostimulants utilisés dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) représentaient 15,1%. Il s'agissait principalement de méthylphénidate (Tableau 11).

Tableau 11: Expositions à des médicaments agissant sur le système nerveux (2024)

Système nerveux	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Analgésiques (douleurs)	2.217	27,5	1.275	55,7	86	64,7	3.578	34,1
Psycholeptiques	3.078	38,1	467	20,4	23	17,3	3.568	34,0
Psychoanaleptiques	1.971	24,4	343	15,0	13	9,8	2.327	22,2
Anti-épileptiques	527	6,5	149	6,5	8	6,0	684	6,5
Autres médicaments du système nerveux	138	1,7	23	1,0	2	1,5	163	1,6
Médicaments contre la maladie de Parkinson	117	1,4	18	0,8	1	0,8	136	1,3
Anesthésiques	20	0,2	14	0,6	-	0,0	34	0,3
Non précisé	1	0,0	-	-	-	-	1	0,0
Nombre total d'expositions ¹	8.069	100,0	2.289	100,0	133	100,0	10.491	100,0
Nombre total de victimes	7.248		2.242		129		9.619	

¹ Etant donné que plusieurs produits peuvent être impliqués dans une exposition, le nombre total d'expositions est supérieur au nombre de victimes (2024).

Expositions à des médicaments pour les voies respiratoires



Les médicaments pour le système respiratoire occupent la deuxième place dans les appels concernant les enfants. Au total, **1.133 adultes** et **1.367 enfants** ont été en contact avec des médicaments humains pour le système respiratoire.

L'âge de 55 victimes n'était pas connu au moment de l'appel.

Le premier groupe, celui des antihistaminiques à usage systémique, est dominé par les médicaments de nouvelle génération (bilastine (18,8%), desloratadine (14,8%), rupatadine (7,3%)) suivis des dérivés de la pipérazine (cétirizine (15,6%) et levocétirizine (10,9%)).

Le deuxième groupe comprend les traitements contre l'asthme et de la BPCO. Il s'agit notamment des bêta-2 agonistes sélectifs, dont le principal représentant est le salbutamol (25,8%). Viennent ensuite les glucocorticoïdes, parmi lesquels le budésonide (17,2%) étant le plus utilisé, puis les anticholinergiques, dont le principal représentant est le bromure d'ipratropium (17,0%).

Dans le groupe des médicaments contre la toux et le rhume, il y avait deux poids lourds prononcés : les expectorants (principalement des mucolytiques : acétylcystéine (17,3%), bromhexine (13,0%) et carbocistéine (4,3%) et les antitussifs (dont le dextrométhorphan (29,1%) et la codéine (7,2%)).

Dans le cas des préparations nasales, nous avons principalement observés des médicaments à usage local dans le nez. Les sympathomimétiques, les plus couramment utilisés, étaient les sympathomimétiques, tels que l'oxymétazoline (19,0%), suivis des corticostéroïdes tels que la mométasone (14,0%) et des associations avec la prednisolone (5,60%) (Tableau 12).

Tableau 12: Expositions aux médicaments pour le système respiratoire (2024)

Système respiratoire	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Antihistaminiques à usage systémique	329	28,6	430	31,3	5	9,1	764	29,6
Médicaments pour les troubles obstructifs des voies respiratoires	226	19,7	337	24,5	19	34,5	582	22,6
Remèdes contre la toux et le rhume	225	19,6	286	20,8	14	25,5	525	20,3
Préparations nasales	177	15,4	251	18,3	15	27,3	443	17,2
Médicaments oropharyngés	192	16,7	68	4,9	2	3,6	262	10,2
Autres préparations pour le système respiratoire	1,0	0,1	3	0,2	-	-	4	0,2
Nombre total d'expositions¹	1.150	100,0	1.375	100,0	55	100,0	2.580	100,0
Nombre total de victimes	1133		1.367		55		2.555	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total des expositions dépasse le nombre de victimes (2024).

Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Au total, **1.045 adultes et 993 enfants** ont eu une exposition à des médicaments pour le système musculo-squelettique (squelette, tissu conjonctif, articulations et muscles) (Tableau 13). Pour 74 victimes, l'âge n'était pas connu.



La grande majorité des agents impliqués dans le système musculaire appartiennent au groupe des agents anti-inflammatoires. Le représentant le plus important dans l'ensemble du groupe était l'ibuprofène (82,4%), suivi de loin par le diclofénac (8,3%).

Tableau 13: Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique (2024)

Système musculo-squelettique	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Médicaments anti-inflammatoires et antirhumatismaux	848	80,3	876	88,2	70	94,6	1.794	84,5
Remèdes locaux pour les douleurs musculaires et articulaires	88	8,3	86	8,7	3	4,1	177	8,3
Relaxants musculaires	56	5,3	17	1,7	0	0,0	73	3,4
Remèdes contre la goutte	32	3,0	13	1,3	1	1,4	46	2,2
Médicaments pour le traitement des maladies osseuses	31	2,9	1	0,1	0	0,0	32	1,5
Non précisé	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Nombre total d'expositions¹	1.056	100,0	993	100,0	74	100,0	2.123	100,0
Nombre total de victimes	1045		993		74		2.112	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total d'expositions dépasse le nombre de victimes (2024).

Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Au total, **1.076 adultes et 634 enfants** ont été exposés à un **médicament humain pour le système gastro-intestinal et le métabolisme**. Chez 31 victimes, l'âge n'était pas connu.

Le groupe de médicaments le plus important était celui des médicaments pour les affections liées à l'acide gastrique. Ce groupe comprend les traitements des ulcères gastriques et duodénaux et des maladies de reflux (91,4%). Dans cette catégorie, les inhibiteurs de la pompe à protons étaient principalement prescrits, les médicaments les plus couramment utilisés étant: le pantoprazole (41,5%), l'oméprazole (28,2%), l'ésoméprazole (10,7%) et le lansoprazole (1,6%).

Le groupe des médicaments pour les maladies gastro-intestinales fonctionnelles se compose de trois groupes principaux : les médicaments propulsifs (48,9%) (contenant principalement de la dompéridone (30,4%) et du métoclopramide (14,8%)), les dérivés de la belladone (31,7%) (dont la butylscopolamine (29,6%)) et les troubles fonctionnels (20,4%) (dont le bromure d'otilonium (10,5%)).

Le troisième groupe est celui des médicaments antidiabétiques. Nous voyons ici 2 grands groupes, à savoir les réducteurs de sucre oraux (78,5%) (principalement le groupe des biguanides avec metformine) (47,0%) et les préparations d'insuline (21,8%) (Tableau 14).

Tableau 14: Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme (2024)

Système gastro-intestinal et métabolisme	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Remèdes pour les affections liées aux brûlures d'estomac	230	21,0	149	23,2	4	12,9	383	21,7
Remèdes pour les maladies gastro-intestinales fonctionnelles	189	17,3	176	27,4	7	22,6	372	21,0
Médicaments antidiabétiques	317	28,9	43	6,7	2	6,5	362	20,5
Vitamines	93	8,5	101	15,7	5	16,1	199	11,3
Antidiarrhéiques, anti-inflammatoires/anti-infectieux intestinaux	63	5,8	74	11,5	6	19,4	143	8,1
Médicaments contre la constipation	69	6,3	46	7,2	4	12,9	119	6,7
Préparations stomatologiques	87	7,9	24	3,7	3	9,7	114	6,4
Suppléments minéraux	33	3,0	8	1,2	0	0,0	41	2,3
Antiémétiques et médicaments antinauséux	1	0,1	12	1,9	0	0,0	13	0,7
Médicaments anti-obésité, à l'exception des produits diététiques	6	0,5	2	0,3	0	0,0	8	0,5
Traitements de la bile et du foie	2	0,2	3	0,5	0	0,0	5	0,3
Digestifs, y compris les enzymes	3	0,3	1	0,2	0	0,0	4	0,2
Autres préparations liées au système gastro-intestinal et au métabolisme	2	0,2	2	0,3	0	0,0	4	0,2
Substances anabolisantes à usage systémique	0	0,0	1	0,2	0	0,0	1	0,1
Nombre total d'expositions¹	1.095	100,0	642	100,0	31	100,0	1.768	100,0
Nombre total de victimes	1.076		634		31		1.741	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total d'expositions dépasse le nombre de victimes (2024).

Expositions à des médicaments pour le système cardio-vasculaire

Les adultes sont plus exposés que les enfants aux médicaments pour le système cardio-vasculaire. Nous avons eu 1.280 victimes adultes et 324 enfants pour l'année 2024. Pour 17 victimes, l'âge n'était pas connu.

Environ un tiers des expositions peut être attribué au groupe des bêta-bloquants. Ce sont principalement les bloqueurs cardiosélectifs avec le bisoprolol (49,2%) et le nébivolol (14,4%) qui étaient impliqués, suivis par les non-cardiosélectifs tels que le propranolol (16,4%) et le sotalol (4,2%).

Pour le groupe des médicaments qui ciblent le système RAS, nous voyons une subdivision en 4 groupes principaux : les inhibiteurs standard de l'ECA (25,1%) (avec le périndopril (17,4%), le ramipril (5,2%) et le lisinopril (1,9%) en trio de tête) ; les combinaisons d'inhibiteurs de l'ECA (28,8%) (avec les inhibiteurs calciques (11,6%), les diurétiques (7,3%) et d'autres combinaisons (10,0%)) ; les antagonistes de l'angiotensine II (23,2%) (l'olmésartan (10,6%), le losartan (6,9%) et le candésartan (2,3%) étant les trois premiers) ; les combinaisons avec des antagonistes de l'angiotensine II (23,2%) (avec des inhibiteurs calciques (9,8%), des diurétiques (8,5 %) et d'autres combinaisons (5,0%)).

Le troisième groupe, les hypolipémiants, a une influence sur les taux de cholestérol et de graisse. Nous avons principalement observé (55,0%) la présence de statines (avec la rosuvastatine (23,5%), l'atorvastatine (18,8%), la simvastatine (11,9%) et la pravastatine (1,9%) (Tableau 15).

Tableau 15: Expositions à des médicaments pour le système cardio-vasculaire (2024)

Système cardio-vasculaire	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Bêta-bloquants	431	30,4	109	32,5	3	13,6	543	30,6
Médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine	397	28,0	80	23,9	5	22,7	482	27,1
Médicaments hypolipémiants	211	14,9	42	12,5	7	31,8	260	14,6
Antagonistes du calcium	140	9,9	32	9,6	0	0,0	172	9,7
Cardiaques	115	8,1	28	8,4	3	13,6	146	8,2
Diurétiques	60	4,2	9	2,7	1	4,5	70	3,9
Vaoprotecteurs	38	2,7	20	6,0	0	0,0	58	3,3
Antihypertenseurs	24	1,7	15	4,5	2	9,1	41	2,3
Vasodilatateurs périphériques	4	0,3	0	0,0	0	0,0	4	0,2
Non précisé	0	0,0	0	0,0	1	4,5	1	0,1
Nombre total d'expositions	1.420	100,0	335	100,0	22	100,0	1.777	100,0
Nombre total de victimes	1.280		324		17		1.621	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total d'expositions dépasse le nombre de victimes élevé que le nombre de victimes (2024).

Le top 10 des médicaments à usage humain avec le plus grand nombre d'expositions en 2024

Le Tableau 16 montre le top 10 des médicaments à usage humain, en comptabilisant le nombre d'expositions à un code ATC donné.



En 2024, 2.508 expositions au paracétamol ont été enregistrées, soit une augmentation de 2.206 par rapport à 2023. Le nombre d'expositions à l'ibuprofène a également augmenté, passant de 1.434 en 2023 à 1.479 en 2024 (Tableau 16).

Tableau 16: Les 10 médicaments à usage humain ayant enregistré le plus grand nombre d'expositions en 2024

Médicaments à usage humain	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Paracétamol	2.508	11,3
Ibuprofène	1.479	6,6
Alprazolam	585	2,6
Trazodone	493	2,2
Tramadol	436	2,0
Lorazépam	391	1,8
Quétiapines	388	1,7
Lévothyroxine	371	1,7
Escitalopram	368	1,7
Diazépam	342	1,5
Total du top 10	7.361	33,0
Nombre total d'expositions en 2024	22.282	66,1

Le Tableau 17 présente le top 10 des médicaments à usage humain lors de contacts chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 17: Le top 10 des médicaments à usage humain avec le plus grand nombre d'expositions en 2024 chez les enfants

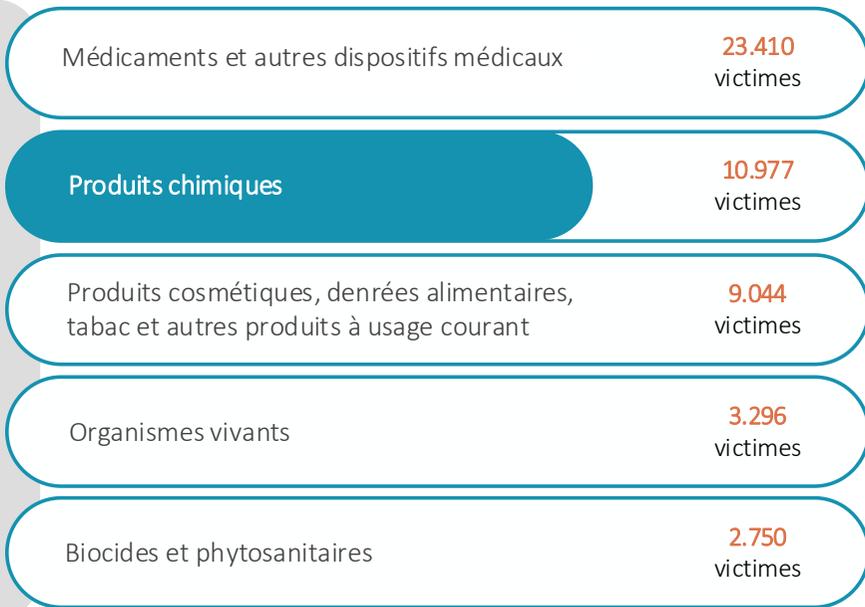
Médicaments à usage humain	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Paracétamol	1.253	14,8
Ibuprofène	917	10,8
Amoxicilline	193	2,3
Méthylphénidate	142	1,7
Azithromycine	141	1,7
Salbutamol	139	1,6
Lévothyroxine	130	1,5
Rispéridone	118	1,4
Homéopathie	109	1,3
Cholécalciférol (Vit. D3)	91	1,1
Total du top 10	3.233	43,0
Nombre total d'expositions en 2024	7.513	100,0

Le Tableau 18 présente le top 10 des médicaments à usage humain lors de contacts chez les adultes, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 18: Le top 10 des médicaments à usage humain avec le plus grand nombre d'expositions en 2024 chez les adultes

Médicaments à usage humain	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Paracétamol	1.254	9,1
Ibuprofène	562	4,1
Alprazolam	524	3,8
Trazodone	425	3,1
Quétiapines	355	2,6
Tramadol	352	2,5
Lorazépam	332	2,4
Escitalopram	321	2,3
Diazépam	317	2,3
Lévothyroxine	241	1,7
Total du top 10	4.683	32,8
Nombre total d'expositions en 2024	14.301	100,0

Agents 2024



Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Explication supplémentaire sur les sujets suivants

Hypochlorite(s)

Capsules pour la lessive

Produits corrosifs

Expositions aux produits chimiques

Au total, 6.359 adultes et 4.258 enfants ont été exposés à des produits chimiques. Pour 360 victimes, l'âge n'était pas connu. Les produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance représentaient 37,3% des expositions chez les humains aux produits chimiques (Tableau 19).

Tableau 19: Expositions aux produits chimiques (2024)

Produits chimiques	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exception des biocides)	2.868	43,2	1.224	28,7	116	32,1	4.208	37,3
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (à l'exception des biocides)	566	8,5	1.243	29,1	90	24,9	1.899	16,8
Produits pour procédés chimiques ou techniques	878	13,2	381	8,9	44	12,2	1.303	11,6
Produits chimiques ménagers	1.010	15,2	193	4,5	16	4,4	1.219	10,8
Peintures et revêtements (et dispositifs associés)	387	5,8	139	3,3	12	3,3	538	4,8
Carburants (et additifs pour carburants)	366	5,5	125	2,9	12	3,3	503	4,5
Désodorisants d'ambiance	89	1,3	384	9,0	21	5,8	494	4,4
Adhésifs et produits d'étanchéité	181	2,7	134	3,1	14	3,9	329	2,9
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	43	0,6	211	4,9	19	5,3	273	2,4
Produits de construction	207	3,1	48	1,1	5	1,4	260	2,3
Encres, toners et matériaux d'impression associés	16	0,2	173	4,1	10	2,8	199	1,8
Colorants	9	0,1	11	0,3	1	0,3	21	0,2
Produits chimiques - non classés	15	0,2	1	0,0	0	0,0	16	0,1
Produits pyrotechniques	8	0,1	2	0,0	1	0,3	11	0,1
Inconnu	1	0,0	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Nombre total d'expositions¹	6.644	100	4.269	100	361	100	11.274	100
Nombre total de victimes	6.359		4.258		360		10.977	

¹ Étant donné que plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total des expositions est supérieure au nombre de victimes (2024).

Le top 10 des produits chimiques avec le plus grand nombre d'expositions en 2024



Le Tableau 20 montre le **top 10 des produits chimiques**, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Le nombre d'expositions aux produits chimiques a diminué, passant de 11.071 en 2023 à 10.977 en 2024, soit une baisse de 0,8%. Les expositions à l'eau de Javel ont diminué plus fortement : de 724 en 2023 à 604 en 2024, soit une baisse de 16,6%. (Tableau 20).

Tableau 20: Le top 10 des produits chimiques avec le plus grand nombre d'expositions en 2024

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Javel	862	7,9
Vinaigre (ménager)	499	4,5
Nettoyant tout usage	350	3,2
Détergents pour laver la vaisselle à la main	338	3,1
Désodorisant d'ambiance (libération continue)	302	2,8
Détartrant pour les appareils de cuisine	282	2,6
Capsule pour lave-vaisselle (liquide/solide)	261	2,4
Solution d'hypochlorite de sodium	261	2,4
Réactifs et produits chimiques de laboratoire	248	2,3
Ammoniaque (ménager)	233	2,1
Total du top 10	3.636	33,1
Nombre total d'expositions en 2024	10.977	100,0

Le Tableau 21 présente le top 10 des produits chimiques lors d'expositions chez les enfants, pour lesquels le nombre d'expositions à une catégorie a été compté.

Tableau 21: Les 10 produits chimiques les plus exposés chez les enfants en 2024

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Désodorisant d'ambiance (libération continue)	269	5,8
Pastilles pour lave-vaisselle (liquide + solide)	212	4,5
Capsule pour la machine à lessiver (liquide)	203	4,3
Silicagel	195	4,2
Détergents pour laver la vaisselle à la main	181	3,9
Bloc wc	177	3,8
Nettoyant tout usage	175	3,7
Encres à écrire et à dessiner	125	2,7
Peinture pour loisirs créatifs	117	2,5
Tablettes pour lave-vaisselle (unidoses)	115	2,5
Total du top 10	1.769	37,8
Nombre total d'expositions en 2024	4.678	100,0

Le Tableau 22 présente le top 10 des produits chimiques chez les adultes, où le nombre d'expositions à une catégorie a été compté.

Tableau 22: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions chez les adultes en 2024

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Javel	707	11,2
Vinaigre (ménager)	385	6,1
Détartrants pour les appareils de cuisine	255	4,1
Ammoniaque (ménager)	222	3,5
Nettoyant tout usage	174	2,8
Détergents pour laver la vaisselle à la main	157	2,5
Réactifs et produits chimiques de laboratoire	155	2,5
Autres produits pour les procédés chimiques et techniques	146	2,3
Essence	130	2,1
Déboucheur, basique	127	2,0
Total du top 10	2.458	39,0
Nombre total d'expositions en 2024	6.296	100,0

En 2024, nous avons eu **2.868 adultes** qui ont été en contact avec un **produit de nettoyage** et **1.224 enfants**. L'âge de 116 victimes n'était pas connu (Tableau 23).



Expositions à des produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Dans le premier groupe, les agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage/la lessive, nous retrouvons les expositions avec la Javel (solutions d'hypochlorite). Les autres produits ménagers peuvent également contenir de l'hypochlorite, comme les nettoyeurs pour toilettes¹, les nettoyeurs multi-usages¹ et des canalisations¹ (Tableau 23).

Tableau 23: Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (2024)

Nettoyants	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage	839	28,0	178	14,4	13	11,2	1.030	23,7
Détartrants	534	17,8	92	7,5	5	4,3	631	14,5
Nettoyants non abrasifs à usage général (ou multi-usages) ¹	296	9,9	209	16,9	27	23,3	532	12,2
Produits de nettoyage / entretien pour la salle de bains et les toilettes ¹	153	5,1	280	22,7	16	13,8	449	10,3
Produits de nettoyage des canalisations ¹	359	12,0	58	4,7	7	6,0	424	9,8
Produits de nettoyage de cuisine et produits de nettoyage connexes (sauf les biocides)	173	5,8	66	5,3	8	6,9	247	5,7
Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	100	3,3	38	3,1	10	8,6	148	3,4
Produits de nettoyage et d'entretien des véhicules (tous types)	99	3,3	34	2,8	4	3,4	137	3,2
Produits de nettoyage industriels	96	3,2	7	0,6	0	0,0	103	2,4
Produits de nettoyage et d'entretien pour textiles et cuir (y compris les chaussures)	31	1,0	58	4,7	5	4,3	94	2,2
Produits de nettoyage, d'entretien et d'entretien des sols (sauf pierre et carrelage)	50	1,7	36	2,9	6	5,2	92	2,1
Nettoyeurs de vitres/vitres/rétroviseurs (sauf pare-brise de voiture)	34	1,1	54	4,4	4	3,4	92	2,1
Non précisé	62	2,1	19	1,5	2	1,7	83	1,9
Produits de nettoyage/d'entretien pour pierres, carreaux et coulis	51	1,7	13	1,1	1	0,9	65	1,5
Nettoyants abrasifs	34	1,1	23	1,9	3	2,6	60	1,4
Nettoyants pour articles personnels spécifiques	32	1,1	27	2,2	1	0,9	60	1,4
Savon (non cosmétique)	22	0,7	27	2,2	2	1,7	51	1,2
Produits de moquette et d'ameublement	8	0,3	7	0,6	1	0,9	16	0,4
Nettoyants pour le nettoyage des cheminées et l'élimination de la résine de fumée	9	0,3	4	0,3	0	0,0	13	0,3
Produits nettoyeurs/d'entretien pour meubles d'intérieur (sauf cuir et tissus d'ameublement)	4	0,1	3	0,2	1	0,9	8	0,2
Nettoyeurs extérieurs (sauf pierre, béton et surfaces similaires)	7	0,2	1	0,1	0	0,0	8	0,2
Nombre total d'expositions	2.993	100,0	1.234	100,0	116	100,0	4.343	100,0
Nombre total de victimes	2.868		1.224		116		4.208	

Les hypochlorites

Le nombre d'appels concernant les hypochlorites est resté remarquablement stable au fil des ans.

Le nombre d'appels est resté relativement stable, tout comme l'année précédente. Le nombre le plus élevé a de nouveau été enregistré pendant les mois d'été, une tendance qui était également visible en 2022 et 2023. Depuis la période du Covid, l'utilisation des hypochlorites semble être plus populaire et bien établie, ce qui a permis d'accroître les connaissances sur l'utilisation correcte. En conséquence, le nombre des accidents dus à une utilisation excessive ou inappropriée est plus faible et suit désormais un schéma d'utilisation normal.

Plus précisément, pour ce groupe de produits, le mélange de solutions d'hypochlorite avec un acide est un accident courant. Cela se produit, par exemple, lorsqu'on nettoie la cuvette des toilettes avec de l'hypochlorite en même temps qu'un détartrant acide, ce qui libère des vapeurs de chlore. D'autre part, une solution concentrée peut parfois libérer des vapeurs de chlore sans mélanger l'eau de Javel avec un autre produit. Ces accidents sont considérés comme une catégorie à part. Les accidents impliquant divers agents qui dégagent également des vapeurs de chlore gazeux sont également classés dans cette catégorie.

Le Tableau 24 indique le nombre d'expositions par type de produit d'hypochlorite.

Tableau 24: Expositions aux hypochlorites en 2024

Produits	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Hypochlorites (non biocides)	801	49,0	177	41,8	978	47,5
Solutions d'hypochlorite <5 %	472	28,9	115	27,2	587	28,5
Solutions d'hypochlorite non spécifiées	259	15,8	45	10,6	304	14,8
Pastilles de chlore	23	1,4	8	1,9	31	1,5
Solutions d'hypochlorite >5 %	47	2,9	9	2,1	56	2,7
Des vapeurs de chlore gazeux se dégagent-elles ?	157	9,6	10	2,4	167	8,1
Biocides de type 2	552	33,7	180	42,6	732	35,6
Toutes sortes	413	25,2	112	26,5	525	25,5
Piscines	139	8,5	68	16,1	207	10,1
Produits ménagers contenant de l'hypochlorite	126	7,7	56	13,2	182	8,8
Déboucheurs avec de l'hypochlorite	43	2,6	7	1,7	50	2,4
Nettoyants pour toilettes	54	3,3	40	9,5	94	4,6
Nettoyants tout usage	29	29,0	9	9,0	38	1,8
TOTAL	1.636	100,0	423	100,0	2.059	100,0

Les capsules de lessive ("Capsules de machine à laver le linge unidose (liquide) (liquide/poudre) (poudre)")

En 2024, le Centre Antipoisons a reçu 254 appels, avec 240 victimes, exposées à des capsules de lessive. La majorité des expositions ont eu lieu chez des enfants (87,9%; 211). Les enfants âgés entre 1 et 4 ans sont particulièrement à risque (72%; 173) (voir Figure 19).



De plus, le Centre Antipoisons a reçu 10 appels pour des victimes animales¹⁵.

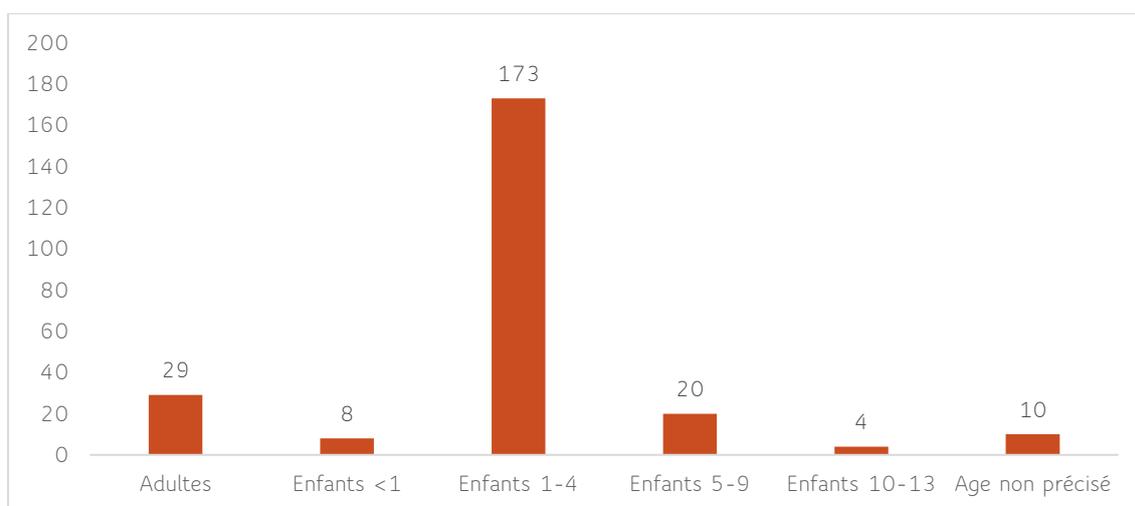


Figure 19: Âge des victimes exposés aux capsules de lessive (2024)

¹⁵ Les cas impliquant des animaux ne sont pas inclus dans le rapport sur les capsules de lessive.

La Figure 20 montre l'évolution du nombre des victimes sur une période de 10 ans. Une augmentation progressive du nombre d'expositions peut être observée jusqu'en 2018 inclus. Le nombre de victimes a atteint un sommet en 2018 (n=386). Au cours des années suivantes, les appels ont légèrement diminué (2019 = 340 ; 2020 = 317 ; 2021 = 291 ; 2022 = 247 ; 2023 = 238 ; 2024 = 240). Cette légère baisse des chiffres peut résulter de la modification de la réglementation CLP (1er juin 2015) qui a imposé des exigences supplémentaires aux producteurs pour limiter les risques d'accidents. Cette réglementation exigeait que l'industrie commercialise des capsules de lessive dans des emballages opaques et difficiles à ouvrir. Des messages préventifs, tels que des avertissements dans les publicités télévisées, peuvent également avoir joué un rôle dans la baisse des chiffres.

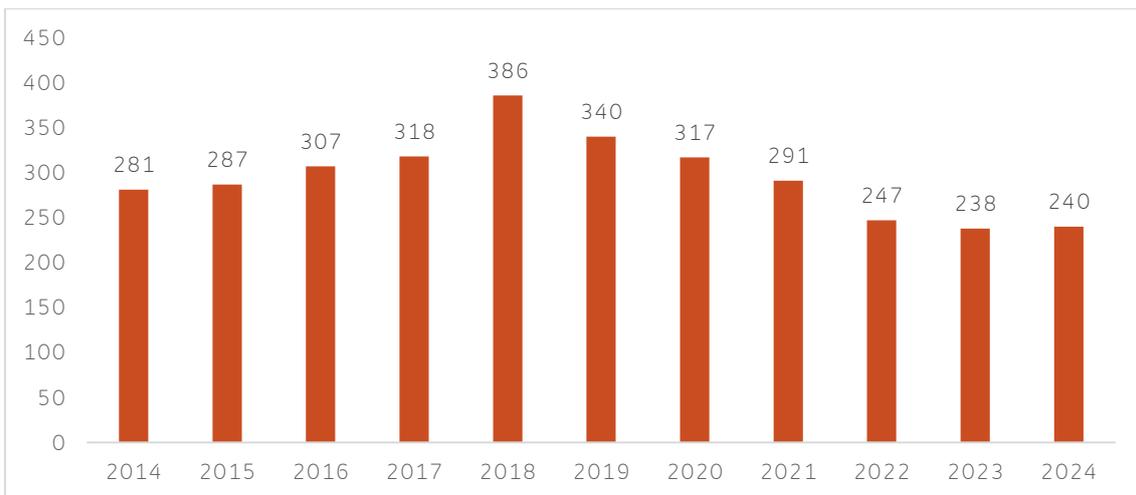


Figure 20: Nombre de victimes humaines des capsules de lessive (2014-2024)

L'exposition s'est faite principalement par la bouche (73,5 %; 216), suivie de l'exposition oculaire (18,7 %; 55) et, dans une moindre mesure, de la peau (7,5 %) et du nez (0,3 %) (Figure 21). Sur les 240 expositions, la grande majorité, soit 229, étaient accidentelles (95,4 %). Chez les enfants, il y avait des symptômes dans 53,6 % (n = 113) des cas, chez les adultes 30,8 % (n = 12) présentaient des symptômes. Un seul cas grave a été diagnostiqué chez un enfant. Selon la mère, l'enfant avait mangé trois capsules de détergent à lessive liquide et présentait un mal de gorge ou une irritation de la gorge au moment de l'appel.

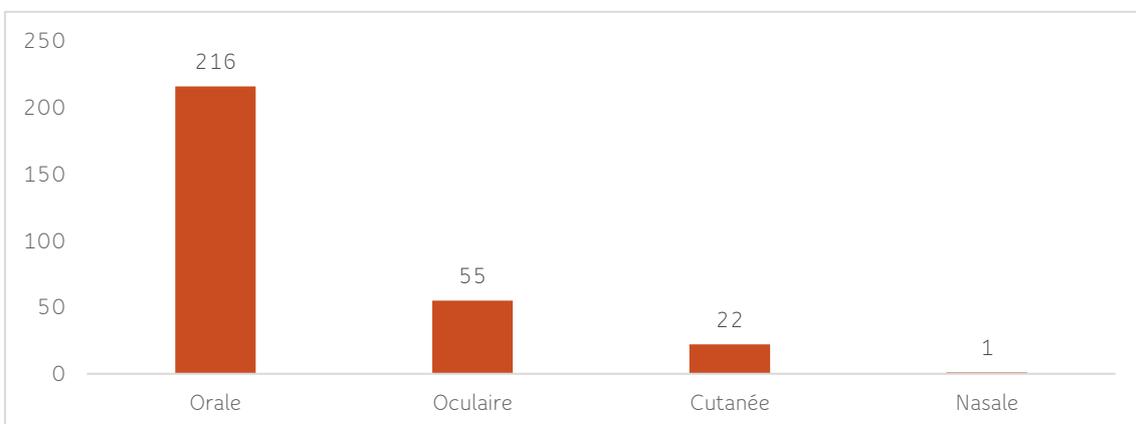


Figure 1: Voie d'exposition des capsules de lessive (2024)

Agents 2024

Médicaments et autres dispositifs médicaux

23.410
victimes

Produits chimiques

10.977
victimes

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

9.044
victimes

Organismes vivants

3.296
victimes

Biocides et phytosanitaires

2.750
victimes

Aliments, additifs alimentaires et
compléments alimentaires

Produits cosmétiques

Produits quotidiens

Tabac & cigarette
electronique

Explication
supplémentaire sur les
sujets suivants

Les compléments
alimentaires

Huiles essentielles

E-liquide

Expositions aux cosmétiques, aux denrées alimentaires, au tabac et aux produits journaliers

Au total, 3.642 adultes et 4.925 enfants ont été exposés à des cosmétiques, à des denrées alimentaires, à du tabac et à des produits de tous les jours (Tableau 25). Pour 477 victimes l'âge était inconnu.

Dans le groupe des denrées alimentaires et additifs alimentaires, les compléments alimentaires (31,1%) et les boissons alcoolisées (17,4%) constituaient la majorité des agents.

Les cosmétiques sont classés selon les catégories attribuées dans le Portail de Notification des Produits Cosmétiques (CPNP). Le Tableau 28 donne un aperçu de cette situation.

Le troisième groupe, les produits à usage quotidien, a été créé par le Centre Antipoisons lui-même et se compose d'un mélange de catégories comprenant les huiles essentielles (29,6%) et les jouets (29,5%).

Tableau 25: Expositions aux cosmétiques, aux denrées alimentaires, aux produits du tabac et autres (2024)

Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits du quotidien	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aliments et additifs alimentaires, y compris les suppléments	2.043	56,0	1.508	30,6	206	43,2	3.757	41,5
Cosmétiques	818	22,4	1.602	32,5	107	22,4	2.527	27,9
Produits pour un usage quotidien	659	18,1	1.657	33,6	160	33,5	2.476	27,4
Produits du tabac et cigarettes électroniques/Solutions	126	3,5	159	3,2	4	0,8	289	3,2
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits de la consommation courante non spécifiés	1	0,0	2	0,0	0,0	0,0	3	0,0
Nombre total d'expositions	3.647	100,0	4.928	100,0	477	100,0	9.052	100,0
Nombre total de victimes	3.642		4.925		477		9.044	

¹ Étant donné que plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total des expositions est supérieure au nombre de victimes (2024).



Des contacts avec des cosmétiques sont en excès chez les enfants. Pour l'année 2024, il y avait **1.602 enfants** impliqués dans des contacts avec des cosmétiques et **818 adultes**. Chez 107 victimes, l'âge n'avait pas été précisé (Tableau 26).

Les deux grands groupes étaient les produits de nettoyage de la peau (y compris les produits de bain et de douche, le savon pour la peau) et les produits de soins de la peau (y compris la crème pour la peau, la pommade pour le change,...) (Tableau 27).

Cosmétiques

Tableau 26: Expositions aux cosmétiques (2024)

Cosmétiques	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits pour la peau								
Produits nettoyants pour la peau	191	22,5	336	21,0	23	21,5	550	21,5
Produits de soins de la peau	103	12,1	393	24,5	24	22,4	520	20,3
Parfums	91	10,7	184	11,5	4	3,7	279	10,9
Correction de l'odeur corporelle et/ou de la transpiration	44	5,2	63	3,9	4	3,7	111	4,3
Crèmes solaires et autobronzants	9	1,1	30	1,9	5	4,7	44	1,7
Produits de maquillage	13	1,5	28	1,7	2	1,9	43	1,7
Produits de rasage	13	1,5	15	0,9	2	1,9	30	1,2
Autres produits pour la peau	3	0,4	18	1,1	1	0,9	22	0,9
Produits d'épilation du corps	11	1,3	4	0,2	0	0,0	15	0,6
Non précisé	4	0,5	1	0,1	0	0,0	5	0,2
Produits de blanchiment des poils du corps	1	0,1	3	0,2	0	0,0	4	0,2
Produits pour les cheveux et le cuir chevelu								
Produits pour les soins et le nettoyage des cheveux et du cuir chevelu	69	8,1	149	9,3	8	7,5	226	8,8
Produits de coloration capillaire	26	3,1	15	0,9	0	0,0	41	1,6
Produits coiffants	13	1,5	24	1,5	3	2,8	40	1,6
Non précisé	7	0,8	23	1,4	3	2,8	33	1,3
Produits d'hygiène buccale								
Produits de soins dentaires	23	2,7	120	7,5	7	6,5	150	5,9
Bain de bouche/spray buccal	118	13,9	26	1,6	1	0,9	145	5,7
Blanchiment	6	0,7	0	0,0	1	0,9	7	0,3
Non précisé	1	0,1	1	0,1	0	0,0	2	0,1
Autres produits d'hygiène bucco-dentaire	0	0,0	1	0,1	0	0,0	1	0,0
Produits d'hygiène buccale								
Vernis à ongles et produits dissolvants pour vernis à ongles	71	8,4	128	8,0	14	13,1	213	8,3
Produits de soin des ongles/fortification des ongles	8	0,9	20	1,2	2	1,9	30	1,2
Colle à ongles	15	1,8	8	0,5	1	0,9	24	0,9
Non précisé	2	0,2	8	0,5	2	1,9	12	0,5
Autres produits pour les ongles et les cuticules	2	0,2	2	0,1	0	0,0	4	0,2
Produits dissolvants pour colle à ongles	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Cosmétiques, sans plus de détails	3	0,4	2	0,1	0	0,0	5	0,2
Autres produits cosmétiques	1	0,1	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Nombre total d'expositions	849	100,0	1.603	100,0	107	100,0	2.559	100,0
Nombre total de victimes	818		1.602		107		2.527	

¹ Étant donné que plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, le nombre total des expositions est supérieure au nombre de victimes (2024).



Le Tableau 27 montre le top 10 des produits cosmétiques pour lesquels le nombre d'expositions à une catégorie particulière a été compté.

Tableau 27: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'expositions en 2024

Cosmétiques	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Savon pour la peau	503	19,9
Soins du corps	405	16,0
Parfum	279	11,0
Shampooing	182	7,2
Bain de bouche	144	5,7
Dissolvant pour vernis à ongles	141	5,6
Dentifrice	136	5,4
Déodorant	93	3,7
Crèmes solaires et autobronzants	44	1,7
Coloration des cheveux	41	1,6
Total du top 10	1.968	77,9
Nombre total d'expositions en 2024	2.527	100,0

Le Tableau 28 présente le top 10 des produits cosmétiques lors de contacts des enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Les enfants ont été légèrement plus exposés au savon pour la peau en 2024 (332) qu'en 2023 (237). Ce chiffre reste inférieur au nombre d'expositions en 2021 (431) et 2022 (356).

Tableau 28: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'expositions en 2024 chez les enfants

Cosmétiques	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Soins du corps	334	19,1
Savon pour la peau	332	19,0
Parfum	199	11,4
Shampooing	126	7,2
Dentifrice	123	7,0
Dissolvant pour vernis à ongles	84	4,8
Déodorant	59	3,4
Soin des lèvres	49	2,8
Vernis à ongles	48	2,7
Crèmes solaires et autobronzants	35	2,0
Total du top 10	1.389	79,4
Nombre total d'expositions en 2024	1.749	100,0

Le Tableau 29 présente le top 10 des produits cosmétiques lors de contact chez des adultes, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Nous assisterons également à une légère augmentation du nombre d'expositions au savon pour la peau chez les adultes en 2024.

Tableau 29: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus grand nombre d'expositions en 2024 chez les adultes

Cosmétiques	Nombre d'expositions en 2024	
	N	%
Savon pour la peau	171	22,0
Bain de bouche	116	14,9
Parfum	80	10,3
Soins du corps	71	9,1
Dissolvant pour vernis à ongles	57	7,3
Shampooing	56	7,2
Déodorant	34	4,4
Coloration des cheveux	26	3,3
Dentifrice	13	1,7
Colle à ongles	13	1,7
Total du top 10	637	81,9
Nombre total d'expositions en 2024	778	100,0

Huiles essentielles



La gravité de l'intoxication aux huiles essentielles dépend de la nature de l'exposition (ingestion, contact oculaire,...), du type d'huile, de la quantité ingérée,...

Certaines huiles essentielles peuvent également provoquer des pertes de conscience, des convulsions ou des problèmes respiratoires. Dans des cas exceptionnels, il peut y avoir une attaque du foie ou des reins. Pour cette raison, les expositions aux huiles essentielles sont surveillées avec une attention particulière.

Le nombre d'expositions par type d'huile essentielle est indiqué dans le Tableau 30.

Tableau 30: Expositions aux huiles essentielles en 2024

Type d'huile essentielle	Adultes		Enfants		Âge non Spécifié		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Non spécifié	78	25,3	82	19,9	1	5,9	161	21,8
Mélanges	50	16,2	95	23,1	8	47,1	153	20,8
Lavande	30	9,7	67	16,3	3	17,6	100	13,6
Eucalyptus	43	14,0	52	12,6	0	0,0	95	12,9
Arbre à thé	35	11,4	27	6,6	2	11,8	64	8,7
Menthe	13	4,2	23	5,6	1	5,9	37	5,0
Ravintsara (feuilles)	13	4,2	22	5,3	0	0,0	35	4,7
Citronnelle	13	4,2	17	4,1	0	0,0	30	4,1
Gaulthérie	15	4,9	10	2,4	0	0,0	25	3,4
Girofle	9	2,9	4	1,0	1	5,9	14	1,9
Citron	4	1,3	5	1,2	1	5,9	10	1,4
Cannelle	2	0,6	7	1,7	0	0,0	9	1,2
Immortelle	2	0,6	0	0,0	0	0,0	2	0,3
Niaouli	1	0,3	1	0,2	0	0,0	2	0,3
Nombre total d'expositions	308	100,0	412	100,0	17	100,0	737	100,0
Nombre total de victimes	306		410		17		733	

Aliments, additifs alimentaires et compléments alimentaires

Compléments alimentaires



La grande majorité des appels pour des compléments alimentaires concernent des expositions à des **vitamines et des minéraux**, les **suppléments de vitamine D étant la valeur aberrante absolue**, en particulier chez les enfants. Heureusement, ces expositions sont très rarement dangereuses.

Les enfants sont le plus souvent exposés à des vitamines prises sous forme de compléments alimentaires. La vitamine D est l'exception par excellence. Chez les adultes, il y a plus d'expositions à des compléments alimentaires qui promettent d'améliorer la santé ou le sommeil. Les expositions à des compléments alimentaires qui promettent de stimuler ou de renforcer le corps ou qui sont pris à des fins cosmétiques sont moins courantes. Le nombre d'expositions par type de complément alimentaire est indiqué dans le Tableau 31.

Tableau 31: Appels pour des expositions aux compléments alimentaires en 2024

Type de demande	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Vitamine D utilisée comme complément	30	11,9	371	41,6	440	33,7
Vitamines et/ou minéraux utilisés comme compléments	64	25,3	297	33,3	410	31,4
Promotion de la santé	136	15,3	136	15,3	314	24,1
Améliorer le sommeil et/ou le bien-être	66	26,1	55	6,2	141	10,8
Augmenter la libido, la perte de poids et les toniques	22	8,7	18	2,0	46	3,5
Contre les signes de l'âge	10	4,0	14	1,6	28	2,1
Total	253	100,0	891	100,0	1304	100,0

Produits du tabac (produits du tabac, cigarettes électroniques/mélanges et produits du tabac sans fumée)

E-liquide



En 2024, la plupart des expositions (50,4%) ont eu lieu chez des adultes. De ce nombre, 88,1% des expositions impliquaient un produit contenant de la nicotine (Tableau 32).

Les appels concernant les enfants représentaient 49,6% de tous les appels en 2024. Parmi ces enfants, 79,3% avaient utilisé un produit contenant de la nicotine (voir le Tableau 32), ce qui indique une nette diminution de l'exposition des enfants aux produits contenant de la nicotine par rapport à 2023 (98,3%).

Tableau 32: Expositions aux produits du tabac (2024)

Produits	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Avec nicotine	52	88,1	46	79,3	98	83,8
Sans nicotine	4	6,8	6	10,3	10	8,5
Non spécifié	3	5,1	6	10,3	9	7,7
Nombre total d'expositions	59	100,0	58	100,0	117	100,0

L'exposition par voie orale est la voie d'exposition la plus courante chez les enfants, suivie de l'inhalation (Tableau 33). Chez les adultes, l'exposition orale est également la voie d'exposition la plus courante. Plusieurs voies d'exposition sont possibles dans chaque cas.

Tableau 33: Voie d'exposition en fonction de l'âge (2024)

Voie d'exposition	Enfants		Adultes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Orale/Oromucosale	40	70,2	36	61,0	76	65,5
Inhalation	14	24,6	9	15,3	23	19,8
Oculaire	0	0,0	8	13,6	8	6,9
Cutanée	0	0,0	3	5,1	3	2,6
Nasale	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autre	1	1,8	1	1,7	2	1,7
Total	57	100,0	59	100,0	116	100,0

Le Tableau 34 présente les conditions d'exposition. Chez les adultes, l'exposition était accidentelle dans la majorité des cas (74,6%), mais six cas de tentatives de suicide ont également été signalés au Centre Antipoisons. Toutes les expositions chez des enfants étaient accidentelles, à l'exception d'un cas dont la raison était inconnue.

Tableau 34: Nombre et % de victimes en fonction de la situation et de l'âge (2024)

Condition	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Accidentelle	45	74,6	57	98,3	102	86,3
Autre exposition accidentelle	33	55,9	57	98,3	90	76,9
Surdosage	7	11,9	0	0,0	7	6,0
Produit défectueux	3	5,1	0	0,0	3	2,6
Interaction médicamenteuse	1	1,7	0	0,0	1	0,9
Intentionnelle	12	20,3	0	0,0	12	10,3
Tentative de suicide	6	10,2	0	0,0	6	5,1
Abus	2	3,4	0	0,0	2	1,7
Comportement malveillant	4	6,8	0	0,0	4	3,4
Inconnu	2	3,4	1	1,7	3	2,6
Total	59	100,0	58	100,0	117	100,0

Agents 2024

Médicaments et autres dispositifs médicaux

23.410
victimes

Produits chimiques

10.977
victimes

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

9.044
victimes

Organismes vivants

3.296
victimes

Biocides et phytosanitaires

2.750
victimes

Plantes

Animaux

Moisissures

Algues
bleues-vertes

Les plantes restent le groupe le plus important de cette catégorie, suivies des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des bactéries.



Expositions à des organismes vivants ('Living organisms')

Les plantes restent le groupe le plus important, suivies des animaux, des moisissures (y compris les champignons) et des bactéries. Les expositions aux animaux ('Animalia') impliquaient presque toujours des (présumées) piqûres d'insectes. Le nombre exact de victimes n'est pas toujours connu. La plupart des expositions aux bactéries se sont produites principalement pendant les mois d'été et étaient principalement des expositions aux cyanobactéries (algues bleues-vertes). Cette répartition est illustrée au Tableau 35.

Tableau 35: Appels pour des expositions aux organismes vivants en 2024

Organismes vivants	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plantes	654	55,8	1.412	77,5	130	42,6	2.196	66,6
Animaux	378	32,2	198	10,9	142	46,6	718	21,8
Champignons	120	10,2	209	11,5	32	10,5	361	10,9
Bactéries	21	1,8	2	0,1	1	0,3	24	0,7
Nombre total d'expositions	1.173	100,0	1.821	100,0	305	100,0	3.299	100,0
Nombre total de victimes	1.173		1.819		304		3.296	

Expositions à des genres de plantes et de champignons

Le nombre réel d'expositions aux plantes est différent du nombre d'appels. En effet, un cas peut donner lieu à plusieurs appels ou à plusieurs expositions par appel. Le tableau 36 présente les 10 genres de plantes ayant le plus grand nombre d'expositions.

Tableau 36: Les 10 genres de plantes ayant le plus grand nombre d'expositions 2024

Genre de plantes	Nombre d'expositions	
	N	%
Plante non identifiée	139	6,3
Monstera	90	4,1
If	78	3,6
Arum	71	3,2
Muguet	63	2,9
Prunus	61	2,8
Euphorbe	60	2,7
Berce	41	1,9
Chélidoine	39	1,8
Ficus	39	1,8
Total des expositions top 10	681	31,0
Nombre total des expositions 2024	2.196	100,0



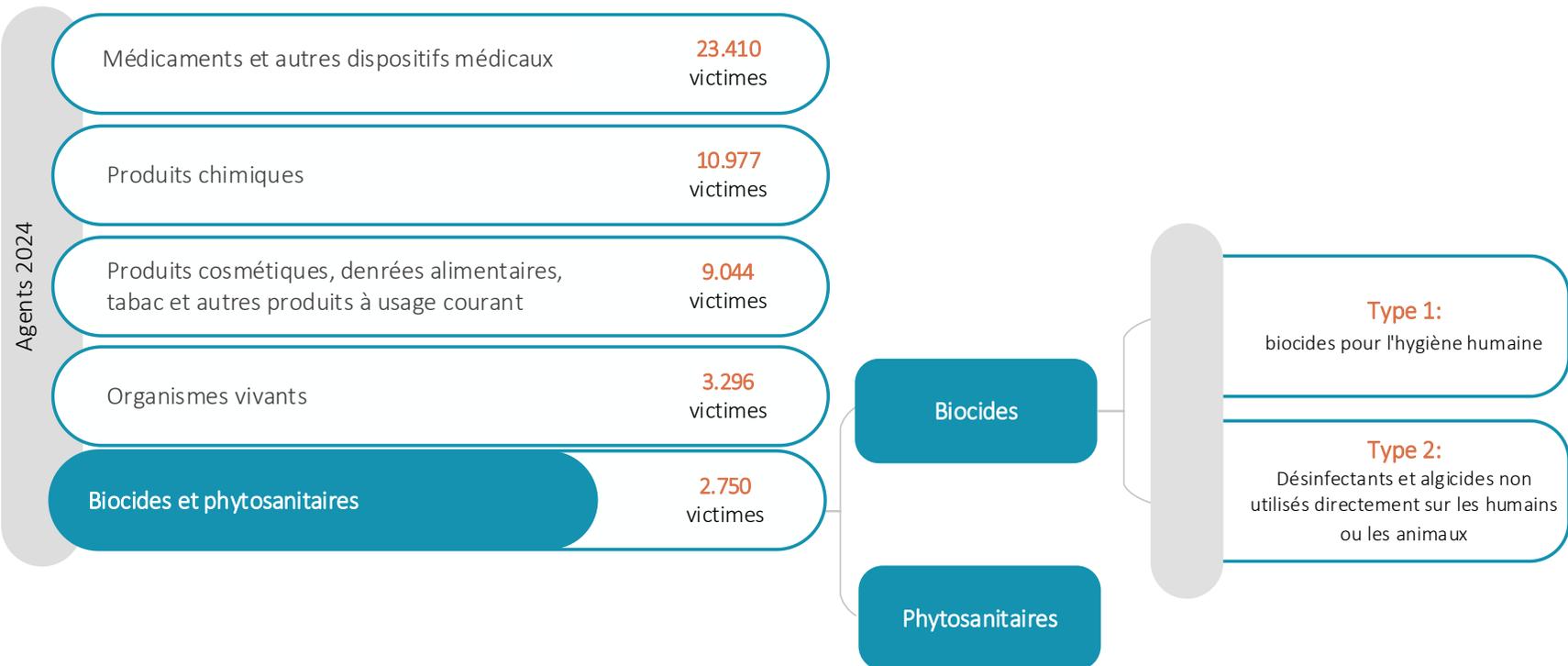
Dans le cas des champignons, le nombre réel d'expositions est inférieur au nombre d'appels. Dans plus de la moitié des appels, l'identité du champignon était inconnue.

Il n'est pas possible de faire un top dix des expositions de champignons qui soit 100 % correct pour différentes raisons. Tous les champignons n'ont pas pu être identifiés : soit l'exposition n'était pas assez risquée pour demander l'identification par un mycologue, soit tous les appels pour des expositions n'ont pas pu être liés les uns aux autres, soit tous les champignons n'étaient pas connus dans le système de catégorisation.

Le Tableau 37 doit donc être interprété avec la plus grande prudence car de nombreux champignons (217) étaient inconnus au moment de l'appel.

Tableau 37: Les 10 champignons ayant le plus grand nombre d'expositions en 2024

Champignons		Nombre d'expositions	
		N	%
Inocybe	<i>Inocybe</i>	12	3,3
Amanite tue-mouches	<i>Amanita muscaria</i>	10	2,8
Psilocybe	<i>Psilocybe</i>	9	2,5
Conocybe	<i>Conocybe</i>	8	2,2
Hypholome en touffe	<i>Hypholoma fasciculare</i>	8	2,2
Psathyrelle	<i>Psathyrella</i>	8	2,2
Cèpe	<i>Boletus</i>	7	1,9
Coprin d'encre	<i>Coprinus</i>	7	1,9
Scléroderme	<i>Sclerodermia</i>	7	1,9
Laccaire	<i>Laccaria</i>	5	1,4
Total des expositions top 10		81	22,4
Nombre total des expositions en 2024		361	100,0



Expositions aux biocides et aux produits phytopharmaceutiques

La grande majorité des expositions de ce groupe sont dues aux biocides (86,3%) (Tableau 38).

Tableau 38: Expositions aux biocides et aux produits phytopharmaceutiques (2024)

Biocides et produits phytopharmaceutiques	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits biocides	1.329	81,5	941	93,4	105	93,8	2.371	86,3
Produits phytopharmaceutiques ¹	294	18,1	66	6,5	7	6,3	367	13,4
Produit biocide ou produit phytopharmaceutique non catégorisé	7	0,4	1	0,1	0	0,0	8	0,3
Nombre total d'expositions	1.630	100,0	1.008	100,0	112	100,0	2.750	100,0
Nombre total de victimes	1.630		1.008		112		2.750	

¹ À l'exception des produits biocides.

Biocides ('Biocidal products')

Au total, 1.329 adultes et 941 enfants ont contactés le Centre Antipoisons pour avoir été exposés à des biocides. Pour 105 victimes, l'âge n'était pas connu.

Le Tableau 39 présente la répartition des produits biocides par type. La majorité des agents étaient des désinfectants et des algicides qui ne devaient pas être utilisés directement sur les humains ou les animaux (type 2) (31,4%), Le deuxième groupe était les insecticides à usage domestique (type 18), suivis des biocides pour l'hygiène humaine (type 1) (37,1%). Le type 2 contient des détachants de moisissures et des produits de traitement de l'eau de piscine à base de chlore. Les accidents impliquant des biocides de type 2 surviennent principalement chez l'adulte et résultent d'erreurs de traitement.

Ces chiffres diffèrent des rapports annuels précédents de 2020 et 2021, dans lesquels une forte augmentation des expositions aux produits biocides de type 1 était due à une réponse à la pandémie du COVID-19. L'utilisation généralisée et la présence dans les rues ont conduit à plus d'expositions. En 2022, 2023 et 2024, le nombre d'expositions à des produits biocides (principalement de type 1 et de type 2) est revenu aux niveaux d'avant la COVID-19. Le nombre d'expositions en 2019 (2.702) était légèrement supérieur à celui de 2023 (2.555).

Le groupe des biocides qui proviennent de l'étranger est une catégorie créée par le Centre Antipoisons. Si le biocide est reconnu en Europe, ce groupe et la classification officielle sont ajoutés. Cela signifie que le nombre d'expositions est légèrement plus élevé, car un agent est par exemple alors à la fois un biocide étranger et a une classification de type 1.



Au total, **1.329 adultes et 941 enfants** pour lesquels le Centre Antipoisons a été contacté en raison d'une exposition à **des biocides**. Pour 105 victimes, l'âge n'a pas été précisé.

Tableau 39: Expositions aux produits biocides (2024)

Produits biocides	Adultes		Enfants		Âge non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur l'homme ou l'animal	581	39,7	175	17,8	46	41,8	802	31,4
Insecticides, acaricides et produits pour la lutte contre d'autres arthropodes (à l'exception des produits équivalents lorsqu'ils sont utilisés comme pesticides)	260	17,8	224	22,8	26	23,6	510	20,0
Produits biocides pour l'hygiène humaine	224	15,3	209	21,3	4	3,6	437	17,1
Rodenticides (sauf produits phytopharmaceutiques)	133	9,1	145	14,8	12	10,9	290	11,4
Répulsifs et attractifs	51	3,5	183	18,6	16	14,5	250	9,8
Produits biocides pour le secteur de l'alimentation humaine et animale	86	5,9	30	3,1	2	1,8	118	4,6
Produits de préservation du bois	48	3,3	3	0,3	1	0,9	52	2,0
Produits de préservation des matériaux de construction	32	2,2	2	0,2	0	0,0	34	1,3
Produits biocides étrangers	20	1,4	9	0,9	2	1,8	31	1,2
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	10	0,7	2	0,2	1	0,9	13	0,5
Produits biocides pour l'eau potable	6	0,4	1	0,1	0	0,0	7	0,3
Conservateurs pour les systèmes de refroidissement et de traitement des liquides	5	0,3	0	0,0	0	0,0	5	0,2
Agents antisalissures	4	0,3	0	0,0	0	0,0	4	0,2
Slimicides	2	0,1	0	0,0	0	0,0	2	0,1
Nombre total d'expositions	1.462	100,0	983	100,0	110	100,0	2.555	100,0
Nombre total de victimes	1.329		941		105		2.375	

¹ Étant donné que plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

² Non destiné à une utilisation directe sur l'homme ou les animaux

³ À l'exception des produits utilisés comme pesticides

⁴ Catégorie créée par le Centre antipoison

Drogues

Le tableau 40 présente les 10 principales expositions aux drogues illégales. Ces données sont conformes aux années précédentes.

Tableau 40: Les 10 drogues illégales ayant fait l'objet du plus grand nombre d'expositions en 2024

Drogues illégales	Nombre d'expositions 2024	
	N	%
Cannabinoïdes naturels	76	16,7
Cocaïne	60	13,2
Amphétamines et pyrrolidines	56	12,3
Médicament non spécifié	39	8,6
Nitrites volatils (poppers)	36	7,9
Dissociants (kétamine, ...)	33	7,3
Gaz hilarant	31	6,8
Cathinones et pyrrolidinophénones (drogues de synthèse)	20	4,4
Cannabinoïdes synthétiques	15	3,3
Benzodiazépines	8	1,8
Total du top 10	374	82,4
Total des expositions 2024	454	100,0

e. Décès humains

Un décès a été signalé au centre. Il s'agissait d'une femme enceinte de 2 mois qui avait un rhume depuis le début de la semaine et à qui le médecin avait prescrit du Dexarhinospray (tramazoline, alpha-sympathomimétique). Environ 24 heures après l'utilisation du spray, une perte de sang s'est produite et une fausse couche a été diagnostiquée (déversement in utero). La mort du fœtus a été diagnostiquée avant le contact avec le Centre Antipoisons. Selon les lignes directrices et la littérature disponibles (Lareb, 2017), il n'y a pas de risque accru connu d'anomalies congénitales avec l'utilisation normale de Dexarhinospray, mais une utilisation à court terme est conseillée.

Études de suivi

171 suivis ont été demandés en 2024¹⁶ dont 27 ont été couronnés de succès.

Les agents pour lesquels un suivi a été couronné de succès sont indiqués au tableau 41.

Tableau 41: Suivis obtenus par le Centre Antipoisons en 2024 par type d'agent

Type agent	Nombre de suivis acquis	
	N	%
Produits biocides	14	51,9
Médecine humaine	7	25,9
Autre	2	7,4
Plantes	1	3,7
Médecine animale	1	3,7
Total	27	100,0

¹⁶ Seuls les suivis qui sortent du cadre des projets en cours (tels que le rapport sur les produits biocides, les produits phytopharmaceutiques, etc.) et qui ont été couronnés de succès sont présentés ici.



Les amoureux des animaux peuvent également appeler le Centre Antipoisons. En 2024, le Centre Antipoisons a reçu **7.564 appels** pour **7.836 animaux**.

2.3.1.2 Expositions d'animaux

En 2024, le Centre Antipoisons a reçu 7.564 appels pour 7.836 animaux. Ces appels provenaient à 27,0 % de vétérinaires. **Cela concernait principalement les animaux de compagnie : chiens (80,2 %) et chats (16,6 %).**



Le tableau 42 montre la répartition des agents impliqués dans les intoxications animales. Les médicaments et les cosmétiques sont les deux causes les plus fréquentes d'intoxication chez les animaux. Cela contraste avec l'année dernière, où les expositions aux produits biocides étaient encore en deuxième position.

Depuis 2010, les dossiers impliquant des médicaments vétérinaires sont transmis à l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

Tableau 42: Aperçu général de l'exposition des animaux par les agents (2024)

Agents	Total	
	N	%
Médicaments et dispositifs médicaux	2.452	31,1
Médicaments à usage humain	1.955	24,8
Médicaments vétérinaires	450	5,7
Dispositifs médicaux	50	0,6
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits du quotidien	1.857	23,5
Aliments et additifs alimentaires	1488	18,9
Produits pour un usage quotidien	190	2,4
Cosmétiques	108	1,4
Produits du tabac et cigarettes électroniques/Solutions	71	0,9
Biocides et produits phytopharmaceutiques	1.148	14,5
Produits biocides	925	11,7
Produits phytopharmaceutiques (hors produits biocides)	222	2,8
Inconnu	1	0,0
Produits chimiques	778	9,9
Produits de nettoyage, d'entretien et d'entretien (sauf biocides)	183	2,3
Produits pour procédés chimiques ou techniques	172	2,2

Détergents et détergents (à l'exclusion des biocides)	104	1,3
Carburants (et additifs pour carburants)	70	0,9
Peintures et revêtements (et outils associés)	51	0,6
Adhésifs et produits d'étanchéité	48	0,6
Produits de construction	38	0,5
Désodorisants	35	0,4
Produits chimiques ménagers	32	0,4
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	22	0,3
Encres, toners et matériaux d'impression associés	19	0,2
Produits pyrotechniques	2	0,0
Encre de tatouage	2	0,0
Produits de culture et d'entretien des plantes	373	4,7
Autres/produits inconnus	116	1,5
Produits borderline	50	0,6
Drogues illégales	48	0,6
Produits pour animaux	37	0,5
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	1	0,0
Organismes vivants	1.010	12,8
Plantes	833	10,6
Champignons	78	1,0
Animaux	65	0,8
Bactéries	34	0,4
Déchets	19	0,2
Nombre total d'expositions	7.892	100,0
Nombre total de victimes	7.836	

¹ Étant donné que plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions est plus élevée (7892) que le nombre de victimes (7836 animaux).

a. Les 10 produits ayant le plus grand nombre d'expositions animales en 2024

Le tableau 43 répertorie les 10 produits ayant fait l'objet du plus grand nombre d'expositions animales en 2024. Le chocolat arrive en tête avec 7,1 % des expositions.

Tableau 43: Les 10 produits ayant le plus grand nombre d'expositions animales en 2024

Produit	N	%
Chocolat	557	7,1
Rodenticides	517	6,6
Fertilisation	355	4,5
Fruits, légumes ou champignons comestibles	334	4,3
Insecticide ou autre biocide pour les arthropodes	165	2,1
Complément alimentaire	134	1,7
Ibuprofène	133	1,7
Granulés anti-limaces	119	1,5
Paracétamol	101	1,3
Agent non spécifié	89	1,1
Total du top 10	2.504	32,0
Total des expositions 2024	7.836	100,0



Aliments

Le nombre d'expositions dans la catégorie des aliments et additifs alimentaires en 2024 (1.488; 18,9 %) a augmenté de 8,0 % par rapport à 2023 (1.378; 17,8 %).

En 2024, le chocolat sera classé premier dans le top 10 des produits avec le plus grand nombre d'expositions et premier dans le top 10 des produits contenant des aliments.

Le chocolat est toxique en raison de la substance *théobromine* présente dans les fèves de cacao. Les chiens et les chats ont du mal à décomposer cette substance. La toxicité du chocolat dépend donc de la concentration de cacao : plus le chocolat est noir, plus il est toxique.

Au fur et à mesure que le temps passe, on s'attend à ce que le danger du chocolat soit un problème de plus en plus connu des propriétaires d'animaux. La diminution de 8,8 % (557 cas en 2024 contre 611 cas en 2023) des expositions suggère que la sensibilisation de la population a un effet, même si de nombreux accidents se produisent encore. D'autres recherches sous forme de suivi sont nécessaires pour déterminer dans quelle mesure cette diminution est due à une meilleure connaissance de la part du propriétaire de l'animal, ou à un comportement plus prudent lors de la manipulation et/ou de l'entreposage de la nourriture.

Au cours des mois d'avril et de décembre, le Centre antipoison a reçu le plus grand nombre d'appels pour du chocolat, ce qui correspond à des événements tels que Pâques, la Saint-Nicolas et Noël. Informer et sensibiliser en profondeur la population, notamment pendant ces périodes à risque, reste donc essentiel pour minimiser le nombre d'intoxications.

Les catégories « fruits, légumes ou champignons comestibles » et « compléments alimentaires » complètent le trio de tête, comme en 2023. Les intoxications à la vitamine D ont été incluses dans le top 10 des produits alimentaires cette année.

Le tableau 44 présente les 10 principales expositions animales aux produits contenant des aliments en 2024.

Tableau 44: Top 10 des produits alimentaires (2024)

Nourriture	N	%
Chocolat	557	39,1
Fruits, légumes ou champignons comestibles	334	23,4
Complément alimentaire	134	9,4
Bonbon	72	5,0
Produits de boulangerie	48	3,4
Alimentation	41	2,9
Sel, épices, soupe, sauce, salade ou produit protéiné	41	2,9
Café	38	2,7
Vitamine D	36	2,5
Graisses et huiles	33	2,3
Total du top 10	1334	93,5
Total	1426	100,0

Biocides et produits phytopharmaceutiques

Dans la catégorie des biocides et des produits phytopharmaceutiques (« produits de protection et de lutte contre les microbes et les ravageurs »), les produits biocides (80,6 %) sont les plus souvent concernés. Le tableau 45 montre la répartition des produits biocides. Il y a une légère diminution du nombre d'expositions animales aux produits biocides en 2024 (925 ; 11,7 %) par rapport à 2023 (935 ; 12,1 %). La catégorie « Insecticides, acaricides et produits de lutte contre d'autres arthropodes » est la plus responsable de cette augmentation (320 en 2023 contre 252 en 2024). Les rodenticides restent chaque année la principale cause d'intoxication aux biocides chez les animaux. Les chiens en sont généralement les victimes (83,4 %) et cela est dû en partie à leur nature curieuse et souvent gourmande. Les rodenticides sont souvent posés sur le sol et sont donc facilement accessibles.

La majorité des intoxications animales par des rodenticides impliquent une exposition à des anticoagulants. Cela peut logiquement s'expliquer par le fait que la plupart des rodenticides sur le marché, approuvés pour un usage public, sont des anticoagulants. En 2023, 9,2 % sont exposés à un rodenticide à base d'alpha-chloralose¹⁷. Il s'agit d'une augmentation de 2,4 % par rapport à 2023 (6,8 %). L'alpha-chloralose n'est destiné qu'au contrôle des souris, tandis que les anticoagulants sont également destinés au contrôle des rats. Nous vous renvoyons au site web du Centre antipoison où l'on peut trouver des informations supplémentaires sur l'alpha-chloralose¹⁸.

En ce qui concerne l'exposition aux produits phytopharmaceutiques (222), les groupes des molluscicides (52,7 %) et des herbicides (30,2 %) (ci-après les « herbicides phytopharmaceutiques, y compris les destructeurs de fanes et les désherbants ») sont les plus fréquemment concernés. Bien que les molluscicides ne représentent que 1,55 % du nombre total d'expositions chez les animaux, ce petit nombre ne doit pas être négligé. De tels empoisonnements peuvent entraîner de graves troubles neurologiques et, dans de rares cas, la mort.

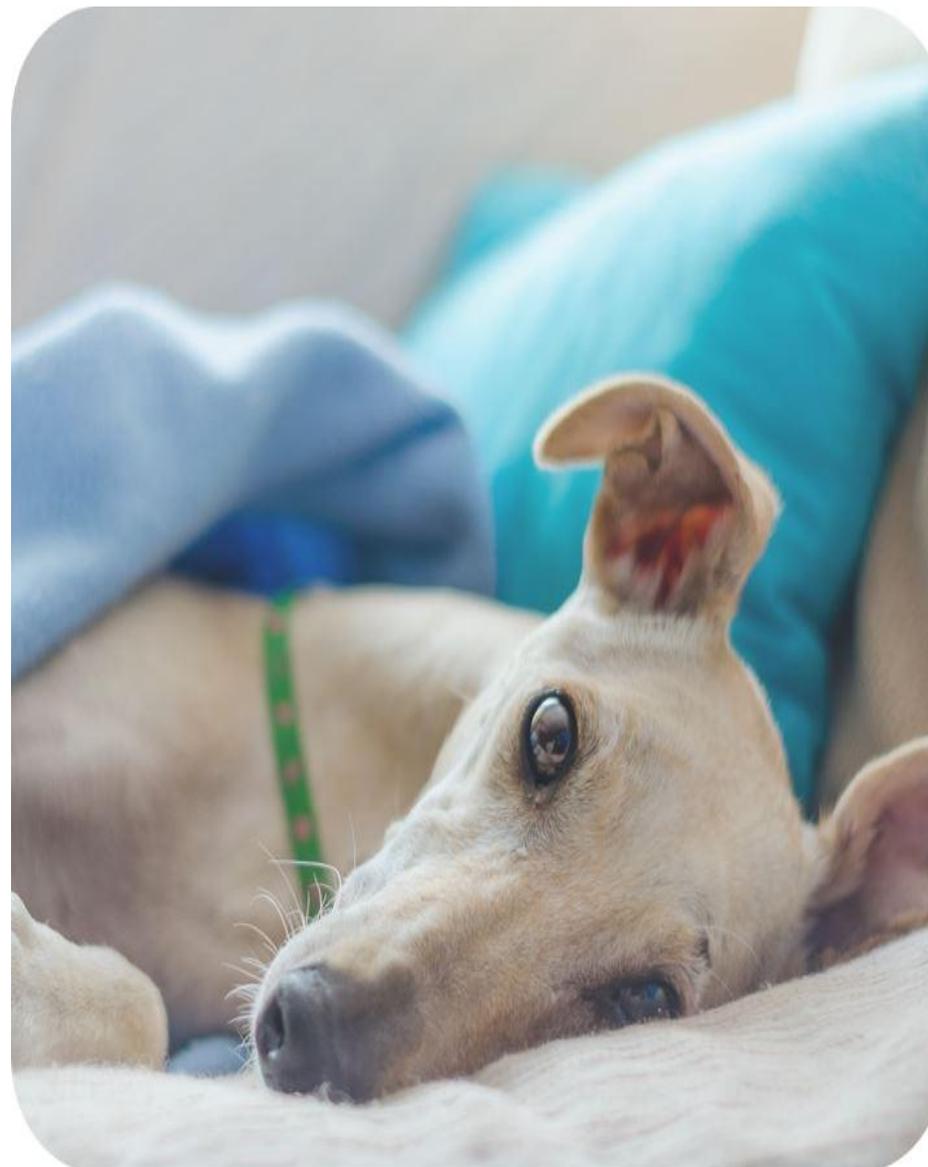
¹⁷ Le Centre antipoison a émis un avertissement aux vétérinaires par le biais du Compendium vétérinaire (BCFIVet) : (<https://www.vetcompendium.be/fr/node/5389>).

¹⁸ <https://www.antigifcentrum.be/medische-professionals/artikels-voor-dierenartsen/muizenvergif-op-basis-van-alfa-chloralose-bij>

Tableau 45: Expositions animales aux produits biocides (2024)

Utilisation permise du produit biocide	Numéro de type	N	%
Rodenticides (sauf produits phytopharmaceutiques)	14	570	60,1
Insecticides, acaricides et produits pour la lutte contre d'autres arthropodes	18	252	26,6
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur l'homme ou l'animal	2	66	7,0
Répulsifs et attractifs	19	24	2,5
Produits biocides pour le secteur de l'alimentation humaine et animale	1	11	1,2
Produits de préservation des matériaux de construction	4	9	0,9
Produits de préservation du bois	8	5	0,5
Produits biocides pour l'hygiène humaine	10	4	0,4
Produits biocides étrangers	F	4	0,4
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	3	1	0,1
Produits de préservation des fibres, du cuir, du caoutchouc et des matériaux polarisés	9	1	0,1
Slimicides	12	1	0,1
Total		948	100,0

¹ En réalité, il y a 925 expositions animales à des produits biocides. Cependant, les produits biocides peuvent faire l'objet de plusieurs autorisations et l'utilisation réelle n'est pas toujours connue au moment de l'appel. En conséquence, le nombre réel de produits biocides exposés (948) est légèrement supérieur au nombre réel d'expositions (925).



Fertilisation

Dans la catégorie des produits pour la culture et l'entretien des plantes, la fertilisation a la part la plus importante (97,8 %). Les chiens sont également les victimes les plus fréquentes dans cette catégorie de produits (95,6 %). L'engrais répandu sur les pelouses peut rester pendant un certain temps, ce qui présente un risque pour les chiens errants dans le jardin. A partir du mois de mars, une forte augmentation du nombre d'expositions animales à la fertilisation a clairement été observée et ce pic se poursuit jusqu'en mai. Par conséquent, comme pour le chocolat, il est important de promouvoir la prévention saisonnière et la sensibilisation de la population.

Les principaux composants de la fertilisation sont la pulpe de ricin (*Ricinus communis*), les coques de cacao ou le NPK (azote, phosphates et potassium).

La pulpe de ricin contient de la ricine, un poison puissant, qui peut provoquer des symptômes graves et même la mort chez les animaux si les engrais ne sont pas traités de manière adéquate. En raison de leur toxicité et du nombre élevé d'intoxications, les engrais enrichis en pulpe de ricin ne sont plus autorisés en Belgique depuis le 31 octobre 2010. Tout comme le chocolat, les engrais à base de coques de cacao contiennent de la théobromine, une substance toxique. Les engrais NPK sont dangereux en raison de la présence de nitrates/nitrites et de potassium, entre autres, qui peuvent provoquer un manque d'oxygène et des arythmies cardiaques, respectivement.

b. Décès d'animaux

Au moment de l'appel, le Centre Antipoisons a été appelé 10 fois pour une intoxication potentiellement mortelle chez des animaux (avec 14 victimes : trois oiseaux, six chats, un poulet, trois chiens et un cochon).

Voici quelques exemples de substances toxiques impliquées dans ces décès :

- Dans 2 cas (4 victimes), l'agent responsable appartenait au groupe des produits chimiques (hors biocides)
- Dans 4 cas (4 victimes), l'agent responsable n'était pas connu.
- 1 cas (2 victimes) impliquait un contact avec un produit borderline.
- 1 cas (2 victimes) impliquait un médicament vétérinaire (produit antiparasitaire).

2.4 Antidotes : centre national d'expertise et de stock d'urgence

2.4.1 Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2024

En 2024, le Centre Antipoisons a délivré un antidote 39 fois pour le traitement d'une intoxication aiguë (voir tableau 46 et figure 22). L'analyse des épisodes montre deux enseignements clairs.

Donc, pour 2024, il y a eu 39 livraisons, soit 137 colis. Ce chiffre est considérablement plus élevé qu'au cours de la période 2011-2021, au cours de laquelle le nombre d'épisodes fluctuait généralement entre 14 et 21, avec seulement quelques années de pic jusqu'à 24. L'année 2024, ainsi que l'année 2023, se démarquent clairement et doublent presque par rapport au faible niveau de 2020-2021. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une augmentation structurelle, mais cela laisse présager une année 2024 exceptionnellement chargée.

Deuxièmement, la distribution par antidote est frappante. Deux médicaments, le fomépizole et le digoxin-Fab, représentaient ensemble près de 60 % des livraisons et plus de 60 % des emballages. Ils sont également utilisés dans plusieurs unités par patient, ce qui rend cruciale une gestion plus robuste des stocks. Les antidotes restants ont été administrés sporadiquement, souvent à raison d'une ou deux plaquettes par cas, mais restent essentiels pour traiter des intoxications rares mais potentiellement mortelles (comme le botulisme ou la diphtérie).

En résumé, l'année 2024 montre à la fois un pic quantitatif des livraisons et une dichotomie qualitative dans l'utilisation : certaines ressources sont livrées fréquemment, tandis que d'autres sont rarement nécessaires.

Tableau 46 : Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2024

Antidote	Nombre d'épisodes	Nombre de colis livrés
Fomépizole	12	52
Fragments de digoxine fab	11	34
Diphtérie - antisérum	4	20
Obidoxime	3	8
Silibinine	2	10
Acide dimercaptosuccinique	2	6
Botulisme - antisérum	1	1
Physostigmine	1	1
Édétate sodique de calcium	1	2
Dimercaptopropane sulfonate	1	2
Dexrazoxane	1	1
Total	39	137

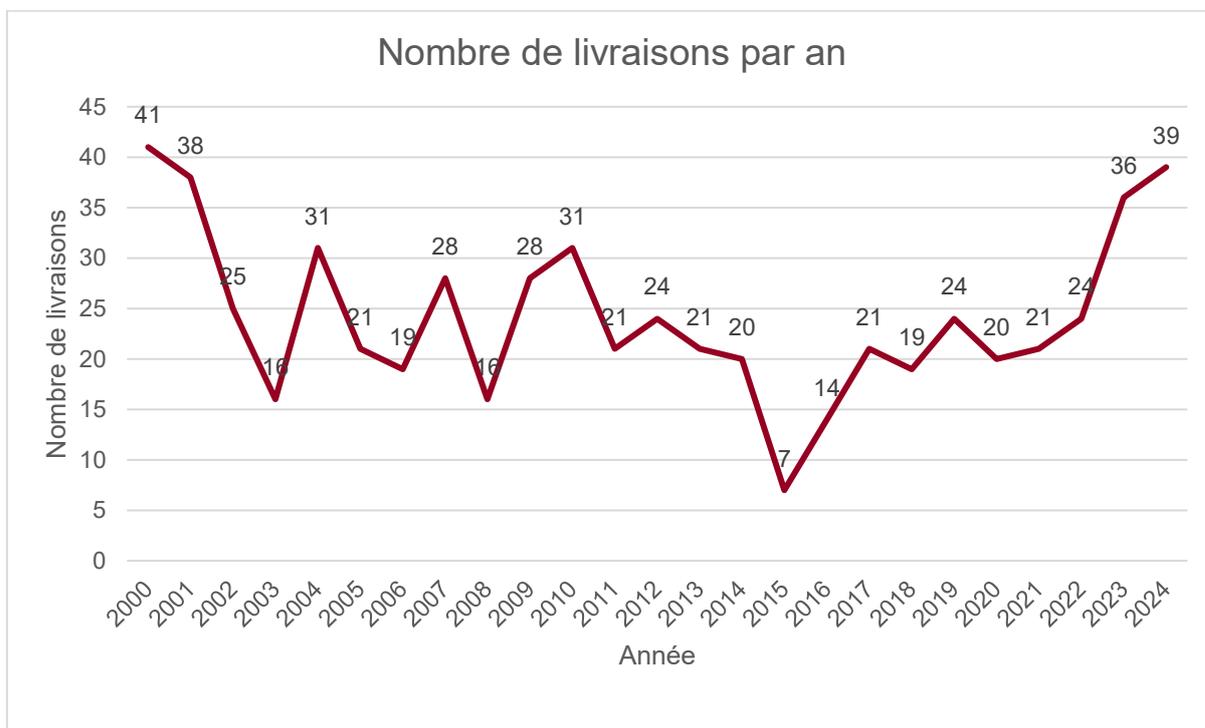


Figure 22 : Nombre de livraisons d'antidotes : comparaison 2000-2024

2.4.2 Fourniture d'antidotes

L'inspection réussie du SPF Santé a été importante, car elle a confirmé que le centre peut continuer à dispenser à la fois le DAT et le HBAT sur une base structurelle en collaboration avec la direction générale de la préparation et de la réaction. De plus, il a été décidé de garder le dexrazoxane en stock en permanence, après des retours positifs des hôpitaux. Une décision négative a été prise pour la glucarpidase, compte tenu du coût élevé et de l'utilisation limitée de ce médicament.

En raison de problèmes de livraison avec les gélules Succicaptal[®], il a également été décidé de stocker des gélules Dimaval[®]

Un point d'attention est l'éventuelle obligation de facturer la TVA, qui pourrait menacer la faisabilité financière du maintien d'un stock d'antidotes large.

En résumé, l'année 2024 combine une demande exceptionnellement élevée avec d'importantes décisions politiques qui visent à assurer la continuité de la distribution des antidotes, mais qui apportent en même temps de nouveaux défis.

En 2024, certaines **tendances importantes** dans les appels étaient présentes. Par exemple, ce rapport annuel 2024 explique plus en détail les appels concernant le **protoxyde d'azote**, les **snus** et les **produits pour piscines**.



2.5 Toxicovigilance : fonction de surveillance et d’alerte

En 2024, certaines tendances récurrentes étaient présentes dans les appels reçus par le Centre Antipoisons. Par exemple, ce rapport annuel explique notamment les appels concernant le protoxyde d'azote, les snus et les produits pour piscines.

2.5.1 Gaz hilarant



L'utilisation récréative du protoxyde d'azote a récemment été à nouveau en hausse dans l'environnement de la vie nocturne. En 2024, nous avons reçu 31 appels liés à des problèmes de santé causés par le protoxyde d'azote, comparativement à 21 appels en 2023 et 33 en 2022. Bien que cela soit moins courant, les enfants peuvent également être victimes de la consommation de protoxyde d'azote

Le tableau 47 montre le nombre d'expositions au protoxyde d'azote de 2018 à 2024.

Tableau 47: Nombre d'expositions au protoxyde d'azote (2018-2024)

Année	Adultes	Enfants	Total
2018	8	0	8
2019	17	0	17
2020	20	1	21
2021	45	1	46
2022	21	0	21
2023	30	1	33
2024	29	2	31
Total	170	5	175

Le protoxyde d'azote ou gaz hilarant a été découvert à la fin du 18^{ème} siècle. C'était l'époque de la révolution industrielle et la chimie progressait à pas de géant. Au début, le protoxyde d'azote était principalement populaire en raison des effets intoxicants qu'il provoquait. Après cela, la médecine a également découvert les capacités analgésiques du gaz. Après tout, il y avait un grand manque de moyens fiables d'anesthésier les patients. De nos jours, il est toujours utilisé en combinaison avec de l'oxygène pour les petites procédures d'anesthésie pédiatrique et les cabinets dentaires spécialisés.

Récemment, l'abus de protoxyde d'azote a connu une résurgence dans l'environnement de la vie nocturne. Les cartouches de protoxyde d'azote sont utilisées pour pressuriser les seringues de crème fouettée et sont donc facilement disponibles. Certains utilisateurs inhalent directement à partir des cartouches de gaz. Cependant, cela peut provoquer des engelures dans la bouche et les poumons. Par conséquent, les cartouches de gaz sont plus susceptibles d'être utilisées pour gonfler un ballon à partir duquel l'utilisateur peut inhaler. En plus de l'effet euphorisant bien connu (une sensation agréable, des crises de rire, etc.), il est possible que les utilisateurs ressentent également beaucoup d'effets moins agréables. Des étourdissements, des nausées, une désorientation et une sensation générale d'ivresse peuvent provoquer des chutes et des accidents dans la circulation. L'utilisation excessive ou incorrecte du protoxyde d'azote comporte également encore plus de risques.

Lorsque l'utilisateur n'inhalé que du protoxyde d'azote et pas assez d'air, il y a un manque d'oxygène dans le cerveau. Cela provoque le mal de tête susmentionné, des étourdissements ... mais cela peut également entraîner une perte de conscience et même la mort. Dans la littérature scientifique, un certain nombre de décès malheureux ont été signalés chez des utilisateurs qui se trouvaient dans une pièce mal ventilée ou qui avaient mis un masque à gaz pour inhaler du protoxyde d'azote.

Ce que le grand public sait moins, c'est que l'utilisation fréquente (plusieurs fois par mois) de protoxyde d'azote peut entraîner une carence en vitamine B12 et donc des troubles neurologiques persistants. Après tout, la vitamine joue un rôle important dans le système nerveux. Le protoxyde d'azote provoque un processus d'oxydation dans le sang qui désactive la vitamine. Les symptômes sont l'engourdissement et les picotements dans les mains et les pieds. À un stade avancé, les capacités motrices commencent à décliner fortement. Trébuchement facile, marche difficile, fatigue... sont des signaux révélateurs. Il est très important que cela soit reconnu à temps pour éviter les effets permanents. Une dose importante de B12 est généralement prescrite. Les personnes ayant de faibles apports en B12 - comme les végétaliens, les végétariens et les alcooliques - sont donc plus à risque.

2.5.2 Snus



En 2024, nous avons reçu 40 appels concernant des snus (sachets de nicotine). Les symptômes les plus fréquents observés lors des appels étaient des troubles gastro-intestinaux et des troubles généraux. Dans la plupart des cas, il s'agissait également d'un contact accidentel.

Le snus (sachet de nicotine ou tabac à sucer) est une alternative dangereuse au tabagisme. Le snus contient de la nicotine, qui présente le même risque d'addiction que le tabac. En outre, un contact prolongé avec la bouche peut également avoir de graves conséquences sur la santé, comme des maladies parodontales. Par ailleurs, la vente de snus est interdite en Belgique.

En 2024, nous avons reçu 40 appels concernant des problèmes liés aux snus, impliquant 41 victimes. Les symptômes les plus fréquents après un contact avec un snus sont des troubles gastro-intestinaux, suivis de troubles généraux. (Tableau 48)

Tableau 48: Symptômes après contact avec un snus (2021-2024)

Symptômes	Année				Total
	2021	2022	2023	2024	
Troubles gastro-intestinaux	2	17	10	15	44
Troubles généraux	0	7	7	16	31
Autres troubles	1	5	0	1	7
Troubles neurologiques	2	1	0	1	4
Inconnu	0	1	1	2	4
Affections cutanées et sous-cutanées	0	1	1	2	4
Troubles psychologiques	0	0	1	2	3
Maladie oculaire	0	2	0	0	2
Maladies cardiaques	0	0	2	1	3
Maladies respiratoires, thoraciques et médiastinales	0	0	1	1	2
Maladie vasculaire	0	0	1	0	1
Aucun symptôme au moment de l'appel	0	4	8	11	23
Nombre total de victimes	2	20	23	40	85
Nombre total de voies d'exposition	2	25	23	41	92

Au cours des appels, les circonstances de l'exposition sont classées en deux catégories distinctes : intentionnelle et non intentionnelle (Tableau 49). Dans la catégorie non intentionnelle, le contact accidentel est le plus représenté. Ici, nous voyons principalement des contacts avec des enfants. Vient ensuite la catégorie d'exposition intentionnelle « abus », où le Centre Antipoisons est contacté après l'apparition des symptômes.

Tableau 49 : Répartition des circonstances dans l'utilisation du snus

Situation	2021	2022	2023	2024	Total
Non intentionnelle					
Contact accidentel	0	11	7	22	41
Mauvaise voie d'administration	1	0	2	2	5
Surdosage	0	0	1	0	1
Effet secondaire	0	0	1	0	1
Intentionnelle					
Abus	1	8	6	6	21
Autre usage intentionnel	0	1	2	7	10
Suicide	0	0	2	0	2
Comportement malveillant	0	0	1	1	2
Inconnu	0	0	1	2	3
Nombre total des cas	2	20	23	40	86

2.5.3 Produits d'entretien pour piscines



En 2024, nous avons reçu 330 appels concernant des produits pour piscines. Dans 76 % des cas, il s'agissait de problèmes de chlore (hypochlorite de sodium). Par rapport aux autres années (356 en 2022, 375 en 2023), nous constatons une diminution du nombre d'appels en 2024. (Tableau 50)

Pour désinfecter l'eau de la piscine, on utilise généralement des solutions concentrées d'hypochlorite de sodium (synonymes : « chlore liquide », eau de Javel, Javel) ou des pastilles ou granulés à base de dichloroisocyanurate (synonymes : troclosène, « pastilles de chlore » ou « granulés de chlore »). Dissous dans l'eau, le dichloroisocyanurate se transforme en hypochlorite de sodium et formant ainsi une solution d'eau de Javel ou Javel. Selon le rapport entre les comprimés ou les granulés et l'eau, on obtient une solution diluée (< 5 %) ou concentrée (> 5 %) d'hypochlorite de sodium. Dans de rares cas, on utilise le sulfate de cuivre pour désinfecter l'eau.

De plus, des produits sont nécessaires pour contrôler et ajuster le pH ou l'acidité de l'eau. Ce sont des solutions à base d'acides forts, tels que l'acide chlorhydrique ou l'acide sulfurique (pH min[®]) ou de bases fortes, telles que l'hydroxyde de sodium (pH plus[®]). Ce sont tous des produits dangereux qui doivent être utilisés prudemment. (Tableau 50).

Tableau 50: Aperçu des expositions aux produits pour piscines (2024)

Produits pour piscines	Année							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Produits pour le nettoyage et l'entretien des piscines	76	70	122	74	91	87	79	599
Pas de détails	21	24	26	21	22	16	31	161
Régulateurs de pH piscine	55	46	96	53	69	71	48	438
Piscine/sauna : désinfectant au chlore (biocide)	225	142	226	237	265	288	251	1.634
Nombre total des appels	301	212	348	311	356	375	330	2.233

2.6 CAP Académie

2.6.1 Résumés dans le cadre de congrès

2.6.1.1 Congrès EAPCCT, Munich, 28-31 mai 2024.

Résumés:

Moens J, Van Baelen J, Appels d'informations au Centre Antipoisons Belge concernant le risque tératologique.

Van Baelen J, Moens J, Tentative de suicide par injection sous-cutanée de liraglutide.

2.6.2 Conférences et formations

Assaf S. et De Cock P., TADA – Atelier sur l'Avenir, Molenbeek-Saint-Jean, 27 janvier 2024

De Cock P, Forum de l'emploi de Jong Domus, Gent, 24 février 2024

De Cock P., Association des Personnes âgées de Vief, Wervik, 4 mars 2024

Moens J., Journée de formation de remise à niveau de la Croix-Rouge, Mechelen, 5 mars 2024

De Cock P., Prebes, Présentation pour les travailleurs sociaux, Leuven, 7 mars 2024

Moens J., Association Royale Flamande de Chimie UCLL, Diepenbeek, 23 avril 2024

Assaf S., UCL, Woluwe, 24 avril 2024

Moens J., A propos des antidotes et urgence-intervention pour Essenscia, Antwerpen, 16 mai 2024

De Cock P., Portes ouvertes chez les Pompiers de Genk, Genk, 25 et 26 mai 2024

De Cock P., Journée de la Sécurité de l'entreprise Tarket, Dendermonde, 4 novembre 2024

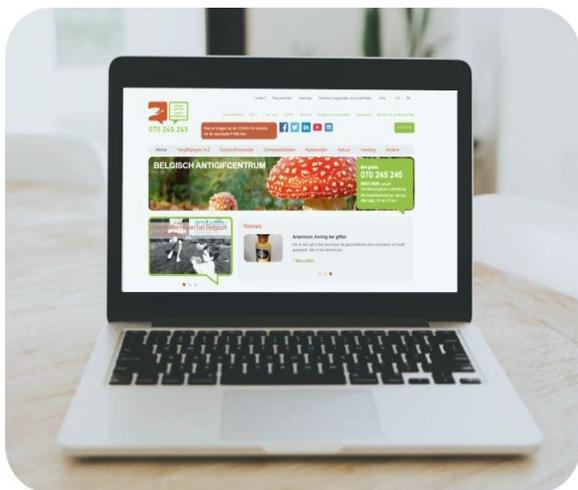
De Cock P., Journée du Bien-Etre sur le Bien-Etre à l'école, Antwerpen, 25 novembre 2024

De Cock P, Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale – Croix-Rouge, Leuven, 14 décembre 2024

De Cock P., Après-midi pour Senior Guildes Rurales du Petit Brabant, Puurs-Sint-Amands, 19 décembre 2024

2.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention

2.7.1 Site internet



En 2024, plus de **1,7 million de sessions** ont été lancées. Traditionnellement, le site est particulièrement fréquenté au printemps et en été. Il est encourageant de constater que, pour de nombreux sujets, tels que la chenille processionnaire du chêne, l'intoxication au CO, les chiens et le chocolat, les huiles essentielles, les piqûres d'abeilles et de guêpes, le site web du Centre Antipoisons apparaît comme le site de référence d'informations fiables sur les intoxications, tant pour les professionnels que pour le grand public.

L'analyse, des pages les plus visitées du site web en 2024, révèle que celles concernant les bourdons et les frelons (piqûres) étaient les plus visitées. De nombreux visiteurs s'inquiètent également pour leurs animaux de compagnie. Par exemple, l'intoxication au chocolat chez les chiens arrive en deuxième position. De plus, de nombreuses recherches ont été portées sur les huiles essentielles, la cueillette de l'ail sauvage, l'intoxication à l'eau, la piqûre d'un poisson « vive », la morsure d'une vipère, etc. Les pages détaillées et très informatives sur le CO ont également été fréquemment visitées.

Le Centre Antipoisons lancera un nouveau site web en automne 2025.

Réseaux sociaux

En 2024, les réseaux sociaux du Centre Antipoisons belge se portaient encore très bien. Les plus fortes croissances en 2024 ont de nouveau été Instagram et LinkedIn, tandis que Facebook reste notre média social le plus important. X - anciennement Twitter - est en déclin constant.



2.876
adhérents



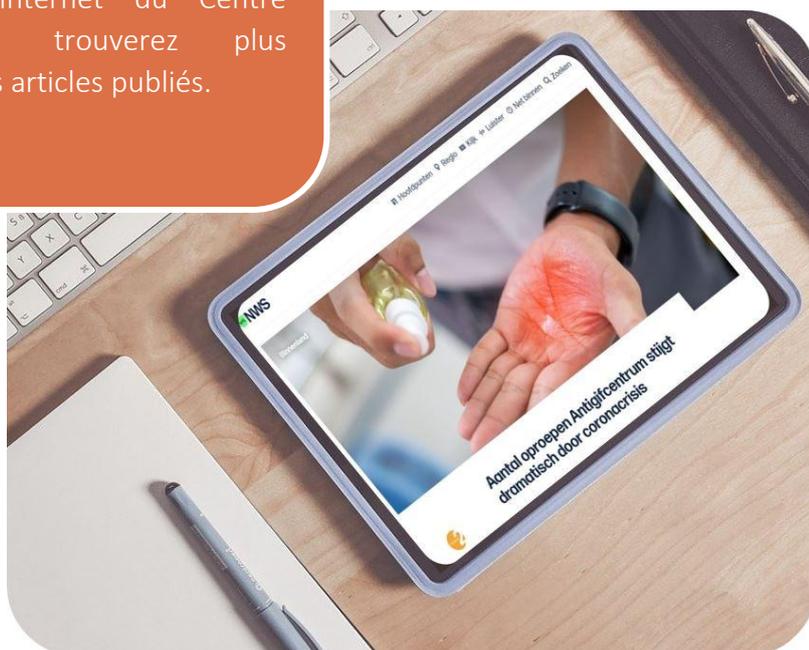
889
adhérents



963
adhérents

2.7.2 Presse

Le Centre Antipoisons bénéficie d'une attention médiatique croissante, avec près de deux cents mentions et contributions par an. Sur le site internet du Centre Antipoisons, vous trouverez plus d'informations sur les articles publiés.



3 Données administratives

3.1 Statut

Le Centre Antipoisons est une fondation d'utilité publique (Arrêté Royal du 10/3/1967).

Le Centre est inclus dans l'Arrêté Royal du 9 octobre 2002 portant sur la création des services d'urgence. Cet Arrêté Royal stipule que les opérateurs doivent prendre en charge les coûts de télécommunication vers la ligne d'urgence.

Le Ministre de la Santé détermine le montant de la subvention à accorder au Centre Antipoisons dans le cadre de l'aide médicale d'urgence.

La Loterie Nationale verse la subvention conformément à l'Arrêté Royal qui détermine la répartition des subventions pour l'exercice budgétaire de l'année.

3.2 Personnel

Au 31/12/2024, le Centre comptait 23 employés ou 20,5 équivalents temps plein (Tableau 51).

Tableau 51: Personnel 2024

Catégorie	Personnel	Équivalent temps plein
	N	N
Gestion	1	1
Directrice générale	1	1
Cellule scientifique	13	15
Médecin	6	4,4
Pharmacien	9	8,1
Secrétariat général	4	4
Comptable	1	1
Personnel administratif	3	3
Service informatique	2	2
Coordinatrice informatique	1	1
Administrateur réseau	1	1
Coordinateur en communication et marketing	1	1
Total	23	20,5

3.3 Résultat 2024 - Budget 2025

Tableau 52: Coûts 2024

Coûts	Résultat 2024	Budget 2025
	N	N
Coûts du personnel	2.132.583	3.292.672
Coûts de fonctionnement	936.034	584.506
Prestations de tiers	472.650	157.625
Congrès et réunions	20.241	19.000
Charges locatives et entretiens	48.424	64.220
Antidotes	126.174	105.000
Informatique	89.091	52.750
Prévention et information	34.746	15.000
Documentation	50.896	59.950
Poste	746,69	700
Télécommunication	53.215	57.100
Fournitures de bureau	14.447	16.000
Assurances	2.477	2.941
Mobilier	3959,27	3.500
Autres coûts de fonctionnement	18.969	30.720
Autres coûts d'exploitation	349.403	73.000
Amortissements	30.211	50000
Provisions (vacances,...)	118.402	20.000
Autres coûts de société	17	0
Coûts financiers	2.834	3.000
Impôts	1960,81	0
Fonds affectés	195.978	0
Total des coûts	3.418.021	3.950.177

Tableau 53: Revenus 2024

Revenus	Résultat 2024	Budget 2025
	N	N
Aide facultative (Essenscia ; Pharma.be)	86.510	86.510
Dons	340	300
Projets	440.099	579.787
Personnel à statut particulier	160.906	173.775
Prestations	130.632	108.350
Autres recettes	3.647	3.380
Revenus financiers	22.927,52	1.000
	845.061	953.102
Subvention de base SPF Santé via la Loterie Nationale	2.200.000	2.624.000
Projet ICT Loterie Nationale	28.900	0
	2.228.900	2.624.000
Convention du Grand-Duché de Luxembourg	346.309	353.226
Retrait des fonds réservés	0	0
Total des revenus	3.420.270	3.930.328
Solde	2.249	-19.849

Tableau 54 : Organe d'administration 2024

Organe d'administration	Nom
Président	Prof. Dr. P. De Paepe
Vice-Présidente	Mme F. Van Tiggelen
	Mme T. Cattoor
	Prof. Dr. . F. Coton
	Prof. Dr. K. Lanckmans
	Prof. Dr. C. Charlier
	Mme A. Adriaensen
	Prof. Dr. A.J. Vietinck
	Prof. Dr. P. Wallemacq
Représentant du Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique	Mr. T. Roisin



Restez informés de nos activités !
Abonnez-vous à notre newsletter !

